

LE DEVOIR

Librairie
Le Passe-Temps

Livres d'occasion - Livres neufs
1470 Fleury est Montréal 387-9839

Vol. LXXVII — No 124 *

Ensoileillé avec passages nuageux. Max.: 26 (détail page 17)

Montréal, vendredi 30 mai 1986

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Le Canada n'appuiera pas une violation de SALT II par les É.-U.

■ BARDEAUX: RENCONTRE CLARK - SHULTZ AUJOURD'HUI

HALIFAX (PC) — Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont entamé jeudi à Halifax leur session de deux jours dans le malaise suscité par la menace américaine de ne plus respecter les termes du traité SALT II sur la limitation des armes stratégiques.

Le Canada a exprimé son inquiétude à la suite de la déclaration du secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, qui a affirmé mercredi que son pays ne s'estimait plus lié par le traité en raison des violations soviétiques de l'accord. Il a de plus laissé entendre que les États-Unis pourraient dépasser les limites autorisées dès le mois d'août prochain.

À la sortie du petit déjeuner qu'il a offert hier matin aux ministres des 16 pays membres de l'Alliance atlantique, le premier ministre canadien Brian Mulroney a indiqué que le Canada ne soutiendra aucun projet américain de rompre ou d'abandonner le traité SALT II. Affirmant douter que la délégation américaine demande aux ministres de l'OTAN de

ratifier une telle décision, M. Mulroney a ajouté que cette position ne serait pas endossée par l'OTAN et certainement pas par le gouvernement du Canada.

Plus tard, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, évoquant à son tour la position américaine au cours de la cérémonie d'inauguration de la conférence, a déclaré qu'il s'agissait là d'un développement alarmant et il en a fait porter le blâme aux Soviétiques. Il est regrettable que le non-respect des termes de SALT II par les Soviétiques aient amené les États-Unis à ne plus se sentir liés par le traité, a ajouté M. Clark.

Les États-Unis et l'Union soviétique ont conclu l'accord sur la limitation des armes stratégiques en 1979, mais les Américains affirment que les Soviétiques en ont violé les conditions à plusieurs reprises.

Les premières discussions à huis clos, hier, ont été l'occasion d'une discussion libre sur tout un éventail de sujets, a indiqué un membre de la délégation britannique qui a tenu à

garder l'anonymat. Selon ce dernier, les ministres ont abordé les relations Est-Ouest, le contrôle des armements et les relations « Ouest-Ouest », une expression qui recouvre les tensions entre les États-Unis et leurs alliés européens, notamment au sujet du bombardement américain de la Libye, le mois dernier, et sur la meilleure façon de lutter contre le terrorisme.

À ce sujet, M. Clark a invité, dans son discours d'ouverture, les pays de l'OTAN à coopérer dans la lutte contre le terrorisme. Il a d'ailleurs prononcé son allocution au beau milieu du plus imposant déploiement de mesures de sécurité jamais vu depuis des années à Halifax, des centaines d'agents de la Gendarmerie royale et de policiers entourant l'hôtel Nova Scotian où la cérémonie se déroulait, sous la surveillance des hélicoptères. « La dernière chose que nous voulons c'est de voir le terrorisme international réussir à nous diviser, là où l'URSS a échoué », a-t-il dit. On s'attend à ce que la consolidation de l'unité au sein de l'OTAN constitue

l'un des thèmes majeurs de la réunion.

Par ailleurs, M. Mulroney a indiqué que M. Clark et le secrétaire d'État américain M. George Shultz se rencontreront vendredi, pour discuter des nouveaux droits tarifaires imposés par les États-Unis sur les importations de bardeaux de cèdre canadien, ainsi que d'une possible compensation pour les emplois qui pourraient être perdus dans ce secteur industriel au Canada.

Le premier ministre a ajouté que cette rencontre ne signifie pas que le Canada mettra fin à ses efforts en vue d'obtenir le retrait de ces tarifs.

Enfin, des représentants de 12 des pays membres de l'OTAN se rendront vendredi à Goose Bay, où le Canada espère que l'OTAN installera sa base d'entraînement aérien, de préférence à la Turquie. Un porte-parole du ministère de la Défense, le major Ray Windsor, a indiqué qu'une décision préliminaire sur le choix du site de la base serait prise en décembre prochain, à Bruxelles.



MM. Jos Clark et George Shultz doivent se rencontrer aujourd'hui à Halifax pour discuter de la délicate question de l'importation de bardeaux de cèdre aux États-Unis.

CONSTRUCTION Grève, lundi... lock-out, mardi

LAURENT SOUMIS

Un mois après l'expiration du décret gouvernemental dans l'industrie québécoise de la construction, l'heure de l'ultime affrontement a sonné: dès lundi prochain, les chantiers de la province seront paralysés par une grève générale de leurs 105,000 syndiqués, suivie, le lendemain, par un licenciement massif des ouvriers.

Le président du Conseil provincial des métiers de la construction - International, M. Maurice Pouliot, et le directeur général de la FTQ-Construction, M. Jean-Paul Rivard, ont confirmé la nouvelle au DEVOIR, hier, en fin de journée.

Au lendemain d'un autre débrayage général de quarante-huit heures dans l'industrie, la rencontre de conciliation entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et la coalition syndicale n'a pas permis, hier, d'entrevoir un quelconque déblocage des négociations.

Durant cette rencontre, MM. Pouliot et Rivard ont affirmé avoir prévenu les négociateurs de l'AECQ, MM. Claude Daoust et Michel Dion, du déclenchement imminent de la grève.

Les porte-parole patronaux auraient immédiatement annoncé qu'ils procéderaient à un lock-out général et illimité, dès mardi matin.

En présence du conciliateur, Me Raymond Leboeuf, les parties ont échangé sur leurs positions respectives durant toute la journée d'hier, recluses dans les bureaux montréalais du ministère québécois du Travail, mais sans que l'une d'entre elles ne propose une concession importante ou qu'elles ne parviennent toutes deux à un compromis majeur.

Toutefois, les porte-parole syndicaux ont révélé au DEVOIR que la coalition présentera au conciliateur, mardi soir prochain, une proposition « d'ouverture ».

Voir page 8: Construction

Gagnon-Tremblay présente son plan pour assurer l'autonomie financière des femmes

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — La ministre de la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a présenté hier un plan qui, croit-elle, assurera « une véritable autonomie financière pour les femmes ».

Le plan ne contient cependant que des énoncés généraux, sans identifier des mesures concrètes ni moyens financiers pour les appuyer.

Lors d'une conférence de presse qu'elle a donnée en compagnie d'une demi-douzaine de collègues du conseil des ministres, Mme Gagnon-Tremblay a ainsi résumé son plan:

- le gouvernement « poursuivra ses activités » de développement et de soutien pour la formation des femmes;
- il « portera une attention spéciale » à la réalité des travailleuses dans sa lecture du rapport Beaudry;
- il « évaluera l'opportunité » de hausser le salaire minimum;
- il « présentera des mesures susceptibles d'accroître » la sécurité économique des femmes;
- il « maintiendra son effort financier » pour procurer des services collectifs aux femmes;
- il « accentuera ses démarches » pour les 270,000 femmes immigrées;
- il « assurera la promotion de l'entrepreneuriat féminin »;
- il « étudiera très attentivement »



Mme Monique Gagnon-Tremblay

LE FÉMINISME LIBÉRAL

L'éditorial de Jean-Claude LECLERC en page 6

les recommandations du comité sur les femmes collaboratrices.

Une mesure concrète: la ministre présentera un projet de loi pour modifier le Code civil aux fins d'introduire la notion de réserve héréditaire. Cette modification vise à conserver pour un conjoint survivant une partie de l'héritage laissée par son conjoint décédé.

Mme Gagnon-Tremblay a par ailleurs dressé un bilan des gestes qu'elle a posés depuis six mois et qui confirment, a-t-elle dit, « la volonté d'agir avec célérité et pragmatisme à l'avancement de la cause des femmes ».

Entre autres mesures, elle a identifié le programme de trois ans pour la promotion des femmes en agriculture, la hausse de 14 %, annoncée en mars, du budget de l'Office des services de garde, la hausse de \$7,000 de la prime d'établissement agricole et un budget triennal de \$6 millions, annoncé le 21 mai dernier, pour le programme d'accès à l'égalité.

Par ailleurs, Mme Gagnon-Tremblay a offert trois « garanties » aux femmes.

La première est celle de « l'implication et la collaboration du conseil des ministres » pour la mise en place du plan d'action et de la promotion de la femme.

La seconde est « la transparence ».

Voir page 8: Plan

ÉCONOMIE

LE LOGICIEL EN DIFFICULTÉS

Malgré tout le battage dont elle peut bénéficier, l'industrie québécoise du logiciel reste embryonnaire et la situation dans laquelle elle se trouve, difficile. Page 9

HAUSSE DU TAUX D'ESCOMPTE

La Banque du Canada a relevé hier son taux directeur de 0.15 %. Page 9

Le silencieux

IL NOUS manque une organisation de protection qui se consacrerait à la défense des sentiers battus.

Notre ouverture sur le monde, nous la comparons à une fenêtre; jamais, et c'est souvent le cas, à une lézarde.

Les égoïstes sont presque tous des insatisfaits. Comme je les comprends !... Ils n'aiment qu'eux.

— ALBERT BRIE

L'AFRIQUE ET L'ENDETTEMENT

Des cadres africains dénoncent les pratiques complaisantes du FMI envers certains États



M. Mostafa Rhomari

PAULE DES RIVIÈRES

QUÉBEC — À l'heure où le Fonds monétaire international force les pays africains à adopter de vigoureux plans d'austérité pour « gérer et digérer » leur dette astronomique, les décideurs et intellectuels africains, ripostent en dénonçant violemment les pratiques du FMI dans leur pays.

Plusieurs cadres africains estiment en effet que le FMI est à la fois trop interventionniste et trop discret, d'une part parce qu'il impose ses politiques économiques, d'autre part, parce qu'il ferme les yeux sur les « gaspillages » des chefs africains.

« Le noeud du problème est politique ». Que le FMI soit conséquent avec ses propos et qu'il cesse de dialoguer avec des chefs d'État qui ne représentent pas leur peuple et gaspillent les fonds ».

Celui qui s'exprime ainsi est M. Mostafa Rhomari, directeur des études du cycle supérieur à l'Institut national d'administration publique de Rabat au Maroc. Il est un des 23 cadres et professeurs africains suivant présentement à Québec le « Programme intégré de management pour les cadres étrangers » offert à l'École nationale d'Administration publique à Québec.

Au moment où, aux Nations unies, 159 pays sont réunis en session spéciale pour discuter de

la crise économique africaine, LE DEVOIR a jugé à propos de rencontrer le groupe. Nous avons donc parlé à des représentants du Sénégal, du Mali, du Gabon, du Maroc, de la Mauritanie, de la Tunisie, du Zaïre et du Cameroun.

Il y a d'énormes différences entre les pays du continent. Qu'il suffise de mentionner les revenus par habitant, le niveau d'endettement, les conditions climatiques, les ressources naturelles.

Pourtant, dans la conversation, des propos reviennent inlassablement, qu'ils soient exprimés avec réserve, en demandant l'anonymat ou plus ouvertement.

Voir page 8: Afrique



M. Bolaji Akinyemi



« L'ORDINATEUR PERSONNEL QUI VOUS EN DONNE plus POUR VOTRE ARGENT. »

- MBC-555-2 Compatible IBM à 50%
- Accents français Traitement texte + chiffrier
- Imprimante près de qualité lettre

SPÉCIAL: 1688\$ *comprend écran monochrome

SANYO

Grand Choix, petits prix!
Dumoulin

783 MISTRAL (coin 8250 St-Hubert)

271-2316

Moscou n'a pas accepté toutes les conditions du juge Deschênes

JOCELYN COULON

OTTAWA — La Commission d'enquête sur les criminels de guerre nazis au Canada, présidée par le juge Jules Deschênes, n'a pas reçu toutes les assurances des autorités soviétiques quant à sa liberté d'enquête en Union soviétique.

Me Yves Fortier, un des avocats de la commission, a déclaré au DEVOIR que la réponse soviétique aux précautions juridiques énumérées par le juge Deschênes en novembre dernier n'était pas totalement satisfaisante.

« L'Union soviétique a accepté certaines de nos exigences, mais sur la question de la liberté d'interrogatoire des témoins en conformité des règles canadiennes de preuve, nous ne sommes pas satisfaits », a-t-il précisé.

Selon Me Fortier, cet élément est fondamental pour permettre un travail indépendant de la commission en Union soviétique. « Au moment où je vous parle nous écrivons aux autorités soviétiques pour renouveler nos demandes ». Me Fortier n'a pas voulu spéculer sur une réponse rapide des Soviétiques.

Le juge Deschênes avait fait parvenir à l'Union soviétique, en novembre dernier, une liste de six exigences juridiques pour permettre à la commission de travailler de façon indépendante dans ce pays. La commission détient plusieurs dossiers sur des criminels de guerre nazis réfugiés au Canada et qui auraient commis des crimes en Union soviétique. Pour compléter sa preuve, elle veut se rendre dans plusieurs pays, dont l'Union soviétique, pour y recueillir des éléments supplémentaires.

Mercredi, un porte-parole de l'ambassade soviétique, M. Markov, déclarait que son pays avait accepté les exigences du juge Deschênes et que l'ambassade était disposée à émettre des visas d'entrée « sans délai » aux membres de la commission. « Ce n'est pas à moi de commenter les déclarations soviétiques. Nous avons reçu les documents soviétiques et, après analyse, nous leur faisons actuellement part de nos réserves », a déclaré Me Fortier.

La semaine dernière, le juge Deschênes a demandé au ministre de la Justice, M. John Crosbie, de prolonger le mandat de la commission pour lui permettre de disposer de plus de temps pour rédiger son rapport et de voyager en Union soviétique. Le mandat de la commission, qui expire le 31 décembre dernier, avait été prolongé jusqu'au 30 juin prochain.

Des pressions sont exercées sur le ministre de la Justice pour influencer sa décision dans un sens comme dans l'autre. De nombreux groupes, principalement juifs, insistent sur le fait que les Soviétiques ont d'importantes informations, pressent le ministre de prolonger le mandat du juge Deschênes. D'autres part, les groupes représentatifs des Canadiens d'origine est-européenne, font valoir que les Soviétiques vont fabriquer des preuves pour leur causer du tort.

guérin

L'éditeur qui édite

Maintenant disponible
Approuvé par le M.E.Q.

Collection «Alouette»
Auteurs:
Pierrette Gaudreau

3e année:
Manuel de l'élève 10,35\$
ISBN-2-7601-1506-2 (100 p.)
Cahier d'activités 6,20\$
ISBN-2-7601-1352-3 (169 p.)
Guide du maître 14,90\$
ISBN-2-7601-1344-2 (116 p.)

collection
ALOUETTE



Pierrette Gaudreau

Cahier d'activités guérin

En vente dans les librairies:

4560 rue Station 168 est, rue 4440 rue
Saint-Denis Métro-Longueuil Sainte-Catherine Saint-Denis
Montréal, Québec Longueuil, Québec Montréal, Québec Montréal, Québec
Tél: (514) 849-1112 Tél: (514) 677-6525 Tél: (514) 861-5647 Tél: (514) 843-6241

Mulroney force Reisman à renforcer la présence des femmes et des francophones dans son groupe

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a personnellement exigé de l'ambassadeur Simon Reisman qu'il modifie la composition du Bureau des négociations commerciales pour y renforcer la présence des francophones et des femmes.

L'exigence formulée par le premier ministre a été faite en des termes tels, a-t-on assuré hier au DEVOIR, que l'ambassadeur Reisman n'aura pas le choix d'effectuer les changements demandés qui devront faire en sorte que les francophones et les femmes ne soient pas confinés, comme c'est le cas actuellement, à des fonctions subalternes.

Selon les informations recueillies par LE DEVOIR, la composition du Bureau des négociations commerciales a été discutée au Conseil des ministres où plusieurs ministres ont fait part de leur mécontentement. C'est alors que le premier ministre Mulroney aurait fait part de sa réaction, non sans souligner toutefois que les membres du comité ministériel responsable des négociations commerciales auraient pu faire preuve de vigilance et éviter d'être mis devant

un fait accompli par la presse.

Ce comité ministériel est celui qui est chargé de suivre de façon hebdomadaire la négociation sur la libéralisation des échanges. Il s'agit d'un sous-comité du comité des priorités du cabinet. Le président en est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark. Le ministre délégué au Commerce extérieur, James Kelleher, et le président du Conseil du trésor, Robert René de Cotret, en sont tous deux vice-présidents. Chaque semaine, les membres du comité rencontrent M. Reisman qui détient ses mandats de ce comité.

Si les membres du comité ministériel ont pu manquer de vigilance, il appert toutefois qu'au point de départ M. Clark avait demandé à M. Reisman de faire en sorte que le Bureau des négociations commerciales reflète la réalité canadienne. Lorsqu'il a vu les premières manchettes de journaux démontrant que l'on avait ignoré sa demande, M. Clark était furieux, a-t-on confié.

M. Reisman avait réagi à ces informations en présentant des statistiques démontrant que la proportion de francophones au sein de son équipe était similaire à celle qu'on retrouve dans la population canadienne. Il avait dit avoir



M. Simon Reisman



M. Brian Mulroney

eu comme critère de sélection de son personnel la compétence. Rappels cependant qu'on ne retrouve que trois francophones dans les postes de direction du Bureau des négociations et une seule femme.

Le mécontentement manifesté par plusieurs ministres vient du fait que M. Reisman a en

quelque sorte ignoré deux des engagements majeurs du premier ministre Mulroney soit d'accorder partout au sein du gouvernement fédéral une place de premier plan aux francophones et aux femmes, deux groupes qui accusent un retard historique à cet égard.

L'un de ces ministres mécontents est le ministre responsable de la Condition féminine, Walter McLean, qui témoignait en commission parlementaire a qualifié d'inacceptable la composition actuelle du Bureau des négociations commerciales. Promettant des changements, il s'est dit incapable de préciser à quels moments ils surviendront.

Dans une entrevue à l'agence Canadian Press, M. McLean a noté que le comportement de M. Reisman est typique des stéréotypes sexistes qui persistent dans le réseau actuel des décideurs. Ces stéréotypes veulent qu'il n'y a pas suffisamment de femmes qualifiées et expérimentées pour occuper des postes de direction. Dans le cas du Bureau des négociations commerciales, c'est ce qui a prévalu, a dit croire le ministre qui soutient qu'il existe suffisamment de femmes qualifiées pour occuper partout des postes de direction.

Remise en cause du fichier central des fournisseurs

Sommé par le président Lorrain de se rétracter, Chevrette accuse le ministre Rocheleau de le menacer

GILLES LESAGE

QUEBEC — Le président de l'Assemblée nationale a sommé hier le leader de l'opposition de retirer ses allégations de la veille concernant la faiblesse et le parti-pris dont il ferait preuve dans la direction des débats parlementaires.

Si M. Guy Chevrette n'obtempère pas, M. Pierre Lorrain demandera à un député, ne pouvant le faire lui-même, de présenter une motion pour mettre en question la conduite du député péquiste de Joliette. Ce dernier se donne jusqu'au début de la semaine pour étudier la requête du président et aviser de l'attitude à suivre. Il ne nie nullement qu'il a tenu les propos que *La Presse* lui attribue, dans son édition d'hier; au contraire, il est prêt à les étayer devant l'Assemblée nationale, le cas échéant.

« Chevrette en guerre ouverte contre Lorrain », titrait le journal. « En dix ans, je n'ai jamais vu un président aussi faible. Il laisse les ministres répondre n'importe quoi, même si ce n'est pas pertinent à la question posée, et même si ça provoque des débats. » Depuis quelques semaines déjà, l'opposition, surtout son leader parlementaire, conteste de façon larvée le président. Il semble que la goutte qui a fait déborder le vase soit la décision rendue mercredi par M. Lorrain. Non seulement ce dernier a-t-il rejeté la demande d'enquête par l'Assemblée sur des propos du



M. Pierre Lorrain

ministre délégué aux Services et à l'Approvisionnement, mais il a reproché verbalement à M. Chevrette de lui avoir fait tenir des notes, alors qu'il avait pris l'affaire en délibéré.

Dès le début de la séance, le président a relevé la gravité des critiques et commentaires de M. Chevrette. Il ne peut accepter que quiconque mette en doute son impartialité dans l'exercice des fonctions que l'Assemblée lui a confiées à l'unanimité, en décembre dernier. Il invite le député de Joliette à retirer ses propos ou à se prévaloir du règlement, qui permet à l'Assemblée de

se prononcer sur la conduite de l'un de ses membres. Sinon, c'est lui qui sollicitera le concours d'un député afin de présenter une motion mettant en question la conduite de M. Chevrette. Jusqu'à preuve du contraire, M. Lorrain est investi de la confiance de l'Assemblée, rappelant qu'il rend ses décisions en fonction du règlement, de la loi, de la jurisprudence et de la doctrine.

Le leader parlementaire de l'opposition est resté muet mais, à la première question, il est revenu sur l'affaire qui a mis le feu aux poudres. Il continue de mettre en question la conduite du ministre Gilles Rocheleau et ses « propos contradictoires », concernant l'octroi d'un contrat à la firme Roger Pominville pour la révision du fichier central des fournisseurs. M. Chevrette accuse à son tour le ministre délégué d'utiliser des menaces et injures à son égard, disant notamment: « Chevrette va payer pour ce qu'il a dit ».

M. Rocheleau répond que son intégrité et sa réputation ont été mises en cause et que, comme il l'a fait dans le passé, il a l'intention de se défendre. Comment? En suivant « de très près » le leader de l'opposition, qui pourrait subir le même sort que certains anciens ministres péquistes. Intimidation, chantage, menaces, lance M. Chevrette. Non, répond le ministre.

Le député de Joliette tente, une fois de plus, de faire ressortir des



M. Guy Chevrette

contradictions dans les propos tenus par le ministre, concernant l'ampleur du mandat Pominville. Le ministre les repousse du revers de la main, estimant que ce n'est que sémantique. Quant à la légalité des \$150,000 dépensés par Baie-Comeau pour s'opposer à sa fusion avec Hauteville, il y a quatre ans, M. Rocheleau invite les péquistes à rendre publique l'expertise effectuée par le gouvernement, il y a deux ans. Quant aux documents préparés par la firme Pominville, ils visaient à défendre Baie-Comeau contre « l'agression » du gouvernement péquiste.

Non sollicités, ils ont été remis autant au gouvernement qu'à l'opposition et, quant à lui, il ne les a pas utilisés.

La séance d'hier a par ailleurs été marquée par les échanges suivants.

■ Essence. Le ministre des Finances a annoncé des allègements additionnels à l'égard de la surtaxe sur l'essence. Ils touchent certaines parties des comtés de Laviolette, Pontiac et Kamouraska-Témiscouata. M. Gérard-D. Lévesque a aussi fait connaître les modalités de certaines mesures de son budget du 1er mai. Le critique péquiste, M. Jean Garon, déplore qu'il n'y ait pas de soulagements pour l'ensemble des consommateurs, qui paient l'essence plus cher que partout ailleurs en Amérique du Nord. M. Lévesque lui renvoie en quelque sorte... l'ascenseur, mis en place il y a quatre ans.

■ Le président du Conseil du trésor nie que le processus d'embauche des occasionnels de la fonction publique ait été modifié de fond en comble, comme le prétendent le Syndicat des professionnels et l'opposition parlementaire. L'inscription sera faite dans les ministères et organismes, plutôt que dans les Centres Travail-Québec, mais chacun continuera de faire l'évaluation et le choix des candidats.

■ Aide sociale. Le ministre Pierre Paradis a confirmé que des modifications au règlement de l'aide sociale sont mises en oeuvre ces jours-ci. Elles représentent des compressions de \$11.4 millions et touchent près de 10% des ménages bénéficiaires de l'aide sociale. Le député Jean-Pierre Charbonneau se demande comment concilier ces mesures avec la réforme en profondeur promise pour l'automne prochain. Le ministre répond qu'il s'agit de mesures d'équité, permettant de récupérer des sommes qui iront à ceux qui en ont le plus besoin.

■ Canadair. Sans faire référence à l'intention de Bombardier de se porter acquéreur de Canadair, le ministre de l'Industrie et du Commerce dit qu'il a fait les représentations qui s'imposent à Ottawa, en vue du maintien d'activités aéropatiales à Saint-Laurent et à Dorval. M. Daniel Johnson est convaincu que le premier ministre et député de Saint-Laurent « est en train de voir aux affaires de son comté ».

L'opposition réclame la publication des rapports du comité consultatif

Avenir économique de Montréal : De Cotret fera ses recommandations la semaine prochaine

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du trésor, responsable du Comité ministériel sur l'avenir économique de la région montréalaise, Robert De Cotret, a indiqué hier aux Communes que les recommandations de son groupe de travail seront rendues publiques la semaine prochaine.

« Le Comité consultatif, a-t-il dit, nous a déjà soumis un rapport préliminaire dans un temps record, à peine un mois après qu'il eût été constitué (le 6 décembre), et il doit aussi soumettre au Comité ministériel une deuxième étude vendredi de la semaine prochaine.

« Etant donné, a poursuivi M. De Cotret, que le but de l'exercice est de redonner à Montréal sa vigueur économique qu'elle a malheureusement perdue sous l'ancien gouvernement, c'est bien entendu que les recommandations appropriées qui nous sont faites par le Comité consultatif seront rendues publiques et elles seront annoncées dans les plus brefs délais. »

A la sortie des Communes, le mi-

nistre a expliqué que le rapport préliminaire présenté en janvier dernier faisait état de la situation dans la grande région de Montréal, parlait d'évolution économique et identifiait certains secteurs problèmes, comme celui des chantiers maritimes, du textile et des chaussures, le cas de l'usine Bombardier et de la raffinerie Gulf partiellement fermée depuis, de la SKD Technologie et de Daoust-Lalonde deux autres industries disparues.

« Ce document, a-t-il dit, contenait certaines recommandations, dont celle du Centre bancaire international, mentionnée dans le budget de février et d'autres qui sont encore sur la table de travail du cabinet.

« On retient les autres détails, a poursuivi M. De Cotret, parce qu'on voudrait faire des annonces plus globales. »

Le deuxième rapport, attendu pour vendredi prochain, contient aussi des recommandations spécifiques pour l'Est de Montréal. Sans vouloir entrer dans les détails, le mi-

nistre a promis « des projets qui touchent directement Montréal-Est comme zone d'intervention privilégiée. »

Cette perspective de voir aboutir certains des dossiers a réjoui le député libéral Jean-Claude Malépart et son collègue Jacques Guilbault qui ont quand même réclamé la publication intégrale des deux documents et non « les recommandations appropriées » comme l'a indiqué le ministre De Cotret en Chambre.

Jean-Claude Malépart, membre fondateur du Comité de survie de l'Est de Montréal, le 10 octobre 1985, a par ailleurs insisté pour que les membres du Comité consultatif sur le développement économique de la région de Montréal, présidé par Laurent Picard de l'Université McGill, rencontre le Comité de survie de l'Est de Montréal avant de faire des recommandations au ministre De Cotret.

En octobre dernier, 2,370 pertes directes d'emplois étaient prévues dans l'Est de Montréal. L'action po-

sitive de tous les intervenants a permis de sauver 1,525 emplois.

Chez Versatile Vickers, 475 emplois sur 650 ont été temporairement sauvés; chez Bombardier, 450 sur 650; chez Gulf 100 sur 450; à la Canadian Steel Wheel 200 sur 250; à la Canadian Steel Foundries 100 sur 300; chez SKD-Technologie, les 170 emplois ont été perdus ainsi que les 100 de chez Daoust-Lalonde.

Message important aux propriétaires de faucillons à ficelle Black & Decker

Le ventilateur et le couvercle de certains modèles de faucillons Black & Decker fabriqués entre janvier 1982 et décembre 1984 peuvent se briser lors de l'utilisation et ainsi constituer un risque.

Nous demandons donc aux propriétaires de faucillons Black & Decker de vérifier le numéro de leur modèle inscrit sur la plaque signalétique située près de l'interrupteur. Les modèles suivants font l'objet de ce rappel:

modèle n° 8251-04 type 1

et

modèle n° 8255-04 type 1

Les propriétaires de ces faucillons devraient cesser immédiatement de les utiliser et devraient les retourner au centre de service autorisé le plus près, inscrit dans les Pages jaunes à la rubrique « Outils », afin que nous leur apportions une MODIFICATION SANS FRAIS

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

Black & Decker Canada Inc.
C.P. 377 - 100 Central Avenue
Brockville, Ontario K6V 5W6

ou appelez sans frais au numéro suivant: 1-800-361-6060



BLACK & DECKER mc

McMarque de commerce de The Black & Decker Corporation. Usager inscrit. Black & Decker Canada Inc.



Résultats

Tirage du 28-5-86

Prochain tirage: 31-5-86	6/6	0	7 615 630,40\$
	5/6 +	12	175 652,50\$
	5/6	393	1 705,40\$
Gros lot (approx.):	4/6	19 831	65,00\$
	3/6	346 542	10,00\$
8 600 000,00\$	Ventes totales:		19 157 787,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Il craint le projet de loi C-75 Côté défendra la voie fluviale du St-Laurent

ALAIN DUHAMEL

En tête de liste des sujets dont ils discuteront la semaine prochaine, les ministres des Transports du Québec et du Canada ont inscrit le problème de la tarification des services de la Garde côtière canadienne dans la voie fluviale du Saint-Laurent.

La Chambre des communes aborde la troisième et dernière lecture du projet de loi C-75, présenté par M. Don Masankowski, ministre des Transports, loi modifiant la loi sur la marine marchande du Canada et, en conséquence, la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, la loi sur le code maritime et la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz.

« Ce projet est vital pour la voie maritime », a affirmé le ministre québécois, M. Marc-Yvan Côté, au cours d'une tournée à Montréal, hier. « Il y a des risques que le port de Montréal devienne moins compétitif ».

Le port de Montréal et toutes les installations portuaires de la voie fluviale, depuis la tête des Grands Lacs jusqu'au golf du Saint-Laurent.

Un article de ce projet de loi donne à la Garde côtière canadienne le pouvoir de se faire rembourser les frais des services de navigation, qu'elle ait ou non fourni réellement un service de navigation. En d'autres termes, la Garde côtière pourrait imposer un tarif pour ses services de briseglace, de balisage, de dragage et de sauvetage dans la voie fluviale que les navires les aient ou ne les aient pas utilisés.

L'amendement à la loi sur la marine marchande a soulevé l'opposition des états riverains, des compagnies maritimes et des sociétés portuaires tout le long de la voie fluviale car il compromet la situation concurrentielle du système Saint-Laurent/Grands Lacs face aux ports de la côte est du continent, moins grands utilisateurs des services de la Garde côtière puisqu'ils s'ouvrent directement sur l'océan.

Seuls les promoteurs du port de Halifax ont incité le gouvernement canadien à adopter sans délai un amendement qui les avatagerait. Depuis plusieurs années, ils dénoncent comme un avantage indu l'ouverture en hiver de la voie fluviale jusqu'à Montréal puisque la Garde côtière ne se rembourse pas des frais qu'elle fait dans cette opération. L'avantage devient indu à leurs yeux parce que, affirment-ils, le transport par rail entre Halifax et Montréal, reste à la charge des transporteurs et de leurs clients.

Les utilisateurs de la voie fluviale rappellent au bon souvenir du ministre des Transports l'existence de plusieurs lois pourvoyant au financement public, en tout ou en partie, du transport ferroviaire dans l'est du pays. Des transporteurs maritimes de Montréal ont déjà souligné la concurrence déloyale des transporteurs ferroviaires sur les routes entre Montréal et les provinces maritimes.

Outre les répercussions de ce projet de loi, les ministres discuteront de l'entente auxiliaire de développement régional en matière de transport, de transport aérien et d'aéroports.

Ce soir, le groupe français Éphémère

La pyrotechnie : un art avec des règles et un vocabulaire propres

FRANÇOIS BARBEAU

Une longue et minutieuse préparation précède la mise à feu des pièces pyrotechniques qui se répandent dans l'obscurité en gerbes lumineuses à l'occasion du deuxième concours international d'art pyrotechnique de Montréal.

Ces pièces, que les amateurs tendent à classer en deux catégories, les pétards et les fusées, sont désignées par des termes bien précis. La détonation qui se fait entendre 30 minutes avant le début du spectacle est l'explosion d'une pièce appelée maron d'air. Le vocabulaire de la pyrotechnie est riche : jets, chandeliers romains, pots à feu, feux de Bengale, volcans, comètes, cascades, soleils, effets nautiques, etc.

Entre eux, les artificiers ont un langage plus technique encore. Le plan du spectacle pyromusical que les pyrotechniciens du groupe français Éphémère présentent ce soir, d'une durée de 35 minutes, chronique de la création de l'univers, de l'eau, du feu, de l'air et de la naissance de l'homme avec ses guerres, ressemble à la fois à la coupe transversale d'un jardin fleuri et à des données comptables.

Le spectacle débutera sur la musique de l'Apocalypse des animaux, de Vangelis. Sur le plan du spectacle, on peut lire, pour les premières secondes : 10 effets rubis Guérard, 30 effets parachutes rouge, 10 effets rubis, une comète rouge et quatre comètes ou en une envolée, répété quatre fois, une comète rouge magnésium (très éclairante). À la 144e seconde seront lancées cinq bombes saxons (gros calibres) qui libéreront au bout de leur course des soleils dont la descente sera ralentie par des parachutes. Le moment de la mise à feu de chacune des pièces est ainsi indiqué pour les deux minutes et 54 secondes que durera ce premier tableau pour permettre la synchronisation avec la musique.

Visuellement, sur le plan, chacune de ces pièces est indiquée par un trait vertical au crayon qui en souligne la couleur, dont l'extrémité illustre le résultat escompté et dont la longueur précise la hauteur du tir. Un autre plan comporte une série de lignes horizontales qui indiquent la durée d'illumination de chaque pièce et sur lequel sont notées les séquen-



ces de mise à feu.

Les artisans pyrotechniciens de la maison Berastegui et Rollet ont mis près de trois mois à la préparation des pièces qui seront lancées ce soir. La mise en scène et le choix de la musique, du ressort du groupe Éphémère, ont aussi nécessité trois mois d'effort.

Depuis mardi, les gens d'Éphémère sont sur les rampes de lancement de La Ronde à mettre en place les mortiers, tubes de carton épais ou d'acier, dans lesquels sont insérées les pièces, comme des obus dans un canon, et à disposer les mâches et les fils électriques qui déclenchent l'allumage.

Des échafaudages ont été érigés pour suspendre une pièce énorme qui, une fois allumée, représentera une fleur. Un radeau de 10 mètres

carrés servira aussi de rampe de lancement dans le lac des Régates.

Un des membres d'Éphémère, Alain Burkhalter, qui supervise l'installation, s'émerveille de l'espace dont ses techniciens peuvent disposer pour installer leurs pièces. Nous n'avons rien de tel en Europe, remarque-t-il en imaginant des spectacles qu'il pourrait monter ici : des cascades de feu sur le pont Jacques-Cartier, des navires crachant feux et flammes dans le port, une baleine pyrotechnique, etc.

Quelque 4.000 pièces seront mises à feu ce soir, accompagnant une quarantaine de thèmes musicaux, dont un extrait d'Apocalypse Now, la chevauchée de Walkyries, qui illustrera en musique le tableau sur la guerre. Le spectacle se terminera sur une musique d'Higelin.

Environnement: coalition sans précédent

LOUIS-G. FRANCOEUR

Une coalition d'une envergure sans précédent a commencé à se structurer hier après-midi contre le projet de loi 70 par lequel le gouvernement Bourassa veut faire disparaître les articles de la loi de l'Environnement qui assurent un accès universel aux dossiers gouvernementaux relatifs à la présence de contaminants dans la province.

Mercredi, l'Union des producteurs agricoles, l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA) et la Fédération québécoise de la faune (FQF) prenaient position contre ce projet de loi divulgué par LE DEVOIR samedi dernier.

Leur prise de position a suscité tellement d'appuis que le nouveau original en était à jeter les bases d'une coalition provinciale. La présence des amérindiens dans cette coalition avec les chasseurs et les pêcheurs - ainsi que les pourvoyeurs - constituerait un fait sans précédent dans les annales québécoises de l'environnement.

Les pourparlers amorcés hier indiquent que le mouvement A Court d'eau, le Regroupement pour un Québec vert et l'Association des biologistes du Québec se joindront aussi à la coalition. Ses organisateurs inviteront aussi la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL), STOP, la SVP et les centrales syndicales à se battre pour le maintien des clauses d'accès aux informations gouvernementales sur la présence de contaminants et pour le maintien d'un registre public des décisions importantes du ministère de l'Environnement.

Selon un groupe d'experts La chute du prix du pétrole ralentit les recherches en énergies de remplacement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le prix du pétrole doit cesser de chuter à l'échelle mondiale sinon tous les efforts entrepris depuis 15 ans pour limiter l'utilisation des combustibles fossiles et l'effet de serre, que provoque leur combustion, risquent actuellement d'être compromis.

Telle est la principale conclusion d'un rapport signé par un groupe d'experts internationaux, rendu public hier à Ottawa par la Commission mondiale de l'Environnement et du développement.

La crise de l'énergie des dernières décennies, en provoquant une hausse des prix, a permis le financement de recherches sur la mise au point d'énergies de remplacement moins dommageables pour l'environnement comme l'utilisation de la biomasse ou de l'énergie nucléaire, notent les experts. Ces derniers recommandent d'ailleurs d'intensifier la recherche pour rendre plus sécuritaire l'utilisation de l'énergie nucléaire, une filière énergétique d'avenir, disent-ils, même après l'accident de Tchernobyl.

Un des experts de la commission, le Dr L. W. Sherrill, un conseiller de la Commission canadienne de l'énergie atomique, a d'ailleurs accusé mercredi les journalistes occidentaux d'avoir grossièrement exagéré l'accident de Tchernobyl et d'avoir présenté des hypothèses alarmistes pour des faits. L'Union soviétique, a-t-il dit, a réagi lentement, cer-

tes, mais au plan des faits, les faits lui donnent raison. Les Américains et la presse occidentale a réagi vite mais au prix d'une dramatisation souvent sans rapport avec les faits. Il a notamment donné en exemple le rapport d'un correspondant de l'UPI à Moscou, qui parlait de 2.000 morts le soir de l'accident. Ou de ces photosatellites qui « prouvaient » l'explosion du deuxième réacteur.

Dans une rencontre avec la presse nord-américaine, mercredi, d'autres experts de la commission ont expliqué que l'utilisation massive des combustibles fossiles était en train d'accélérer le réchauffement de la planète, un phénomène auquel contribuent notamment la disparition accélérée des grandes forêts de l'univers. Des experts de la commission ont même dénoncé le financement de ces méga-projets de déforestation par des organismes internationaux ou les gouvernements occidentaux qui n'affichent pas plus de discernement environnemental que les promoteurs privés.

Un autre rapport rendu public hier par la Commission mondiale indique que l'approvisionnement en nourriture de l'espèce humaine ne pourra plus être assuré d'ici quelques décennies si les pays occidentaux continuent d'encourager par des subventions la surproduction chez eux pendant que la production agricole du Tiers-monde est de plus en plus marginalisée et que ces pays sont dévastés par les techniques culturales intensives exportées par l'Occident.

Le statut des artistes : Bacon fera ses recommandations au cabinet à l'automne

QUÉBEC (PC) — En clôturant hier les audiences de la Commission parlementaire sur le statut des artistes, la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon a révélé qu'elle entend déposer ses recommandations au cabinet à l'automne.

Les recommandations pourraient bien se traduire par un projet de loi, a ajouté Mme Bacon. Au cours des séances, commencées le 20 mai, la commission a entendu 37 organismes appartenant à toutes les disciplines artistiques.

Dans l'ensemble de toutes les démarches nécessaires à la revalorisation du statut de l'artiste, cette consultation directe n'est qu'un début, la phase un, a déclaré la vice-première ministre.

Afin d'élaborer des voies de solution, au cours de la phase deux, un comité spécial de travail analysera toutes les recommandations des mémoires déposés ainsi que tous les commentaires et suggestions entendues en commission.

Ce comité sera présidé par Mme Christiane Pelchat, du comté de Vachon, adjointe parlementaire aux Af-

aires culturelles, qui sera secondée par les députés André Hamel, de Sherbrooke, et Jean Audet, de Beauce-Nord.

Le comité aura aussi le mandat de consulter les divers autres ministères qui seront touchés par le dossier du statut de l'artiste. Il est possible que le comité doive, en cours de mandat, consulter de nouveau des artistes afin de vérifier des hypothèses de solution. Le comité devra présenter un rapport préliminaire vers la mi-juillet.

L'avenir et le développement de la culture québécoise, a déclaré Mme Bacon, dépendent prioritairement de la vitalité des artistes et créateurs qui sont le fer-de-lance de notre culture. D'où l'importance de régler ce dossier « capital, non seulement pour les artistes mais pour toutes les Québécoises et tous les Québécois ».

GRAND BAZAR

de liquidation
au profit des
Ateliers Croquis

Samedi,
le 31 mai
de 9h à midi

au Centre communautaire
de loisirs de Côte-des-Neiges,
5347, ch. de la Côte-des-Neiges

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

EN GRANDE PRIMEUR À MONTRÉAL

C.M. MICHAUD
ET

SEIKO

EXAMINENT
GRATUITEMENT
VOTRE
MONTRE

FAITES
PASSER UN
EXAMEN GRATUIT
À VOTRE MONTRE
SEIKO:

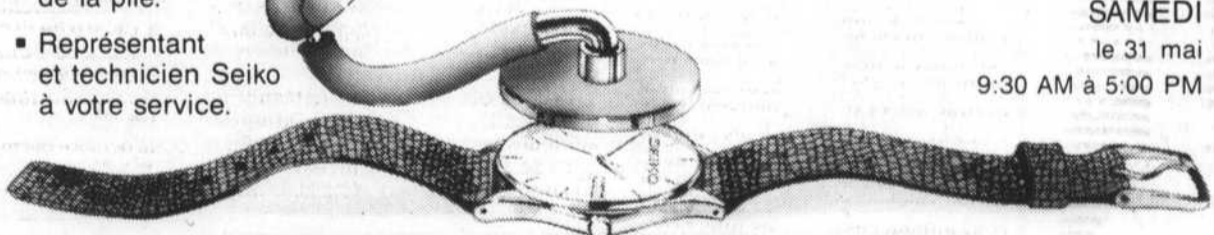
- Examen gratuit du mécanisme et de la précision.
- Remplacement gratuit de la pile.
- Représentant et technicien Seiko à votre service.

Clinique
SEIKO

JEUDI
le 29 mai
midi à 9:00 PM

VENDREDI
le 30 mai
midi à 9:00 PM

SAMEDI
le 31 mai
9:30 AM à 5:00 PM



De plus, C.M. Michaud, la plus grande salle de montres au pays, vous offre à cette occasion:
• 40% d'escompte sur plus de 400 modèles différents de montres Seiko et Lassale, • 25% d'escompte sur un immense choix de bracelets en cuir • Un nettoyeur à bijoux gratuit.
• Une gravure gratuite à l'achat de chaque montre
• 3 ans de garantie sur toutes les montres Seiko; une exclusivité C.M. Michaud.

SEIKO

L'homme a inventé le temps.
Seiko l'a perfectionné.



"Mon Bijoutier"

Une seule adresse:
937 est, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G9
(514) 279-4527

Plan mise de côté

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La session spéciale de l'ONU se termine samedi

Les bailleurs de fonds des pays africains hésitent toujours

PHILIPPE DEBEUSSCHER
de l'Agence France-Press

NEW YORK — Les négociations entre les pays africains et leurs partenaires financiers sur un pacte historique de développement en faveur de l'Afrique étaient totalement dans l'impasse hier matin aux Nations Unies, affirmait-on dans les milieux diplomatiques de l'ONU.

La session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur la situation économique critique de l'Afrique, à laquelle participent le président du Sénégal, M. Abdou Diouf, et près de quatre-vingt ministres de tous les continents, dont une cinquantaine de ministres des Affaires étrangères, doit s'achever demain.

Selon des sources africaines, les négociations sur le document final

de la session, entrées dans une phase active mercredi soir dans le cadre d'un comité ad hoc présidé par le Canada, n'ont abouti à aucun changement dans les positions des délégations.

Les pays africains insistent toujours pour que leurs bailleurs de fonds (essentiellement les Occidentaux) acceptent de consentir une aide supplémentaire de \$ 45,6 milliards jusqu'en 1990, pour soutenir les réformes fondamentales des économies africaines, dans lesquelles l'Afrique s'engage à investir elle-même \$ 82,5 milliards, dont l'essentiel ira à l'agriculture et à ses secteurs d'appui.

Mais la plupart des pays riches refusent des engagements aussi précis à moyen terme, tout en appuyant en général les efforts que les diri-

geants africains entendent mener pour sortir leur continent de la faim et de la pauvreté.

Pour tenter de briser cette impasse, les pays africains ont constitué un groupe de contact pour poursuivre des consultations informelles avec leurs partenaires financiers.

Parallèlement, ils ont demandé à leurs ministres d'intervenir dans les pourparlers qui devaient continuer durant toute la journée de jeudi.

Le document final

De nombreux passages du projet de document final de 16 pages étaient encore entre parenthèses et les pourparlers, indiquant-on dans les milieux diplomatiques, portent pratiquement sur chaque mot.

Même le titre du document, qui s'intitule « Analyse sur la situation

économique critique de l'Afrique » est contesté, ont précisé des sources africaines.

Le refus des pays riches de prendre des engagements précis suscite la déception au sein des délégations africaines qui ne désespèrent cependant pas de voir ces pays accepter un compromis.

Mercredi soir, le ministre des Finances et du Développement du Zimbabwe, M. Bernard Chidzero, a résumé l'atmosphère en déclarant: il faut espérer très sérieusement que les décisions de cette session seront caractérisées par des actions de suivi et donc par une rupture distincte avec les traditions du passé.

Il n'a pas caché qu'il faisait là référence aux grandes conférences du passé, dans lesquelles les pays riches avaient pris l'engagement de consacrer des efforts spéciaux en faveur des pays africains les moins avancés (PMA). Mais leurs promesses ont largement été trahies par leurs actions a-t-il dit.

A l'exception du Canada et des Pays-Bas, qui ont annoncé des mesures concrètes pour alléger le fardeau de la dette africaine, les autres Occidentaux n'ont fait aucune proposition précise, bien que nombre d'entre eux, comme la France, se soient prononcés en faveur d'efforts supplémentaires soit bilatéraux, soit dans le cadre des institutions financières spécialisées.

Pas de moratoire pour la France

La France, qui est le deuxième bailleur de fonds de l'Afrique après les Etats-Unis, a aussi réaffirmé l'objec-

tif défini en 1981, qu'elle n'a pas pu tenir en raison de ses difficultés économiques, de consacrer dans les meilleurs délais possibles 0,7 p.c. de son PNB à l'aide publique au développement.

En revanche, comme les autres grands occidentaux, elle s'est montrée hostile à toute idée d'annulation ou de moratoire sur la dette africaine, estimant que ce problème devait être traité au cas par cas dans les enceintes spécialisées.

Le débat général de la session spéciale devait se terminer hier soir, par l'intervention de l'observateur de l'OLP à l'ONU, qui a été ajoutée juste avant la clôture de la liste des orateurs.

LE MONDE EN BREF

■ Douze Libyens expulsés d'Italie

ROME (AFP) — Douze Libyens, fonctionnaires de sociétés libyennes en Italie, ont été déclarés indésirables et devront quitter le pays avec leur famille dans les trois jours, a annoncé hier soir la préfecture de police de Rome. Seize autres Libyens, également indésirables, n'ont pas été trouvés à leur domicile lors des contrôles effectués dans la nuit de mercredi à jeudi dans la capitale italienne, apprend-on de même source. Ils avaient déjà quitté l'Italie depuis plusieurs jours, ajoute-t-on.

■ L'affaire Bhopal

NEW YORK (AFP) — Le juge fédéral du tribunal de New York a donné jusqu'au 12 juin au groupe chimique américain Union Carbide, pour accepter sa décision de transférer l'affaire des victimes de la catastrophe de l'usine de Bhopal devant les tribunaux indiens. Le juge John Keenan a rejeté ainsi un ultime effort d'avocats américains de conserver la procédure aux Etats-Unis — et donc d'être rémunérés pour leurs services — arguant qu'aucun règlement, notamment à l'amiable, n'était possible sans l'accord du gouvernement indien.

■ Huit terroristes devant leurs pairs

BOSTON (AFP) — Huit personnes ont été accusées, hier, par une chambre de mise en accusation de Boston d'avoir été impliquées sur une période de neuf ans dans des attentats aux Etats-Unis, en tant que membres de deux groupes terroristes, ont annoncé les autorités. Selon l'acte d'accusation, les accusés (cinq hommes et trois femmes) sont liés au meurtre en 1981 d'un policier du New Jersey, à la tentative d'assassinat de trois autres policiers, ainsi qu'à une vingtaine d'attentats ou de tentatives d'attentat à l'explosif et à une dizaine de hold-ups de banques. L'acte d'accusation précise que les deux groupes avaient notamment pris pour cible des installations de la Mobil Oil, des bureaux appartenant aux firmes IBM, Honeywell, General Electric et Union Carbide, tous situés dans l'Etat de New York.

■ Des représailles arméniennes ?

BEYROUTH (AP) — Une organisation clandestine arménienne responsable de plusieurs attentats aux Etats-Unis et en Europe, a promis, hier, de poursuivre et de punir sévèrement les assassins de quatre Libanais d'origine arménienne qui demeureraient à Beyrouth-Ouest. Cette déclaration de l'ASALA (Armée secrète de libération de l'Arménie) a été rendue publique dans un communiqué en arabe distribué alors que les 400.000 Arméniens du Liban faisaient grève pour protester contre les meurtres de leur coréligionnaires. Le texte de l'ASALA tient pour responsable les « fascistes qui veulent contraindre les Arméniens à fuir Beyrouth-Ouest. Nous les poursuivrons et leur donnerons une dure leçon.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIES

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

Weinberger à la chaîne NBC

« La sécurité nationale a primauté sur l'accord de SALT-2 »

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger a déclaré, hier, que la sécurité nationale des Etats-Unis et non pas l'accord SALT-2 sur le désarmement, était le seul facteur déterminant dans la définition de la politique d'armements américaine.

L'accord SALT est un accord qui permet aux Soviétiques de développer et de construire davantage des armes qu'ils possèdent déjà, a déclaré M. Weinberger dans une interview à la chaîne de télévision NBC.

« Ce n'est pas un très bon accord. Ce que veut le président, ce que je veux (...), c'est de tenter de parvenir à des accords qui réduisent de façon draconienne le niveau d'armement de chaque côté et ce n'est pas ce que fait SALT », a-t-il ajouté. « C'est pourquoi le président s'y est toujours opposé. »

C'est la deuxième fois en deux jours que M. Weinberger s'élève contre le traité SALT-2 sur la limitation des armements nucléaires stratégiques, signé en 1979, mais jamais ratifié par le Sénat américain.

Mercredi, il avait affirmé que les Etats-Unis étaient décidés à ignorer cet automne les limites imposées par ce traité, qui autorise chaque super-puissance à déployer 1 000 missiles intercontinentaux ou 1 320 vecteurs stratégiques (missiles, bombardiers, etc.).

Mardi, la Maison Blanche avait annoncé que les Etats-Unis respecteraient dans l'immédiat le traité SALT-2, mais avait souligné que leur conduite à l'avenir serait déterminée par le comportement de l'URSS et les besoins des forces américaines.

Pour rester dans les limites du traité, les Etats-Unis démantèleront cet été deux sous-marins lance-missiles Poseidon, tandis qu'un nouveau

sous-marin lance-missiles Trident entrera en action.

M. Weinberger a précisé, jeudi, que les nécessités de sécurité seront notre première, et en fait notre seule

Reagan s'en prend encore au protectionnisme du Congrès

WASHINGTON (AFP) — Le Président Ronald Reagan a vigoureusement dénoncé hier le projet de loi de commerce protectionniste approuvé récemment par la Chambre des Représentants et a réaffirmé sa détermination d'agir agressivement pour ouvrir les marchés étrangers aux exportations américaines.

Dans un discours prononcé devant l'Association Nationale des Industriels américains (National Association of Manufacturers), le Président a réaffirmé qu'il opposerait son veto à un projet de loi prévoyant des mesures draconiennes, visant à réduire le déficit commercial de quelque 150 milliards de dollars, s'il était adopté par le Congrès.

L'opposition démocrate peut penser que c'est de la bonne politique en année électorale, mais le peuple américain ne s'y trompe pas. C'est une législation kamikaze, qui pourrait descendre en flammes leurs emplois, a déclaré M. Reagan, en estimant que la loi de commerce pourrait entraîner la pire récession aux Etats-Unis depuis la Grande Dépression des années 1930.

Ce texte de loi qualifié de réactionnaire par le Président « étranglera notre économie lorsque les marchés

étrangers claqueront leurs portes par mesure de rétorsion », a-t-il ajouté.

Pour répondre aux tendances protectionnistes qui se manifestent au Congrès, le Président a rappelé les mesures récemment décidées en riposte aux pratiques commerciales déloyales dénoncées par Washington dans la CEE, au Japon et dans des pays comme le Brésil ou la Corée du Sud.

L'Amérique n'a pas besoin de se cacher derrière des barrières commerciales (...). La politique de ce gouvernement consiste à ouvrir les marchés à l'étranger et non pas à les fermer aux Etats-Unis, a-t-il dit, avant de lancer une nouvelle mise en garde aux partenaires commerciaux des Etats-Unis. Là où les autres nations ne respectent pas les règles du jeu, ce gouvernement est plus activiste, plus agressif qu'aucun autre lorsqu'il s'agit de tirer l'alarme sur les pratiques commerciales déloyales à l'encontre des producteurs américains.

M. Reagan a annoncé au passage qu'un accord-cadre venait d'être conclu avec le Japon dans le domaine des semi-conducteurs utilisés dans l'informatique. Cet accord, a-t-il dit, ouvrira le marché japonais aux

« Nous ferons cela sur la base de ce qui est bon pour notre propre sécurité, non en fonction d'une observation artificielle d'un traité », a ajouté le secrétaire à la Défense.

micro-plaquettes informatiques américaines et empêchera les firmes japonaises de se livrer à des pratiques de dumping sur le marché américain.

La double campagne du Président américain contre le projet de loi protectionniste au Congrès et contre les restrictions imposées à l'étranger aux exportations américaines intervient alors que les critiques se multiplient contre la politique commerciale de son gouvernement.

Dans un éditorial intitulé *Panique commerciale à la Maison Blanche*, le *Washington Post* de jeudi qualifie d'atrocité la loi de commerce protectionniste, mais s'élève également contre les mesures de rétorsion annoncées récemment par le Président Reagan à l'égard de ses partenaires commerciaux.

Le journal se demande également en quoi la sécurité nationale des Etats-Unis peut être servie par une dépendance sur des machines-outils (américaines) qui ne sont pas compétitives avec celles de RFA, de Suisse, du Japon et de Taiwan, pays auxquels Washington a demandé de réduire volontairement leurs exportations de machines-outils aux Etats-Unis.

L'espion Ronald Pelton a mis en jeu la sécurité des E.-U. pour \$ 44,000

BALTIMORE (AFP) — Les premiers jours du procès intenté aux Etats-Unis à un ex-employé de l'ultra-secrète Agence nationale de sécurité (NSA), qui travaillait pour l'URSS, ont mis au jour ce qui pourrait avoir été, pour Moscou, l'affaire du siècle en matière d'espionnage.

Les dommages causés à la sécurité nationale des Etats-Unis par Ronald Pelton, 44 ans, ancien cadre de la NSA qui a reçu \$ 44.000 des Soviétiques pour ses confidences, sont « considérables », estiment les spécialistes américains.

Depuis l'ouverture du procès, lundi à Baltimore (Maryland), Pelton stupéfie les observateurs par l'ampleur des « confidences » qu'il a faites depuis janvier 1980 à ses « contacts »

soviétiques. La presse américaine se demande comment un homme qui occupait des responsabilités relativement peu importantes a pu avoir accès à des informations aussi « sensibles ».

Selon le procureur John Douglass, Pelton a fourni aux Soviétiques les grandes lignes de cinq opérations de la NSA portant sur l'interception et le décodage de communications soviétiques. L'une d'entre elles, décrite uniquement sous le nom-code de « Projet A », consistait en l'envoi de sous-marins américains en mer d'Okhotsk (entre la péninsule de Kamchatka et l'Extrême-Orient soviétique) pour écouter les messages radio soviétiques.

Le fait que des responsables amé-

ricains n'hésitent pas à évoquer publiquement des sujets aussi sensibles, alors même que le gouvernement a déclaré la guerre aux « fuites », témoigne de la gravité de l'affaire Pelton, notent les spécialistes. Le directeur de la CIA (Services secrets américains), M. William Casey, a cependant mis en garde mercredi soir les médias contre la publication d'informations « non autorisées », qui ne seraient pas spécifiquement liées à ce procès.

Un porte-parole de la Maison-Blanche, M. Edouard Djerejian, a indiqué pour sa part hier que la discussion en public de sujets aussi sensibles avait été évacuée au plus haut niveau et approuvée après un examen « attentif » des besoins de l'accusation et des dangers potentiels qui pourraient menacer la sécurité nationale des Etats-Unis.

Une autre opération top-secrète américaine dont Pelton a informé les

Soviétiques, connue sous le nom de « Projet E », portait sur l'interception de messages confidentiels émanant des « plus hauts niveaux » (de l'exécutif soviétique) à l'échelon immédiatement inférieur », a indiqué un ancien chef de service de Pelton à la NSA, M. Donald Bacon.

Selon un agent du contre-espionnage américain qui a longuement interrogé Pelton, les « contacts » de Pelton — des diplomates de l'ambassade d'URSS à Washington qu'il appelait au téléphone avec une naïveté stupéfiante — n'ont pas paru extrêmement surpris par ses révélations sur les capacités américaines d'espionnage électronique.

Ils ont en revanche été extrêmement intéressés par les satellites-espions américains spécialisés dans l'interception de messages entre les différentes ambassades soviétiques à travers le monde.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 844-3361

Administration (514) 844-3361

Rédaction (514) 842-9628

Publicité

Générale (514) 842-9645

Annonces classées (514) 286-1200

Abonnements

Montréal (514) 844-3361
ou (514) 332-3890

Québec (418) 687-2034

Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059


Indicatif 418 1-800-463-4645

Indicatif 819 1-800-361-5699

Indicatif 613 1-800-361-5699

**LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30**

LE DEVOIR ESSENTIEL!



Monsieur Jean Coutu, président et chef de la direction du Groupe Jean Coutu, a accepté de présider la campagne annuelle de financement de l'Association des intervenants en Toxicomanie du Québec. Dans l'ordre habituel: Mme Isabelle Gagné, directeur exécutif de l'Association; M. Jean Coutu; M. Raymond Dansereau, président du Comité de financement de l'Association.

**Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat**

Québec

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis d'alcool énumérée dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1, rue Notre-Dame est, suite 9200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
114242 CANADA INC. Brasserie Bellevue Enr. 70-A, rue Ste-Anne Ste-Anne-de-Bellevue	Permis additionnel 1 Brasserie sur terrasse	70-A, rue Ste-Anne Ste-Anne-de-Bellevue
136708 CANADA INC. Restaurant Cassandra 4284, rue de la Roche Montréal	1 Restaurant 1 Restaurant sur terrasse DEMANDE AMENDEE	4284, rue de la Roche Montréal
BRUNET, Jean-Guy Bar Atwater Enr. 762, rue Atwater Montréal	Autorisation de spectacles dans 1 Bar	762, rue Atwater Montréal
TA FAIR HOLDING INC. Restaurant Dai Lei/ Dai Lei Restaurant 452, Beaconsfield Beaconsfield	1 Restaurant	452, Beaconsfield Beaconsfield
149376 CANADA INC. Supermarché Luen Hing 1050, boul. St-Laurent Montréal	1 Epicerie	1050, boul. St-Laurent Montréal
NGUYEN QUOC, Hung Myako 1439, Amherst Montréal	1 Restaurant	1439, Amherst Montréal
ARGENTO, Vito Café Bolero 3901, Jean-Talon Est Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant sur terrasse	3901, Jean-Talon Est Montréal
BRASSERIE BONAVENTURE INC. Brasserie Bonaventure Inc. 855, rue Mansfield Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant pour être employé le dimanche dans la Brasserie	855, rue Mansfield Montréal
LEMONNIER, Marc Le Mansol Restaurant-Café 5317, rue Sherbrooke Ouest Montréal	1 Restaurant	5317, rue Sherbrooke Ouest Montréal
MATHURA, Jean J.S.M. Depanneur 6058, rue Sherbrooke Ouest Montréal	1 Epicerie	6058, rue Sherbrooke Ouest Montréal
ASSOCIATION PORTUGAISE RECREATIVE ET CULTURELLE DE VILLE LASALLE Association Portugaise Recreative et culturelle de Ville 8177, rue Centrale LaSalle	1 Club danse	8177, rue Centrale LaSalle
ANTONIO RUVO & DOMENICO GUCCIARDO Bulfer Sorente Enr. 1275, rue Dollard LaSalle	Permis additionnel: 3 Bars	1275, rue Dollard LaSalle
LE, Yen Thi Xuan La Petite Vietnamienne Enr. 4049, rue St-André Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant sur terrasse	900, Duluth Est Montréal
SAZERAC INC. Troquet Laurier 140, Laurier Ouest Montréal	Permis additionnel 1 Restaurant terrasse DEMANDE AMENDEE	140, Laurier Ouest Montréal
HÔTEL AUREE INC. Hôtel Lord Berr 410, Sherbrooke Ouest Montréal	1 Restaurant 1 Bar sur terrasse	1199, rue Berr Montréal
MAISON CAJUN INC. Maison Cajun 1219, rue Mackay Montréal	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	1219, rue Mackay Montréal
BOUCHERIE CHAPLEAU INC. Champfleur Boucherie-Traiteur Enr. 785, Bloomfield Outremont	1 Epicerie	785, Bloomfield Outremont
2436-1743 QUÉBEC INC. Le Dix Aulniers 10, Desaulniers St-Lambert	1 Restaurant	10, Desaulniers St-Lambert
CLUB DE GOLF MEADOWBROOK L.T.E.E. Club de Golf Meadowbrook Ltée 8370, Côte St-Luc St-Pierre	1 Bar saison estivale seulement	8370, Côte St-Luc St-Pierre
GER ART INC. Théâtre Malenfant 869, St-Pierre Terrebonne	Changement permanent d'endroit d'exploitation 1 Bar dans théâtre	869, St-Pierre Terrebonne
WARD, Bruce Le Belvedere 355, place Youville Montréal	1 Bar danse et spectacles 1 Bar sur terrasse	Concession no 2 Gare Maritime Port de Montréal Montréal

ARTS ET SPECTACLES

LES CHOIX DU DEVOIR AU THÉÂTRE

Iago au TNM. Il est évident que Shakespeare aurait pu intituler ce drame de la jalousie Iago plutôt qu'Othello. Cette jalousie rampante qu'il a génieusement mise en scène, elle se trouve autant chez l'enseigne d'Othello, cet Iago qui, lui, a conscience de sa jalousie et pourrait même en diriger le syndicat. Il veut écraser son « ami » Othello par toutes les jalousies possibles, politiques et sexuelles. Au TNM, dans une remarquable mise en scène d'Olivier Reichenbach (qui rappelle son inspiration pour L'Échange, de Claudel, il y a quelques années), le changement de titre serait pertinent, tant Gérard Poirier et la mise en scène placent au premier plan ce terrible Iago. Poirier y donne le meilleur de lui-même, Raymond Bouchard joue un peu en deçà d'un Othello vérita-

ble, et la différence de taille entre Poirier et lui y est pour beaucoup, à son désavantage. Guy Nadon est merveilleux en Roderigo, Chagnon un peu raide en Cassio, et Markita Boies se trompe de Desdémone. Mais c'est à voir absolument, c'est l'un des meilleurs ouvrages du TNM depuis des années. Jusqu'à demain, hélas!

— ROBERT LÉVESQUE

AUX VARIÉTÉS

Grand chapeau. Depuis hier soir, et jusqu'à la fin du mois, le Vieux-Port de Montréal s'anime: le Cirque du Soleil présente un des bons spectacles de l'été, poétique, drôle, acrobatique, spectaculaire. À voir.

Grave. C'est d'abord une voix, chaude, grave, profonde, à faire passer des frissons. C'est aussi une excellente interprète qui revient nous voir souvent. Éva, à la maison de la Culture Marie-Uguy (6052, boulevard Monk) le 4 juin à 20 h.

Party. Pour clôturer la « Quinzaine du Milieu », à la salle du même

nom rue Saint-Laurent, un grand spectacle avec quelques-uns des plus aventureux musiciens montréalais (Jean Derome, Robert Lepage, René Lussier, André Duchesne, Pierre St-Jak, etc.). « Le Point chaud », le 5 juin à 21 h, pour célébrer aussi la fondation de l'Association pour la diffusion de musiques ouvertes, ex-Ensemble de musique improvisée de Montréal.

— PAUL CAUCHON

EN MUSIQUE

CBF-FM. Ce soir à 20 h, à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph, le Festival Franz-Liszt des Grands Concerts de Radio-Canada s'achève par un récital de l'organiste Raymond Davey, titulaire des grandes orgues de l'Oratoire. Le programme sera consacré à « Liszt à l'orgue » et comprendra notamment le Prélude et fugue sur le nom de Bach, la Fantasia et fugue sur le choral « Ad nos ad salutarem », Consolation en ré bémol et Kreuzandachten.

Concert. Demain à 20 h, à la salle B-421 de la faculté de musique de

l'Université de Montréal: la rencontre annuelle de l'Association canadienne des femmes compositeuses se terminera par un concert réunissant les compositeurs suivants: Wendy Bartley, Ginette Bertrand, Nicole Carignan, Marcelle Deschênes, Gisèle Dubuc, Helen Hall, Nicole Lemieux, Marie Pelletier, Nicole Rodrigue, Roxanne Turcotte, Carol Ann Weaver, Hildegard Westerkamp. Ce concert sera précédé, dans la même salle, par deux rencontres: la première, à 9 h 30, avec Marcelle Deschênes, et la seconde, à 13 h 30, avec Tina Pearson. Pour tout autre renseignement, communiquer au 526-6864.

OSM. Dimanche 1er juin à 14 h 30, à la salle Wilfrid-Pelletier: pour le dernier concert de la saison régulière de l'OSM, son directeur Charles Dutoit a inscrit les œuvres suivantes au programme: l'ouverture Les Hébrides de Mendelssohn, le Concerto n° 1 de Paganini avec la violoniste Mi Dori, Kaléidoscope du compositeur québécois Pierre Mercure, et Pierre et le loup de Prokofiev avec la narratrice Monique Mercure.

— CAROL BERGERON

SUR LES CIMAISES

MAC. Les deux expositions d'été du MAC (cité du Havre, jusqu'au 31 août) mériteraient d'être de bonnes foules. D'abord, plusieurs des sculptures réunies sous le titre de « Space Invaders » feront sourire les visiteurs avant de les faire réfléchir, ce qui n'est pas une mauvaise stratégie; puis, les œuvres qui forment « La magie de l'image » proposent un bon répertoire de tentations de la photographie actuelle la plus spectaculaire. Dans les deux cas, il s'agit d'expositions internationales où la présence québécoise est bien discrète, mais le MAC fait amende honorable et nous promet des chan-

gements sur ce plan au cours des prochains mois. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Lemoyne. Lors de son dernier passage chez Michel Tétrault (4260, rue Saint-Denis), Serge Lemoyne n'avait exposé que des diapositives; il lui fallait donc renchéir dans cette voie. Aussi, après avoir annoncé une exposition intitulée « 14 ans avant l'an 2000 », il a décidé de déclencher une grève-surprise, et le directeur de la galerie est retombé sur ses pieds en proposant un impressionnant accrochage d'œuvres majeures de Lemoyne datant des dix dernières années. Une histoire qui finit bien... au moment d'écrire ces lignes. (Jusqu'au 29 juin.)

— GILLES DAIGNEAULT

Le tabagisme menace votre santé. Image of a person smoking with a warning sign.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "Police academy III" 8 h — "Target" 9 h 40
ASTRE II: — "Short Circuit" 7 h, 9 h, ven. der. spec. 11 h
ASTRE III: — "La foire aux malheurs" 9 h
ASTRE IV: — "No Retreat No Surrender" 7 h 30, 9 h 15
BERRI I: (288-2115) — "Police academy III" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
BERRI II: — "Légende" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: — "Trois hommes et un couffin" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 10
BERRI IV: (524-1855) — "Allien Quatermain et les mines du roi Salomon" 7 h 25, 9 h 20
BERRI V: — "Le baiser de la femme araignée" 12 h 20, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Hannah et Her Sisters" 7 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 05
BONAVENTURE II: — "8 Millions Ways to Die" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — "Allien Quatermain et les mines du roi Salomon" 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD II: (465-5906) — "La foire aux malheurs" 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: — "Short Circuit" 7 h, 9 h
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
CINÉMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "Deux enloirés à St-Tropez" 7 h 30 — "L'ange de la vengeance" 9 h 15
CINÉMA CHATEAUGUAY II: — "Mines du roi Salomon" 7 h 15 — "Un été d'enfer" 9 h 20
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Police Academy III" 7 h 15, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1855) — "Allien Quatermain et les mines du roi Salomon" 7 h 25, 9 h 20
CHAMPLAIN II: — "La foire aux malheurs" 7 h 10, 9 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "28 Up" 7 h 15 — "Alfred Hitchcock's Spellbound" 7 h 15 — "My American Cousin" 9 h 30 — "28 Up" 9 h 45
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "No Retreat No Surrender" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h

15, 9 h 05.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "The Best Little Warehouse in L.A." 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h (jusqu'au 4 juin)
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Festival international de mime. "Pierrot des bois" & "Deburau" 18 h 35 — "Le mime" & "Jean-Louis Barrault, a Man of Theatre" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Quiet earth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — "Money Pie" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX III: — "Murphy's Law" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — "Kiss of the Spider Woman" 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX V: — "James Joyce's Woman" 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉPLEX VI: — "Official Story" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — "Out of Africa" 1 h 30, 4 h 45, 8 h
CINÉPLEX VIII: — "Legend" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Rocky 4" 5 h 45, 9 h 30 — "Youngblood" 3 h 40, 7 h 15
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Retour vers le futur" 5 h 30, 9 h 30 — "Starlighter" 3 h 40, 7 h 35
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Brazil" 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Retour vers le futur" 12 h 30, 17 h, 21 h 10 — "Starlighter" 15 h, 19 h 10
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Minouche l'insatiable" 12 h 25, 16 h 25, 20 h 20 — "Les nocesses en folie" 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40 — "Échanges brûlants" 15 h 05, 19 h 05
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Highlander" 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — "Sudden Love" 19 h. "Canterbury Tales" 21 h 30
CRIMAZIE: (388-4210) — "Souvenirs Africains" 12 h 30 — "Le dernier Africain" 12 h 30

DAUPHIN II: — "Pouvoir Intime" 7 h 40, 9 h 20
DORVAL I: (631-8587) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 20
DORVAL II: — "Cobra" 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
DORVAL III: — "Hot Target" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
DÉCARIE I: (341-3190) — "Short Circuit" 7 h, 9 h
DÉCARIE II: — "Sweet Liberty" 7 h 15, 9 h 15
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Romance cruelle" 7 h, 9 h 30
ÉLYSÉE II: — "Anne Trister" 7 h, 9 h
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Water" 7 h 30, 9 h 30
FAIRVIEW II: — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50
GALERIE DAZIBAO: 4060 boul. St-Laurent (845-0063) — Gérard Courant, proj. de films du 27 mai au 7 juin
GREENFIELD I: (671-6129) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50
GREENFIELD 2: — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h
GREENFIELD 3: — "Cobra" 6 h, 8 h, 10 h
IMPERIAL: (288-1102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
JEAN-TALON: (725-7000) — "Double gang en folie" 9 h 15. "Les anges se tendent la gueule" 7 h 15
KENT I: (489-9707) — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50
KENT II: — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Cocoon" 7 h — "Les 400 coups" 7 h — "Phyllis" 9 h 30 (30 et 31 mai)
LAVAIL I: (688-7776) — "Top Gun" 7 h 10, 9 h 50
LAVAIL II: — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50
LAVAIL III: — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h
LAVAIL IV: — "Cobra" 7 h, 9 h
LAVAIL-ODEON I: (687-5207) — "Short Circuit" 7 h 15, 9 h 15
LAVAIL-ODEON II: — "La foire aux malheurs" 7 h, 9 h
LOEW'S I: (861-7437) — "Poltergeist II" 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50, ven. der. spec. 11 h 15
LOEW'S II: — "Echo Park" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

LOEW'S III: — "Water" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S IV: — "Pink Pyjamas" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S V: — "Police Academy III" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
MERCIER: (255-6224) — "Police academy III" 7 h, 9 h
LE MILIEU: (277-5789) — "Perfect lives" "Two moon July" 20 h 30
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Sens ton toi toi" 7 h 30, 9 h 30 — "Agnès de Dieu" 7 h, 9 h
OUTREMONT: (277-4145) — "La forêt d'émeraude" 7 h — "Anne Trister" 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, ven. der. spec. 11 h 35
PALACE II: — "9 1/2 Weeks" 12 h 50, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 30
PALACE III: — "Hot Target" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE IV: — "Ninja Turt" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
PALACE V: — "Pretty in Pink" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE VI: — "Aphrodite" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PARADIS I: — "Mines du roi Salomon" 8 h — "Porcia disparus 2" 9 h 45
PARADIS II: — "Rocky 4" 9 h 30 — "Youngblood" 7 h 30
PARADIS III: — "Deux enloirés à St-Tropez" 8 h — "Le détraqué" 9 h 35
CINÉMA PARALLELE: (843-6001) — "Einstein on the Beach" 19 h 30, 21 h, 22 h 30, "The Ballad of Sexual Dependency" 30-31 mai à 24 h
PARISIEN I: (866-3856) — "Éducation anglaise" 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10
PARISIEN II: — "9 1/2 semaines" 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30

PARISIEN III: — "Conseil de famille" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20
PARISIEN IV: — "Aids, trop jeune pour mourir" 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
PARISIEN V: — "Rose bonbon" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Police academy III" 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II: — "Le jeune tigre" 9 h 10 — "Opération jaguar" 7 h 25
PLACE ALEXIS NIHON I: (835-4246) — "Short Circuit" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — "A Room With a View" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Desert Hearts" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Sweet Liberty" 7 h 10, 9 h 20
PLACE DU PARC I: (844-9470) — "Cobra" 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
PLACE DU PARC II: — "Cobra" 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC III: — "The Color Purple" 6 h 05, 9 h
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Nom de code: les sauvages" 12 h 30, 16 h, 19 h 30, "Les enloirés à St-Tropez" 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20
SAINT-DENIS II: — "La première aventure de Sherlock Holmes" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10
VERSAILLES I: (353-7880) — "Cobra" 7 h, 9 h, 11 h 30
VERSAILLES II: — "Poltergeist II" 6 h, 7 h 50, 9 h 50
VERSAILLES III: — "Aids, trop jeune pour mourir" 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Hannah et ses sœurs" 7 h, 9 h 30
LE/THÉ CINÉMA: (931-2477) — "Down & Out in Paris" 7 h, 9 h
YORK: (937-8978) — "Wise guy" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10 h, 11 h 30 et 00 h 45 — Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand
BAR 2080: 2080 rue Clark, MtI (285-0007) — Jazz tous les soirs — Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu, au dim, à compter de 22 h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, MtI (842-2808) — Spectacle Marie-Perle Quintin, pianiste, tous les soirs, du ven. de 17 h à 20 h — Alain Lecompère et Claude Prigent, 30 mai, 22h et 23h 30
AU BUSINESS: 3500 St-Laurent, Montréal (849-3988) — "Flash Light" installation/environnement de Pilius Pispis, jusqu'au 31 mai
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, MtI (843-8620) — Musique de chambre, avec Denise Pelletier, soprano, Louise Pelletier, pianiste, et Michel Rogberg, flûtiste, œuvres de Mozart, Handel et Brahms, les 30-31 mai à 21 h — « De la belle Océ à Carmen » nouveau spectacle de danses espagnoles de Sonia Del Rio, sur des œuvres de Purcell, Jimenez et Bizet, les mar. et jeu. à 21 h
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, MtI (845-4932) — « La voix Ferré ou Le Chant du Hibou » spectacle de Philippe Noireaut, du 28 mai au 15 juin, du mer. au dim. à 20 h. réservations au 676-8535
CAFÉ THÉLÈME: 311 est rue Ontario, Montréal (845-7932) — Straight Ahead Quartet, 30-31 mai à 21 h 30
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit, Montréal (272-4238) — Danse-Cité présente Most-Modern, du 19 au 31 mai à 20 h 30
CHEZ DANTIN: 121 est rue Duluth, Montréal (844-8216) — Spectacle de Renée Claude, 29 au 31 mai à 22 h
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, MtI (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21 h à 03 h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs Ensemble Elder Léger, à 17 h 30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — « Bain public » du 21 au 31 mai, relève dim. et lun.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « A Bolelo ou ailleurs » 4 siècles d'histoires, 40 épisodes, 4 mois, jusqu'au 29 juillet, du mar. au sam. 20h
LE FESTIVAL QUI FAIT DU BRUIT: Atelier du Pavillon Latourrelle: Adaptors, Mie de pain, de 9 h à 12 h — Complexe Desjardins: Omer Veilleux, 12h à 13h — Rue St-Denis: spectacles, de 17 h à 19 h — Cinéma-théâtre: film 18h30 — Théâtre St-Denis: Dimitri (Suisse), 20h 30 — Salle Alfred Laliberté: Duccine Langlois, (Québec) à 19h 30 — Salle Marie-Gérin-Lajoie: Acrobates de Chine, 21h 30 — Le Grand Café: rendez-vous, à 23h, le 30 mai
LES FOUPOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — André Duchesne, le 30 mai à 22h
GALERIE DAZIBAO: 4060 St-Laurent ste 104, Montréal (845-0063) — Projection de films de Gérard Courant, du 27 mai au 7 juin
LE GRAND THÉÂTRE: 777 Université, Montréal — Bar Tour de Ville: Le quatuor Night Shift en spectacle du mar. au dim, jusqu'au 29 juin
HÔTEL MÉRIDIEN: 4 complexe Desjardins, MtI (285-1450) — Bar du Foxy: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17 h à 20 h — Fred Naylor, du mar. au sam. de 20 h à 24 h
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5659) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17 h à 21 h — Carol Pansier, mer. au sam. 21 h à 01 h
JEUNES VIRTUOSÉS DE MONTRÉAL: Renseignements (487-5190) — Auditions pour Orchestre de chambre, pour jeunes professionnels (cordes et clavecin) sam. 16 et 17 mai, de 10 h à 17 h. Place des Arts, salle de répétition D, concert de 36 semaines.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18 h à 23 h
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — « Thérèse et le Pierrrette à l'école des Saints-Anges » adaptation du roman de Michel Tremblay, m. en s. Michel Fougères, du 22 mai au 14 juin
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-

2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, MtI (878-2332) — George Oliver et ses Gangbusters, du 20 au 31 mai, mar. au jeu. 21h 30 et 23h 30, les ven. et sam. 22h et 24h
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h à 02 h
MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest de la Concorde, Laval — Concert Les Voisins de St-Martin, 30-31 mai à 20 h
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Montréal (277-5789) — « Les quinze jours du Milieu » du 23 mai à 5 juin; le 30 mai, cinéma, Joan Logue's 30 second spots, 19h 30 — Perfect Lives, 21h 30
NOUVEAU THÉÂTRE OUTREMONT: 5210 Dorchester, Montréal (288-5432) — « La procluration » de Ykra Ykadié, m. en s. Anne-Vassal, du 21 mai au 1 juin, du mer. au sam. 20h, dim. 15h
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h30, spectacle anglais 19h30 — « Au-delà de Saturne » du 29 mars au 22 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30, spectacles anglais: mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h, 15 et 19h 30
PUZZLE-SCÈNE: 333 Prince-Arthur, Montréal (288-3733) — « Anglo » de Austen-Hayward, à compter du 16 mai, du mer. au dim. à 20h 30
LE REINE ELIZABETH: 1511 Ste-Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « Irma la douce » comédie musicale, à compter du 3 avril, du mer. au dim.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — « Swingin' Relatives et Sons of the Desert » 30 mai à 20 h
LA RONDE: Concours international d'art pyrotechnique, le 30 mai, participation de la France, à 22 h
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal — Bundock, 30-31 mai
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, MtI (288-3161) — « Giengary Glen Ross » de David Mamet, du 15 mai au 8 juin
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — « Broue » 28 au 31 mai à 20 h
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Othello » de Shakespeare, m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 1 mai, mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des pins (845-7277) — Le Grand Cirque Ordinaire, mar. au ven. 20h, sam. 19h-22h jusqu'au 7 juin
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4684 St-Denis, MtI (844-1793) — « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 20 au 31 mai à 20 h
THÉÂTRE DU PERCE-RÈVE: 9 rang Ancill, Victoriaville (752-5070) — La Troupe de l'Écabeau présente « Tournez la page » de Claude Poissant, m. en s. Grégoire Riopel, du 1 mai, mar. au ven. 20h, sam. 18h, et 21h
THÉÂTRE DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5659) — « Thérèse et le Pierrrette à l'école des Saints-Anges » adaptation du roman de Michel Tremblay, m. en s. Michel Fougères, du 22 mai au 14 juin
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-

2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, MtI (878-2332) — George Oliver et ses Gangbusters, du 20 au 31 mai, mar. au jeu. 21h 30 et 23h 30, les ven. et sam. 22h et 24h
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h à 02 h
MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest de la Concorde, Laval — Concert Les Voisins de St-Martin, 30-31 mai à 20 h
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Montréal (277-5789) — « Les quinze jours du Milieu » du 23 mai à 5 juin; le 30 mai, cinéma, Joan Logue's 30 second spots, 19h 30 — Perfect Lives, 21h 30
NOUVEAU THÉÂTRE OUTREMONT: 5210 Dorchester, Montréal (288-5432) — « La procluration » de Ykra Ykadié, m. en s. Anne-Vassal, du 21 mai au 1 juin, du mer. au sam. 20h, dim. 15h
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h30, spectacle anglais 19h30 — « Au-delà de Saturne » du 29 mars au 22 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30, spectacles anglais: mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h, 15 et 19h 30
PUZZLE-SCÈNE: 333 Prince-Arthur, Montréal (288-3733) — « Anglo » de Austen-Hayward, à compter du 16 mai, du mer. au dim. à 20h 30
LE REINE ELIZABETH: 1511 Ste-Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « Irma la douce » comédie musicale, à compter du 3 avril, du mer. au dim.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — « Swingin' Relatives et Sons of the Desert » 30 mai à 20 h
LA RONDE: Concours international d'art pyrotechnique, le 30 mai, participation de la France, à 22 h
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal — Bundock, 30-31 mai
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, MtI (288-3161) — « Giengary Glen Ross » de David Mamet, du 15 mai au 8 juin
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — « Broue » 28 au 31 mai à 20 h
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Othello » de Shakespeare, m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 1 mai, mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des pins (845-7277) — Le Grand Cirque Ordinaire, mar. au ven. 20h, sam. 19h-22h jusqu'au 7 juin
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4684 St-Denis, MtI (844-1793) — « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 20 au 31 mai à 20 h
THÉÂTRE DU PERCE-RÈVE: 9 rang Ancill, Victoriaville (752-5070) — La Troupe de l'Écabeau présente « Tournez la page » de Claude Poissant, m. en s. Grégoire Riopel, du 1 mai, mar. au ven. 20h, sam. 18h, et 21h
THÉÂTRE DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5659) — « Thérèse et le Pierrrette à l'école des Saints-Anges » adaptation du roman de Michel Tremblay, m. en s. Michel Fougères, du 22 mai au 14 juin
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-

2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, MtI (878-2332) — George Oliver et ses Gangbusters, du 20 au 31 mai, mar. au jeu. 21h 30 et 23h 30, les ven. et sam. 22h et 24h
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h à 02 h
MAISON DES ARTS DE LAVAL: 1395 ouest de la Concorde, Laval — Concert Les Voisins de St-Martin, 30-31 mai à 20 h
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Montréal (277-5789) — « Les quinze jours du Milieu » du 23 mai à 5 juin; le 30 mai, cinéma, Joan Logue's 30 second spots, 19h 30 — Perfect Lives, 21h 30
NOUVEAU THÉÂTRE OUTREMONT: 5210 Dorchester, Montréal (288-5432) — « La procluration » de Ykra Ykadié, m. en s. Anne-Vassal, du 21 mai au 1 juin, du mer. au sam. 20h, dim. 15h
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h30, spectacle anglais 19h30 — « Au-delà de Saturne » du 29 mars au 22 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30, spectacles anglais: mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h, 15 et 19h 30
PUZZLE-SCÈNE: 333 Prince-Arthur, Montréal (288-3733) — « Anglo » de Austen-Hayward, à compter du 16 mai, du mer. au dim. à 20h 30
LE REINE ELIZABETH: 1511 Ste-Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « Irma la douce » comédie musicale, à compter du 3 avril, du mer. au dim.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — « Swingin' Relatives et Sons of the Desert » 30 mai à 20 h
LA RONDE: Concours international d'art pyrotechnique, le 30 mai, participation de la France, à 22 h
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal — Bundock, 30-31 mai
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, MtI (288-3161) — « Giengary Glen Ross » de David Mamet, du 15 mai au 8 juin
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — « Broue » 28 au

L'ÉLÉPHANT BLANC

ÉTENDU paresseusement à travers les basses Laurentides, l'éléphant blanc doit bien rire dans sa trompe de voir un autre comité s'interroger consciencieusement sur son avenir. L'aéroport de Mirabel a suscité une quantité innumérable d'études depuis son ouverture en 1975. Il en avait occasionné beaucoup aussi avant que la malheureuse décision ne soit prise à la fin des années soixante. Mais la quantité n'est pas gage de qualité. À preuve le beau gâchis devant lequel on se retrouve aujourd'hui : deux aéroports mal intégrés et la stagnation du trafic aérien.

Le Conseil consultatif des aéroports de Montréal, composé de représentants de divers organismes, doit remettre bientôt son rapport final au gouvernement fédéral. La semaine dernière, il publiait un document de travail proposant cinq hypothèses, dont celle privilégiant Mirabel comme aéroport principal. Bien que le Conseil n'ait pas encore arrêté définitivement son choix, il a donné l'impression, d'après les premiers commentaires qui ont filtré, que cette option serait la plus appropriée.

En fait, la question fondamentale n'est pas tant de savoir si Mirabel doit être un aéroport principal, mais plutôt d'établir à quel moment il pourrait le devenir. Pour que Mirabel attire spontanément les transporteurs et génère de lui-même sa croissance, Montréal doit atteindre un niveau de trafic suffisant. Or, l'évolution du nombre de passagers dans les deux aéroports au cours des dix dernières années révèle une croissance très lente, à peine perceptible, qui contraste à côté de l'augmentation fulgurante enregistrée à Toronto et dans les principales villes de l'Ouest. Et il faut bien se rendre à l'évidence que ce n'est pas demain que Montréal deviendra ce que les grands visionnaires avaient jadis imaginé : la « porte d'entrée » de l'Est canadien et la « plaque tournante » du transport international. En outre, le contexte économique mondial a été fondamentalement transformé, de sorte que les sondeurs du futur aussi bien que les décideurs s'en tiennent à des choix de moyen terme qui n'hypothèquent pas l'avenir lointain.

Il n'est certes pas question de fermer Mirabel, comme l'a suggéré l'an dernier M. Pierre Jeannot d'Air Canada. Le ministère des Transports a réexploré son engagement de maintenir Mirabel en exploitation. D'ailleurs, il est clairement indiqué dans le mandat du Conseil consultatif qu'aucun des deux aéroports ne doit fermer.

Les experts soulignent, avec raison, que la situation de Montréal n'est pas particulière puisqu'il y a deux aéroports dans la plupart des grandes villes. Mais encore faut-il que le nombre de passagers soit assez élevé pour garantir la rentabilité des opérations et que les activités des deux aéroports soient intégrées de manière fonctionnelle. Or, à l'heure actuelle, la distance excessive qui sépare Mirabel de Dorval rebute voyageurs, agences et transporteurs quand il s'agit d'assurer un transfert entre les deux aéroports.

L'hypothèse qui pourrait être retenue par le conseil, impliquerait le transfert de tous les vols commerciaux à Mirabel. Dorval conserverait toutefois les avions non réactés desservant des villes à l'intérieur d'un rayon approximatif de 350 milles nautiques. Ceux qui s'opposent à cette option soutiennent qu'elle risque de faire fuir la clientèle d'affaires, contrainte de franchir le long trajet Mirabel-centre-ville, et de stopper l'expansion de Montréal comme métropole. Ces arguments sont fondés et le resteront aussi longtemps qu'il n'y aura pas de liaison express entre Mirabel et le centre. La distance-temps que doit parcourir le voyageur pour se rendre à l'aéroport tend à augmenter dans la plupart des grandes villes. Malgré son excentricité, il y a tout lieu de croire que Mirabel deviendra un jour rapidement accessible.

Dans cet esprit, le Conseil consultatif devrait clairement prendre position en faveur du développement futur de Mirabel. Montréal comme centre aéroportuaire n'a pas d'avenir s'il ne mise pas franchement sur Mirabel.

Mais comment concrétiser cet objectif, compte tenu du niveau actuel du trafic et des contraintes de transport ? Les autorités seraient mal avisées d'effectuer des transferts de vol de Dorval à Mirabel tant que les moyens de transport ne seront pas améliorés. L'autoroute 13 devrait donc être complétée et la liaison par chemin de fer graduellement mise en place. Ainsi, du même coup, les communications entre les deux aéroports et entre Mirabel et le centre-ville seraient accélérées. Par la suite, il y aura lieu de réévaluer l'évolution plutôt incertaine du trafic aérien et de prendre les décisions en conséquence.

En somme, il s'agit d'améliorer le fonctionnement du système actuel sans trop accroître les coûts et de mettre en place des équipements qui seront de toute façon essentiels pour réaliser l'étape ultime du transfert total des vols commerciaux sur Mirabel.

Quelle que soit l'hypothèse retenue par le conseil, Montréal ne pourra croître comme centre aéroportuaire international sans une politique volontaire du gouvernement fédéral. Alors qu'il était ministre d'État aux Transports, M. Benoît Bouchard avait refusé de prendre des engagements sur la place de Montréal dans l'ensemble du réseau canadien, préférant, disait-il, « laisser agir les lois du libre marché ». Les Québécois ont fait les frais d'une évolution de ces lois du marché qui leur ont été défavorables au cours de la dernière décennie. Contre cette géographie économique — dont nous avons jadis tiré avantage — il y a peu à faire, sinon nous y adapter le mieux possible. Mais, il faudrait être naïf pour croire que le ministère des Transports du Canada ne joue pas un rôle déterminant dans l'orientation des fonctions aéroportuaires des grandes villes canadiennes. Le gouvernement fédéral devra adopter une politique claire et équitable pour Montréal.

— ALBERT JUNEAU



LETTRES AU DEVOIR

■ APCQ et politique familiale

L'ASSOCIATION DES parents catholiques du Québec se réjouit de la publication de la deuxième partie du Rapport du Comité de la consultation sur la politique familiale.

Ce n'est pas sans une étude exhaustive des 136 recommandations formulées par le Comité que l'on peut émettre une appréciation valable de ce document.

À première vue, on y voit un effort sincère en vue d'obtenir une législation qui tienne compte des enfants et de ceux qui en ont la responsabilité — et nous en rendons témoignage au Comité de la consultation — mais les recommandations devront être évaluées en regard de la conception qu'on se fait de la famille et de la société. C'est ce que nous ferons sous peu mais, pour l'instant, nous aimerions commenter les recommandations 101 et 102, dont la première nous a fait souffrir.

(Extraits de la recommandation 101). « Que le ministère considère comme une véritable priorité (...) l'information et l'éducation sexuelle chez les jeunes, la contraception (...), les services pour assurer un recours humain à l'avortement aux femmes qui n'ont pas d'autre choix pour protéger leur santé ou éviter de donner la vie à un enfant non voulu ».

Nous avons des réserves, que l'expérience récente justifie, quant à l'éducation sexuelle qui serait dispensée par un État neutre sur le plan religieux et qui encouragerait la contraception. L'éducation sexuelle est intimement liée avec la morale et elle doit être donnée en accord avec l'enseignement de l'Église dont se réclame l'école confessionnelle. Or, l'Église catholique, celle de la majorité des Québécois, interprète autorisée de la loi divine, nous enseigne que la contraception est contraire à celle-ci. Faisons ici la différence entre « contraception » artificielle et régulation naturelle des naissances, que l'Église encourage.

Quant au recours prétendument « humain » à l'avortement, nous nous y opposons fermement. La notion de « santé » de la mère serait d'abord à préciser car elle ouvre la porte à une infinité d'interprétations subjectives et, d'autre part, présenter comme justification de l'avortement le refus « de donner la vie à un enfant non voulu » c'est abandonner la vie du foetus aux caprices de la femme qui l'a conçu.

Comment peut-on parler d'avorter « humainement » quand il s'agit de tuer, puisque les plus récentes découvertes génétiques l'ont prouvé, l'avortement, à quel stade de développement du foetus qu'il soit pratiqué, constitue le meurtre d'un être humain. À maintes reprises, dans ce Rapport, on parle avec raison de la qualité de la vie et l'on cherche, de façon très louable, à contraindre la violence familiale. (Recom. 110 et suiv.). Mais la qualité de la vie ne suppose-t-elle pas d'abord l'existence ? Comment peut-on crédiblement parler de qualité de vie si on est prêt à supprimer celle-ci dès son apparition, sous les plus fallacieux prétextes ? Qualité de vie pour la mère... ? Ce serait à vérifier. Mais pour l'autre, celui

qu'on a supprimé... ?

Quant à la violence familiale... la violence la plus infamante n'est-elle pas celle qui s'exerce contre l'être le plus innocent, le plus vulnérable : l'enfant dans le sein de sa mère ? N'est-ce pas là la première violence à réprimer ? Comment le Rapport peut-il, au contraire, vouloir la faciliter ? Il est, sur ce point, en flagrante contradiction avec lui-même.

Par contre, la recommandation 102 est très positive en ce qui regarde les mesures susceptibles de favoriser l'accueil à la vie, notamment, en proposant :

- la multiplication des cours prénatals;
- l'amélioration des soins dans les maternités;
- le choix du recours aux sages-femmes;
- un programme d'éthique et de médecine familiales pour venir en aide aux parents de bébés handicapés.

Le choix ne sera pas facile, pour le législateur, des recommandations qu'il devra privilégier, mais ce choix devra se faire en tenant compte des valeurs transcendantes, qui sont à la base de notre civilisation judéo-chrétienne et qui en garantissent la stabilité.

— PAUL-E. TOUCHETTE
représentant de l'APCQ au
Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale.
Drummondville, 16 mai.

■ Action néfaste contre l'Église

IL EST remarquable que, de plus en plus, l'Église catholique romaine se trouve attaquée non seulement par des adversaires de l'extérieur (philosophes athées, communistes, etc.), mais bien par des ennemis ayant leur place à l'intérieur même de cette institution. Le plus triste est qu'ils font mine d'être pour le bien de l'Église. En fait, leurs fines manœuvres coïncident de grandes souffrances aux catholiques restés en communion de foi avec le pape, et c'est précisément ce qui motive mon intervention.

Récemment, à la suite de l'article de Marie Laurier intitulé « L'Église de Montréal devra être plus inspirante à l'avenir », Richard Dionne, avocat de Québec, a pris la défense de l'archevêque de Montréal qui, malgré la violence des vents contraires, garde la gouverne de l'Église du diocèse de Montréal dans la ligne de la fidélité absolue au pape. Comment cette défense de l'Église du Christ et de Mgr Grégoire est-elle interprétée par certains « assidus aux soirées Relations » ? Comme un geste excessif venant d'un chrétien « intolérant, voire extrémiste ».

Voilà qui dépasse les limites de la décence. Il ne se passe pas une semaine sans que nos journaux de langue française ou anglaise exposent les contestations les plus ahurissantes des uns contre le magistère de l'Église ou les revendications les plus saugrenues des autres qui se voient lésées dans leurs « droits ». Nous avons atteint le point de saturation, il me semble. Pour une fois, un quotidien du Québec publiait une lettre honnête sur la situation alarmante de l'Église chez nous, et c'est le défenseur de l'Église qui se voit à son tour attaqué. M.M. Ouimet et Allen, est-ce « s'inféoder » que d'accepter la structure hiérarchique de l'Église et est-ce tenir des propos obscènes que de rappeler la vraie mission du prêtre dans l'Église ? Il y a des

vérités qui sont de tout âge, de toute époque.

S'il est vrai qu'un chrétien « a la liberté de parole dans l'Église », qu'il me soit permis d'ajouter qu'il a aussi le devoir de ne pas travailler contre l'Église et l'enseignement du magistère, et que beaucoup souffrent de voir ceux-là même qui devraient oeuvrer pour la sauvegarde de l'intégrité de la foi, de la morale et de la structure de l'Église catholique romaine, mettre leur énergie au service de la dégradation de l'Église, notre Mère et l'Épouse du Christ. Peut-on être à la fois contre et pour l'Église ?

— LUCILE MICHAUD, Ph.D.
Québec, 18 mai.

■ Félicitations aux bénévoles

Lettre adressée à M. le maire Claude Lefebvre, Ville de Laval

J'AI EU le privilège d'être lauréate lors de la soirée « Hommage aux bénévoles », le 12 mai dernier. Ce fut une très agréable soirée avec un spectacle varié, des artistes de qualité et surtout des commentaires « avertis » de bénévoles illustres et sympathisants.

Mais comment dire, car le soir même l'étonnement nous fait rester bouche bée, les sentiments qui nous animent ce soir-là bien que la plus ardente émotion se vive avec son équipe car c'est avec elle que les démarches s'amorcent avec le soutien et l'encouragement mutuels. Aussi, quelle joie que la reconnaissance des réalisations de la Société de développement du Vieux Sainte-Rose ! Car la fondation d'un organisme comme le nôtre est née d'un besoin, celui de faire prendre conscience du potentiel exceptionnel de notre quartier et c'est un geste d'amour... Je tiens à féliciter tous les lauréats, tous les bénévoles émérites et tous les autres non reconnus qui s'impliquent dans leur milieu parce qu'ils croient possible de l'améliorer. Un bénévole c'est surtout quelqu'un qui est conscientisé et se voyant éveillé à un mieux être se sent responsable et se doit d'agir.

Je partage donc avec tous les membres du conseil d'administration et tous nos membres cet honneur.

— FRANÇOISE FAUST
présidente, c.a.
Société de développement du
Vieux Sainte-Rose.
Laval, 21 mai.

■ Hâissez-vous lire ?

NOTRE COLLABORATEUR au théâtre, Paul Lefebvre, réagit ici à une lettre parue dans notre édition d'hier au sujet de son reportage sur le festival international du mime de Montréal paru le samedi 24 mai.

J'aime bien recevoir des lettres. Mais pourquoi faut-il que j'en reçoive de gens qui ne savent pas lire ? Mme Giroux, qui part en guerre contre ma « hargne de critique malveillant et, semble-t-il, ignorant », ne s'est même pas rendu compte que mon titre (*Hâissez-vous le mime ?*) était la première save d'une attaque contre ceux qui méprisent cet art parce qu'ils ne le connaissent pas. Ainsi, continuez, chère madame, de voir rouge au lieu de lire ce qui est écrit noir sur blanc si cela vous chante, moi j'irai voir les spectacles du festival international du mime.

— PAUL LEFEBVRE

LE FÉMINISME LIBÉRAL

TOUT en inscrivant dans son premier « plan d'action gouvernemental en matière de condition féminine » les engagements du Parti libéral, Québec y a maintenu surtout l'ensemble des autres interventions que l'État avait commencé de développer sous le régime antérieur. Pareille façon de plaire à tous les groupes féminins est sûrement de nature à réduire la méfiance avec laquelle fut accueillie Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, qui ne vient pas de l'establishment féministe. Mais la méthode risque aussi d'encourager un éparpillement peu propice aux changements, encore trop timides, que les pouvoirs publics ont commencé de concéder aux femmes et à l'égalité qui leur est due.

Certes en publiant pour la condition féminine, sinon encore un budget, à tout le moins un catalogue détaillé de ses engagements, le gouvernement de M. Robert Bourassa permet à l'ensemble des citoyens et en particulier aux citoyennes de voir quelles sont les priorités en marche. De la sorte, le public peut juger des orientations de Québec, qu'elles plaisent ou pas, ainsi que de leurs lacunes, que ne vont guère dénoncer des lobbies satisfaits de concessions sectorielles. Ainsi, dans le plan 1986-87 de la Condition féminine, la masse des femmes sur l'aide sociale jouit d'une moindre priorité que chez M. Pierre Paradis et ses « bou-bou-macoutes ».

De même, nombreux étant les changements qu'il faudra encore faire à l'école, à la maison, à l'usine et au bureau avant que les femmes accèdent à une véritable égalité, il n'est pas nécessairement déraisonnable de multiplier les études, les analyses, les recherches et les brochures et manuels de toute sorte. Mais cela masque également la stratégie fort ténue du gouvernement, qui en est encore à un plan « annuel » et pour qui « une plus grande sécurité économique » pour les femmes tient lieu de projet de réforme.

Heureusement tout en préparant — en trop peu de temps peut-être — le document qui a été dévoilé hier à Québec, la ministre déléguée à la Condition féminine et son équipe ont su trouver le moyen d'associer les autres ministères à l'effort commun qui est proposé au sein du secteur public. De même, les organisations de femmes et les partenaires du gouvernement tiendront chaque année avec Québec un genre de sommet normale propice à l'évolution des idées et des esprits et à la concertation. Si ces mécanismes réussissent à sortir la revendication féministe de la marginalisation qui la menace, on pourra espérer des progrès substantiels pour l'avenir.

Mais il faut dépasser le patronage rose. Des choix plus nets devront être établis dans les me-

sures et dans les budgets. Ainsi, il serait scandaleux qu'on fasse encore perdre du temps à l'Assemblée nationale avec un projet de loi sur la « réserve héréditaire », qui ne touche pas douze femmes, et qu'on écourté le débat sur le travail à temps partiel et sur le salaire minimum, secteurs où la main-d'oeuvre, très majoritairement féminine, se prépare une vie de pauvreté, d'assistance sociale et de discrimination doublement systématique.

De même, le secteur public sera-t-il le seul à donner un exemple sérieux d'égal accès au travail ? Certes, il faut commencer quelque part et l'État doit être le premier à respecter la loi. Mais si on s'en tient au volontariat dans l'emploi, les promotions et les fonctions dirigeantes, le programme d'égalité promis au ministère de la Justice risque d'en rester à des ghettos, ici et là, au sein du gouvernement, et de ne pas briser les modèles culturels dominants et les résistances traditionnelles dans les entreprises et les syndicats.

De plus, il faudra attendre encore quelque temps avant de connaître l'orientation qui prévaut dans les services de garde — ainsi que la politique familiale, confiée à un autre ministère. C'est dire le retard qui s'est accumulé, et l'hésitation qui demeure, dans un domaine où, pourtant, une action d'envergure s'impose de toute évidence depuis longtemps. Certes, le gouvernement ne saurait marcher plus vite, ni avec plus de cohérence que le mouvement des femmes et ses composantes, mais il revient au pouvoir politique de dégager les priorités collectives.

Cela reste à faire. Même dans les priorités d'action promises par le Parti libéral, on en est encore le plus souvent à des études d'opportunité ou à des orientations à venir... La prudence s'impose sans doute dans un dossier comme, par exemple, celui du revenu de la femme au foyer. Mais en même temps, force est de constater que le « plan » est à peine l'esquisse d'une politique.

Enfin, Québec va proposer aux écolières des modèles de femmes qui ont réussi dans les métiers et professions traditionnellement masculins. On va aussi leur indiquer les portes des emplois « porteurs d'avenir ». Fort bien. Mais le féminisme libéral ne piège-t-il pas les femmes en mettant si fortement l'accent sur une sécurité économique qu'il n'a peut-être ni les moyens ni le courage de leur donner ? Ou dont la prochaine secousse économique ne laissera que des ruines ?

D'où l'importance de garder ouvert le dossier, moins populaire, de l'égalité politique... Ce ne sera pas du luxe sous un gouvernement encore trop lourdement porté sur « les affaires ».

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

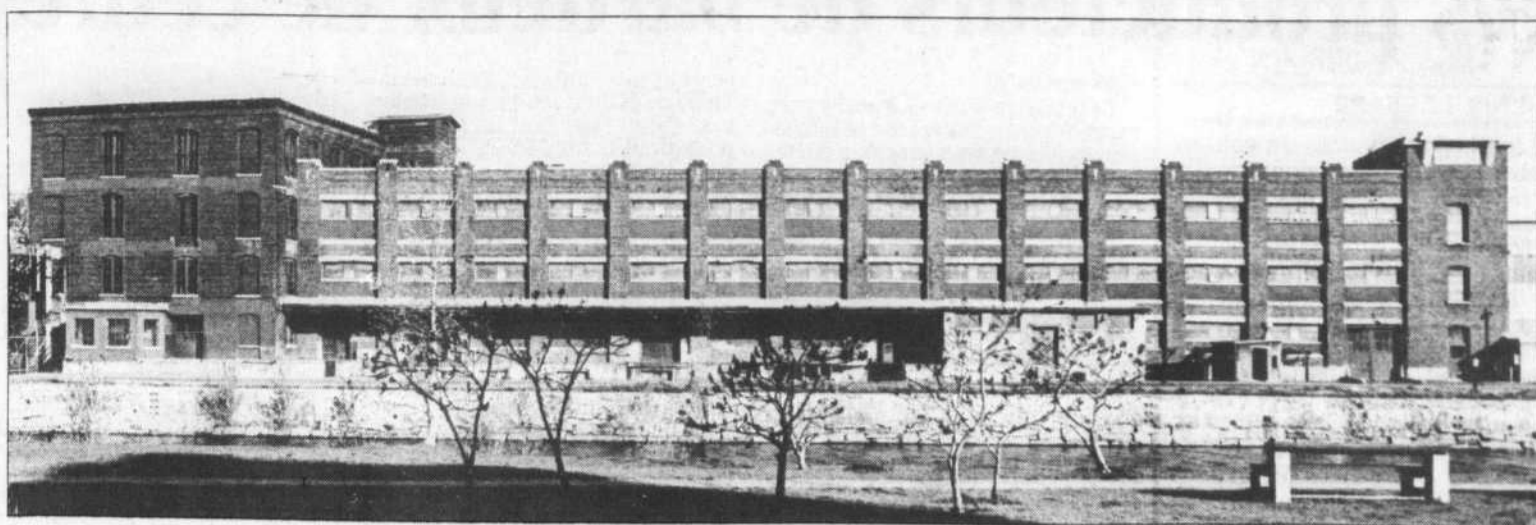
ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON A DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR: \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00

Livraison par porteur:	1395 par année
Édition quotidienne =	755 6 mois
	395 3 mois
Livraison par la poste:	1455 par année
Édition quotidienne =	795 6 mois
au Canada	425 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS



Bâtiment de la Stelco sur le canal de Lachine.

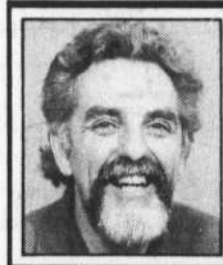
Photo Marc Fowler

L'archifête 1986

DU POINT de vue étymologique, le mot archifête peut avoir deux significations. Si le préfixe *archi* est dérivé du grec *arkhi*, lequel exprime le degré extrême d'une réalité, l'archifête veut dire alors la fête suprême, la super-fête. Si, par contre, le préfixe *archi* s'avère une contraction du mot *architecture*, il va de soi que le mot archifête signifie à ce moment-là la fête de l'architecture.

En 1983 et en 1984, ces deux significations se sont pour ainsi dire confondues, l'archifête donnant lieu à quelque deux cents manifestations et rejoignant un million de Québécois, ce qui constitue pour le moins une super-fête de l'architecture. L'archifête de 1986 se veut beaucoup plus modeste, une simple mais digne célébration de l'architecture au Québec.

Malgré sa modestie, l'archifête 1986 conserve toute sa pertinence. Car ce qui mérite d'être fêté, d'être célébré représente une valeur chère, précieuse. On fête les parents, les amis ou, encore, les héros et les



ARCHITECTURE URBANISME

JEAN-CLAUDE MARSAN

événements exceptionnels. Que l'architecture devienne l'objet d'une fête, d'une célébration indique qu'elle occupe une place certaine dans la société.

Comme par les années passées, l'archifête 1986 a pour objectifs la sensibilisation des Québécois à l'architecture et le rapprochement des architectes avec la population. À travers cette célébration de l'architecture, les architectes cherchent à démystifier leur profession et à faire valoir son attrait et sa pertinence dans la création et l'aménagement du milieu de vie.

Deux manifestations importantes, parmi d'autres de moindre envergure, marquent l'archifête 1986 : l'archibus et l'atelier international d'habitation.

L'archibus constitue un des volets du programme Patrimoine, créé en 1979 conjointement par la Fondation Héritage Montréal et par le Service éducatif du Musée des beaux-arts de Montréal. Ce programme vise à sensibiliser les jeunes du niveau de l'école primaire et secondaire au patrimoine architectural et à l'environnement urbain montréalais.

Contrairement aux autres arts, l'architecture ne peut ni être concentrée ni être conservée dans les musées. Elle est dispersée dans la ville : pour l'apprécier, l'observateur doit se déplacer. L'archibus (littéralement l'autobus de l'architecture) est un véhicule transportant du matériel éducatif et créatif favorisant cette appréciation. Il a pour fonctions de véhiculer les plaisirs de l'architecture dans les quartiers et de permettre aux passagers de découvrir ces plaisirs par l'exploration de leur environnement urbain.

Pour sa part, l'atelier international d'habitation s'est voulu un laboratoire de recherche et de production de nouvelles formes d'habitation pour le Québec. Pendant une semaine intensive (du 20 au 27 mai), quatre équipes formées par huit des meilleurs firmes d'architectes québécois, assistées par quatre architectes étrangers de réputation internationale, ont réfléchi sur le redéveloppement résidentiel d'un ancien

site industriel situé en bordure du canal de Lachine (à l'est du marché Atwater) et sur le recyclage de certains bâtiments des usines Stelco qui l'occupent en partie.

Cette idée de laboratoire international sur l'habitation a germé à l'origine à Berlin dans les années 1925-30. Plusieurs architectes parmi les plus importants du XXe siècle, tels Gropius, Mies Van der Rohe et Le Corbusier, y ont participé. En 1984, Berlin a renoué avec cette pratique en regroupant dans de tels laboratoires des architectes locaux et des experts de renommée mondiale. Montréal serait la première ville d'Amérique du Nord à tenter une expérience semblable.

Deux aspects de ce type de laboratoire international peuvent étonner à prime abord. Peut-il se faire un travail sérieux dans un laps de temps aussi court ? La présence d'étrangers ne connaissant rien aux conditions locales ne risque-t-elle pas d'introduire dans les concepts architecturaux des éléments ne répondant pas aux données de base ?

En fait, l'architecture, même celle qui apparaît la plus enracinée, se nourrit souvent d'archétypes, de formes et de modèles étrangers aux sociétés qui la produisent. La fameuse maison québécoise possède ses origines dans des modèles ruraux français, influencés par le classicisme européen du XVIIIe siècle. L'architecture américaine des premières décennies de la République a eu pour modèle de départ un prototype de temple romain, la Maison Carrée de Nîmes en France. De même, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le style dominant dans l'architecture britannique fut le « palladianisme », à savoir un type de classicisme inspiré par l'architecture d'Andrea Palladio, célèbre architecte ayant œuvré un siècle plus tôt en Italie. Même phénomène à notre époque. Ainsi le récent gratte-ciel de l'American Telephone & Telegraph Company à New York (1983, oeuvre de Philip Johnson), qui est en train d'engendrer des rejets un peu partout (notamment l'édifice de l'Industrielle-Vie sur l'avenue McGill College à Montréal), emprunte

ses motifs à Brunelleschi et à la Renaissance italienne !

Dans ce sens, le compagnonnage d'architectes locaux et d'experts de réputation internationale ne peut qu'être enrichissant, la connaissance des uns alimentant la vision des autres et vice-versa. C'est d'ailleurs ce qui est recherché par des programmes de conférences comme ceux de l'Alcan et de l'Hydro-Québec : ils visent à faire venir à Montréal des penseurs et des réalisateurs de grande envergure pour informer et stimuler les créateurs d'ici.

Quant à la concentration du laboratoire en une semaine intensive, elle caractérise le travail de création de l'architecte. Car l'approche de ce dernier, contrairement à celle d'autres professionnels qui ne repose que sur l'analyse, fait également appel à l'intuition et à l'imagination. Ce n'est pas la quantité de temps qu'un architecte passe sur la conception d'un projet qui en détermine nécessairement la qualité. Comme tout artiste, celui-ci vit avec ses concepts et ses formes et c'est souvent dans des conditions de travail intense et fébrile qu'il les enfante le mieux.

Dans ce sens, ce genre de laboratoire renoue avec une vieille tradition de l'École des beaux-arts de Paris consistant à donner aux étudiants un laps de temps très court pour produire une esquisse de projet architectural. Ou avec le célèbre Prix de Rome de la même École, épreuve consistant à soumettre une idée de projet à des candidats, lesquels étaient par la suite littéralement enfermés pour un temps défini, l'atmosphère régnant dans cette espèce de cloaque étant jugée propice à l'imagination créatrice.

On peut se faire une idée des résultats de ces assises en se rendant dans la Halle numéro 7 du Vieux-Port où ces projets sont exposés depuis hier. C'est une occasion également de prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs au Canada, grâce aux nombreux projets d'architecture qui y sont également présentés. Bonne archifête 1986 !

De vraies solutions pour l'avenir des universités

LUC TRÉPANIÉ

L'auteur est secrétaire général à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

À la fin des années 1970, les compressions budgétaires mettent fin au développement que les universités connaissent depuis 20 ans. Extrêmement valorisées, elles ont été jusque-là les dépositaires du bien-être économique, autant social qu'individuel. Étudier, c'est s'enrichir. Personne ne s'inquiète alors de l'anarchie qui caractérise ce développement sans précédent, mais aussi sans planification ni concertation.

Aussi, quand le couperet des compressions les atteint sans ménagement, les universités sont-elles désarmées. Il faut couper. Ce qu'elles font, sans planifier l'austérité plus qu'elles n'ont organisé les années prospères. Elles utilisent des « moyens immédiats », souvent les seuls disponibles : mais aussi « susceptibles d'avoir des effets nocifs à long terme », selon le Conseil des universités.

Une gestion plus serrée

L'Université de Montréal n'est pas épargnée. Cette année, avec un budget de \$ 270 millions, elle accuse un déficit accumulé de \$ 30 millions. Ici, les « effets nocifs » des compressions se font vite sentir. Pour compenser les coupures, l'U de M recrute plus d'étudiants. Les « opérations portes ouvertes » augmentent les clientèles additionnelles encore financées par le ministère, bien qu'en moins grande proportion et de façon orientée. Mais, paradoxalement, le calcul du financement une fois terminé, son



« Que l'université évalue véritablement tous les professeurs ».

enveloppe définitive connue, l'Université a toujours moins d'argent qu'elle en escomptait.

Résultat : les admissions battent des records, mais le ratio prof/étudiants, les budgets des bibliothèques et de tous les soutiens pédagogiques se détériorent.

Par ailleurs, alors que la qualité de la vie pédagogique se dégrade, le corps professoral continue de vieillir, sans qu'y soient insufflés l'énergie et l'enthousiasme de professeurs plus jeunes, sans que des mécanismes soient instaurés pour donner lieu à un nouveau dynamisme chez nos professeurs essoufflés. Le rapport Lacroix révélait en automne dernier que 40 % des professeurs font 70

de la recherche à l'Université de Montréal. Pour corriger la situation et faire de l'U de M l'excellente institution qu'elle prétend devenir, le comité suggérerait qu'on évalue systématiquement les unités d'enseignement et de recherche, qu'on centralise une gestion inefficace et qu'on instaure des primes de travail aux professeurs « performants ». Les deux dernières recommandations n'eurent pas l'heur de plaire à la communauté universitaire ; la majorité des unités les ont rejetées d'un bloc !

À côté des sources de financement universitaire subsiste donc un autre problème, dont on parle moins mais qui demeure aussi important, sinon

plus. Dans le cri d'alarme sur la situation financière des universités qu'il lançait en janvier dernier, le Conseil des universités mentionnait, outre la nécessité de diversifier les sources de financement, celle de resserrer la gestion de nos universités. Selon ses calculs, les universités québécoises dépensent en frais d'administration \$ 100 par étudiant de plus que leurs consœurs ontariennes. Le Conseil, mettant timidement le doigt sur un autre bobo, invitait les profs « à une plus grande participation ».

À l'U de M seulement, les exemples indiquant que le mode de gestion gagnerait à être révisé abondent. Par exemple, il a fallu que le déficit accumulé des Services alimentaires atteigne en 1984-85 les \$ 900,000 pour que l'Université se décide à en confier la gestion à une entreprise privée. L'administration Lacroix a coupé dans l'achat de livres,

dans le renouvellement de l'équipement spécialisé, dans l'entretien et la réparation sans jamais revoir son mode de gestion. De plus, si l'enseignement et la pédagogie occasionnent des coûts à l'Université, jamais elle n'a vraiment mis sur pied des mécanismes permettant d'évaluer l'enseignement, avant que les étudiants insistent fortement pour que ce soit fait.

Dire que les étudiants sont privilégiés, c'est bien mal analyser les perspectives du marché du travail ; c'est ne pas considérer leur endettement déjà considérable à la fin des études ; c'est ne pas tenir compte de la dévalorisation des diplômes. Messieurs Symons et Page, de l'Association des universités et collèges canadiens (AUCC), publiaient en 1984 « Où trouver l'équilibre ? », dernier volume du rapport d'une vaste étude sur la situation des universités canadiennes. Ils mentionnent la dévalorisation marchande des baccalauréats, surtout en arts et sciences et affirment qu'un emploi qu'on obtenait en 1960 avec un diplôme d'études secondaires ou collégiales, s'obtient maintenant avec un bac. De moins en moins, les finissants travaillent dans les secteurs traditionnellement reliés à leur champ d'étude ; parallèlement, de plus en plus, il y a sous-emploi des compétences. Ajoutons à cela l'ampleur du chômage, ainsi que l'importance, nouvelle aussi, du travail à temps partiel, à contrat, etc., et le tableau sera complet.

Qui est irresponsable ?

À l'Université de Montréal comme dans d'autres universités québécoises, les étudiants se sont penchés sur le problème de la formation. Ils ont créé les Centres de services aux collectivités (CESC), permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances par des sortes de stages dans des groupes sociaux qui ont besoin de l'expertise univer-

sitaire, sans y avoir directement accès.

À l'Université de Montréal, les étudiants participent, conjointement avec l'Université et de façon paritaire, à la gestion des Services aux étudiants (SAE). Leur apport a permis de redresser une situation financière déficitaire. Dernièrement, ils ont proposé à l'Université l'introduction d'un nouveau processus de gestion, plus moderne et qui tient compte des priorités. Ce processus devrait permettre aux SAE d'économiser des centaines de milliers de dollars.

Les étudiants sont donc loin de prendre à la légère la situation de l'U de M. Pour faire face aux années qui viennent, l'Université devra relever deux défis importants : celui de sa gestion, celui aussi de la qualité des programmes qu'elle offre. C'est pourquoi les étudiants ont proposé à la direction de l'Université les mesures suivantes qui, selon eux, ne peuvent avoir que des effets bénéfiques.

1. Que l'Université évalue véritablement tous les professeurs comme le recommande le rapport Lacroix, pour que la qualité de notre formation s'améliore.

2. Que l'Université établisse une meilleure concertation avec son milieu en collaboration avec les étudiants ; qu'elle se rende plus utile à la société en évitant de doubler les ressources et les coûts. Ici, nous revenons à la concertation dont parle le Conseil des universités. Nous parlons aussi du « faire-faire », que l'Université aurait avantage à utiliser plus souvent. L'exemple des Services alimentaires est patent. Côté pédagogique, une meilleure concertation avec le milieu contribuerait à améliorer et à actualiser ses programmes. Nous croyons qu'une volonté véritable de concertation donnera à l'Université les ar-

Suite à la page 8

La nouvelle solitude

NOTES DE LECTURE

GEORGE TOMBS

★ Jean-François Six, *Le Guide des solitudes*, Fayard, Paris, 1986.

LE SIGNE de notre temps ? Pour Jean-François Six, il est, sans aucun doute, la solitude : celle qui coupe la personne de ses proches, rend sa vie incohérente, stérile, fait que vieillards, immigrants, adolescents, divorcés n'ont personne avec qui partager.

« Si l'on supporte mal la solitude, dit une des personnes citées par Six, c'est parce qu'on nous a élevés dans l'idée que seul le regard d'autrui nous fait accéder à l'existence ».

C'est pour cela que Six vient en aide au solitaire dans *Le Guide des solitudes*, lui offrant non seulement des indications d'associations de secours en France, mais aussi, sous forme d'encyclopédie de A à Z, quelques notions de base sur la solitude même.

Au passage, l'auteur nous intro-

duit à plusieurs personnages vivant une profonde solitude : tels cette fille de la campagne qui est venue à Paris pour y chercher du travail, mais souffre de n'y avoir pas pu trouver d'amis ; ce Maghrébin qui se sent étranger et dans la France actuelle et dans le pays de ses parents, dont il ne partage même plus la langue, ce Viet-namien rescapé de la mer, qui semble ne trouver de la compréhension que chez d'autres « boat-people », cette adolescente qui, sans trop savoir pourquoi, sombre dans le rêve suicidaire.

Si ces exemples ont un sens dans une ville impersonnelle et déshumanisante comme Paris, ils peuvent s'appliquer aussi bien à Montréal ou n'importe quelle autre agglomération québécoise. Tout y est, pour contribuer à la solitude : l'éclatement de la famille, l'aliénation suscitée par les moyens de communication, la tendance qu'ont les nouvelles technologies de fasciner et d'atomiser les individus, la poursuite de chacun de son propre épanouissement.

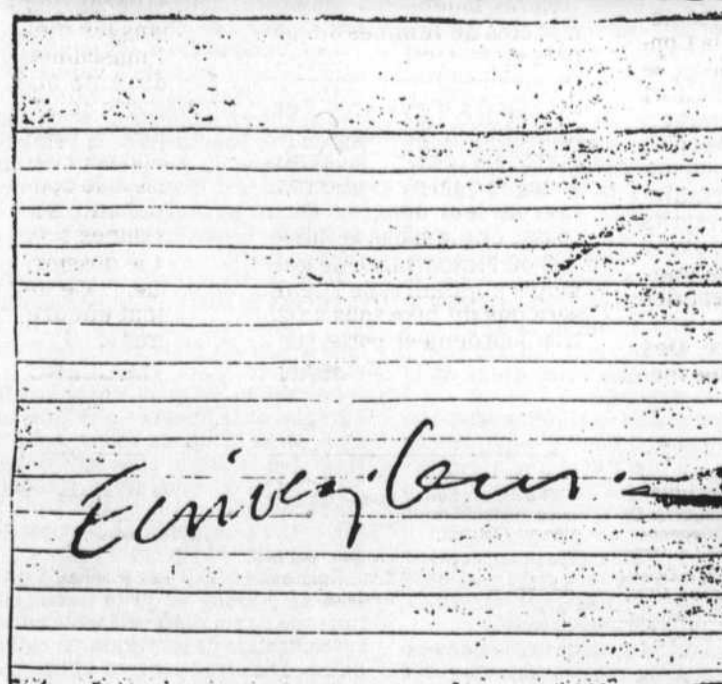
Selon Six, le véritable défi contemporain est de savoir faire fructifier la solitude, à l'exemple de poètes comme Rilke, qui, dans *Let-*

tres à un jeune poète, exaltait la solitude, y trouvant une richesse créative ; ou de contemplatifs comme Charles de Foucauld, qui retrouva Dieu dans la solitude du Sahara de Tamanrasset et des Touaregs. Il n'y a rien de surprenant à ce que Six avance la contemplation mystique, comme voie alternative pour les solitaires.

Mais ce qui peut étonner dans ce livre est la tendance souvent agaçante de l'auteur de moraliser sur la condition humaine. Ainsi, le lecteur découvre que même le « walkman » est un exemple de l'épouvantable solitude de notre temps. Pour Six, celui qui se branche dessus, se coupe du monde extérieur, n'écoute que ses propres fantasmes musicaux, enfermé dans son propre petit monde hermétique.

Mais ce n'est pas si simple. Ne peut-on penser aussi que le walkman est une nette avance sur les tourne-disques criants des adolescents des années soixante, avec leurs rythmes envahissants de Cream, Deep Purple et Frank Zappa ? Loin d'être encore un signe de la solitude de notre temps, ne souligne-t-il pas l'avantage d'un plaisir non partagé ?

MÊME LES BOURREAUX SAVENT LIRE.



Arrestations arbitraires. Détentions sans procès. Exécutions sans jugement. Disparitions. Tortures. Cela se passe aujourd'hui même, en 1986, dans des dizaines de pays à travers le monde.

Fondée il y a 25 ans par l'avocat britannique Peter Benenson, Amnesty internationale intervient chaque jour en faveur des prisonniers d'opinion - hommes, femmes et enfants - détenus sans raison, dans des conditions souvent horribles.

Son principal moyen d'action ? L'écriture. En effet, dans les cas de torture et de condamnation à mort, Amnesty internationale demande à ses membres d'expédier d'urgence des milliers de lettres et télégrammes aux autorités responsables : directeurs de prison, colonels, généraux, chefs d'État. Depuis 25 ans, par ce moyen privilégié de l'écriture et par de nombreux autres types d'intervention, Amnesty internationale a fait libérer plus de 25 000 personnes.

C'est donc un organisme non seulement essentiel mais également extrêmement efficace.

Nous nous devons de l'appuyer.

Pour plus d'information, communiquez avec :

AMNISTIE INTERNATIONALE
SECTION CANADIENNE/FRANCOPHONE
399 AVENUE DU MONT-NORVEK, SUITE 101
MONTREAL, QUÉBEC H3T 1Z1
TÉLÉPHONE (514) 288-1141, TÉLÉX 05060843

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Construction

sur la question de la durée de la semaine de travail. Dans une première concession majeure, la coalition acceptera de renoncer à sa revendication de la semaine de trente-deux heures, tout en maintenant celle de « casser » la semaine de quarante heures au profit d'une formule de réduction progressive au cours des trois années d'un éventuel contrat de travail.

30 mai par la PC et l'AP

- 1985: annonce d'une offensive soviétique contre les rebelles afghans. — Tempête de grêle sur Windsor, en Ontario: les grêlons aussi gros que des balles de golf détruisent des serres et ravagent les cultures. 1984: intensification de la guerre du Golfe, qui dure depuis 45 mois, avec l'annonce, par Bagdad, de nouvelles attaques contre des cibles navales près du terminal pétrolier irakien de l'île de Kharg. 1983: Caspar Weinberger, secrétaire américain à la Défense, déclare, à Bonn, que l'Occident doit adhérer au projet de déploiement de nouveaux missiles nucléaires. 1982: l'Espagne devient le 16ème pays de l'OTAN. — Minée par le chagrin, ayant perdu son fils accidentellement, l'actrice Romy Schneider succombe à une crise cardiaque à Paris. 1981: le président du Bangla-Desh, Ziaur Rahman, est abattu au cours d'un soulèvement d'officiers à Chittagong. 1979: décès de l'actrice d'origine canadienne Mary Pickford qui a joué dans plus de 200 films. 1978: le représentant cubain à l'ONU réfute les accusations américaines selon lesquelles la Havane a joué un rôle dans une récente incursion de rebelles au Zaïre. 1978: décès du chef d'orchestre Jean Deslauriers. 1975: mort de l'acteur d'origine suisse Michel Simon, né en 1895. — Reconnu coupable de méfait, le chef syndicaliste Louis Laberge est condamné à trois ans de prison. 1974: le maréchal Tito est élu à vie chef du parti communiste yougoslave. 1973: au terme de 32 années d'hostilités, l'Allemagne Occidentale et la Tchécoslovaquie conviennent de renouer des relations normales. 1972: trois terroristes japonais assassinent 26 personnes à l'aéroport de Lod, en Israël: deux d'entre eux sont abattus. 1968: le général de Gaulle dissout le Parlement et ordonne des élections. 1967: le colonel Nasser, chef de l'Etat égyptien, et le roi Hussein de Jordanie signent un traité de défense mutuelle. 1966: lancement vers la lune de la sonde Surveyor. 1963: le bilan officiel d'un cyclone qui s'est abattu sur le Pakistan oriental s'établit à dix mille morts. 1961: le général Rafael Trujillo, dictateur dominicain, est assassiné. — La vente de la margarine devient légale au Québec: elle ne devra toutefois pas être colorée pour ressembler au beurre. 1957: la Grande-Bretagne assouplit ses restrictions commerciales avec la Chine. 1949: création de la République démocratique allemande. 1942: un convoi naval britannique atteint l'Union soviétique malgré de violentes attaques aériennes allemandes. — La R-A-F effectue un raid massif sur Cologne. 1936: Louis Meyer gagne les 500 milles d'Indianapolis, une troisième fois. 1923: cyclone à Saint-Lin des Laurentides: les dégâts sont considérables. 1925: des incidents à Changhaï et à Canton provoquent un boycottage des produits britanniques par les Chinois. 1919: la Grande-Bretagne approuve le transfert à la Belgique d'une partie du Sud-Ouest africain allemand. 1913: un traité de paix entre la Turquie et les Etats balkaniques est signé à Londres. 1912: établissement du protectorat français sur le Maroc; le maréchal Lyautey est nommé résident général. 1911: début des 500 milles d'Indianapolis. 1904: les Japonais occupent Dairen (Talien), en Chine. 1876: le sultan turc Abdul Aziz est déposé: son neveu lui succède sous le nom de Mourad cinquième. 1815: par la Paix de Paris, la France accepte les frontières de 1793 et reconnaît l'indépendance des Pays-Bas, ainsi que des Etats allemands et italiens. 1814: Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, est en liesse à la suite de l'abdication de l'empereur Napoléon. 1808: Napoléon annexe la Toscane. 1631: parution du premier numéro de La Gazette de France, le journal de Théophraste Renaudot. 1588: l'Armada espagnole, sous le commandement du Duc de Medina, appareille de Lisbonne et dirige vers l'Angleterre. 1486: Christophe Colomb entreprend son troisième voyage vers le Nouveau-Monde. 1431: Jeanne d'Arc meurt sur le bûcher de Rouen.

qui devrait paralyser les chantiers pour une durée illimitée. Mercredi soir dernier, lors de l'assemblée générale de l'AECQ qui regroupe 15,000 entrepreneurs québécois, environ 700 membres avaient confié à leur exécutif, à la quasi-unanimité, un mandat de lock-out général à exercer dès le prochain débrayage. Bien que certains entrepreneurs aient dit redouter l'escalade du conflit et que l'exécutif, lui-même, ait exprimé sa préférence pour un mandat à exercer à un moment jugé opportun, les membres présents en ont décidé autrement. Pour l'heure, il semble que l'exécutif ait renoncé à procéder préalablement à une consultation générale de ses membres par scrutin secret et postal avant de recourir à cette mesure, comme il l'avait laissé entendre, mercredi soir. Retenus à l'extérieur de leurs bureaux, hier, en fin d'après-midi, les dirigeants de l'AECQ n'ont pu être joints pour commenter les événements des dernières heures. Depuis la tenue d'une manifestation de 5,000 ouvriers syndiqués, mardi dernier, la coalition syndicale avait mis beaucoup d'espoirs en cette assemblée extraordinaire des entrepreneurs québécois. La majorité d'entre eux s'oppose à l'attitude de l'AECQ qui n'a aucun mandat pour négocier, affirmait-on, depuis un mois, du côté syndical. Au désaveu de l'exécutif patronal qu'ils espéraient, les syndiqués se sont vus servir en lieu et place la menace d'un licenciement collectif. Il faudra surveiller, mardi, si la majorité des entrepreneurs de la province suivront le mot d'ordre réclamé à grands cris par 700 de leurs collègues. Ce que tentaient de mettre en doute, hier, les leaders syndicaux. Jeudi matin, forte de l'appui de ses membres, la coalition syndicale qui rassemble 72 % de la main d'oeuvre de l'industrie avait d'abord annoncé qu'elle entendait intensifier ses moyens de pression sur les chantiers. L'échec de la conciliation et la menace d'un lock-out l'auront amenée à précipiter le cours des événements. Quelques heures à peine avant le début d'un nouveau week-end de surveillance du rattrapage sur les chantiers, d'aucuns sentent déjà que les esprits s'échauffent et que la dernière journée de grève de ce conflit, ou qui sait, la première du lock-out, pourrait bien être le théâtre de vigoureuses altercations. Car, à moins d'une intervention gouvernementale de dernière minute, le silence envahira les chantiers, lundi matin, en cette période traditionnelle d'intenses activités dans l'industrie.

qui devrait paralyser les chantiers pour une durée illimitée. Mercredi soir dernier, lors de l'assemblée générale de l'AECQ qui regroupe 15,000 entrepreneurs québécois, environ 700 membres avaient confié à leur exécutif, à la quasi-unanimité, un mandat de lock-out général à exercer dès le prochain débrayage. Bien que certains entrepreneurs aient dit redouter l'escalade du conflit et que l'exécutif, lui-même, ait exprimé sa préférence pour un mandat à exercer à un moment jugé opportun, les membres présents en ont décidé autrement. Pour l'heure, il semble que l'exécutif ait renoncé à procéder préalablement à une consultation générale de ses membres par scrutin secret et postal avant de recourir à cette mesure, comme il l'avait laissé entendre, mercredi soir. Retenus à l'extérieur de leurs bureaux, hier, en fin d'après-midi, les dirigeants de l'AECQ n'ont pu être joints pour commenter les événements des dernières heures. Depuis la tenue d'une manifestation de 5,000 ouvriers syndiqués, mardi dernier, la coalition syndicale avait mis beaucoup d'espoirs en cette assemblée extraordinaire des entrepreneurs québécois. La majorité d'entre eux s'oppose à l'attitude de l'AECQ qui n'a aucun mandat pour négocier, affirmait-on, depuis un mois, du côté syndical. Au désaveu de l'exécutif patronal qu'ils espéraient, les syndiqués se sont vus servir en lieu et place la menace d'un licenciement collectif. Il faudra surveiller, mardi, si la majorité des entrepreneurs de la province suivront le mot d'ordre réclamé à grands cris par 700 de leurs collègues. Ce que tentaient de mettre en doute, hier, les leaders syndicaux. Jeudi matin, forte de l'appui de ses membres, la coalition syndicale qui rassemble 72 % de la main d'oeuvre de l'industrie avait d'abord annoncé qu'elle entendait intensifier ses moyens de pression sur les chantiers. L'échec de la conciliation et la menace d'un lock-out l'auront amenée à précipiter le cours des événements. Quelques heures à peine avant le début d'un nouveau week-end de surveillance du rattrapage sur les chantiers, d'aucuns sentent déjà que les esprits s'échauffent et que la dernière journée de grève de ce conflit, ou qui sait, la première du lock-out, pourrait bien être le théâtre de vigoureuses altercations. Car, à moins d'une intervention gouvernementale de dernière minute, le silence envahira les chantiers, lundi matin, en cette période traditionnelle d'intenses activités dans l'industrie.

guments qui lui manquent vis-à-vis des entreprises privées, en plus d'améliorer la formation et de permettre la diversification des sources de financement. 3. Que l'Université reconnaisse notre effort dans la meilleure gestion des Services aux étudiants et des autres services. 4. Afin que notre formation soit mieux adaptée aux exigences du marché du travail, qu'elle nous aide dans nos démarches auprès des syndicats, des entreprises et des groupes sociaux, pour qu'ils contribuent à améliorer notre formation. Citons ici l'exemple des stages. Si, par exemple, nous obtenions la collaboration d'organismes (Conseil du patronat, etc.) qui organiseraient des structures d'accueil efficaces, on pourrait procéder à de véritables évaluations, obtenir un meilleur encadrement du stagiaire et, ainsi, faire en sorte que les stages, vraiment formateurs, ne soient une sinécure ni pour les stagiaires, ni pour ceux qui les emploient.

du gouvernement » dans les dossiers des femmes. Enfin, la troisième garantie est « la vigilance » qu'elle promet d'apporter dans l'exercice de son rôle. Mme Gagnon-Tremblay a signalé que l'action du gouvernement était marquée par la « continuité et la cohésion », et qu'elle se situait dans la suite du Forum Décisions 85 et des engagements électoraux du Parti libéral du Québec.

Les critiques du FMI fusent. Mis sur pied en 1944 pour assurer le fonctionnement du système monétaire international et la stabilité des changes, l'organisme a un droit de regard sur l'évaluation des monnaies de ses membres et son pouvoir a considérablement crû ces dernières années. La plupart des nations riches et pauvres en sont membres mais le poids du vote étant proportionnel aux sommes placées dans le Fonds, les Etats-Unis le contrôlent dans les faits. Les dénonciations du FMI par des responsables africains prennent une signification particulière au moment où, à New York, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, vient d'exhorter l'Afrique à épouser la philosophie économique de liberté des marchés. La presque totalité des 13 cadres rencontrés déplorent « l'intrusion du FMI » dans leurs Etats. Le FMI exige de ses créanciers qu'ils adoptent des plans d'austérité. Ensuite seulement, il accepte de négocier le rééchelonnement de la dette des pays et de consentir d'autres prêts, par l'entremise notamment de la Banque mondiale.

Mais au-delà de la philosophie économique que tente d'implanter le FMI, les fonctionnaires africains s'interrogent sur la complaisance du FMI envers certains gouvernements africains. « Que le FMI arrête la corruption. Qu'il dénonce le laxisme et qu'il fasse appel à des gens sérieux », lance un haut fonctionnaire. Ceci dit, la presque totalité des cadres interrogés reconnaissent que le FMI n'est pas le seul responsable

Les États-Unis ne compenseront pas les producteurs de bardeaux de cèdres

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Les États-Unis ont clairement indiqué qu'ils n'avaient nullement l'intention de compenser les producteurs canadiens de bardeaux, dès le début des discussions avec le Canada sur ce dossier litigieux. Hier aux Communes, le ministre des Finances Michael Wilson a soutenu que la requête canadienne pour une compensation n'était même plus discutée à l'issue de la rencontre qu'ont eue hier à Washington les fonctionnaires des deux pays. « J'ai dit que ce n'était plus considéré parce que l'administration n'a pas le pouvoir légal (pour payer des compensations) », a finalement déclaré M. Wilson, poussé dans ses derniers retranchements par l'opposition. « Nous discutons maintenant la possibilité de restaurer l'accès à ce marché », a ajouté M. Wilson. La taxe spéciale de 35 % décrétée par le président Reagan sur les importations de bardeaux de cèdre canadiens met en péril cette industrie de Colombie-Britannique, qui emploie

4,000 personnes.

Le ministre Wilson a d'autre part rappelé que la conférence fédérale-provinciale de lundi prochain porterait essentiellement sur le mode de participation des provinces au cours des négociations avec Washington. Les premiers ministres doivent se rencontrer au soper lundi pour environ trois heures. Au cours des récentes semaines, le ton a monté entre les capitales provinciales et Ottawa. Le président des provinces, l'Albertain Don Getty, avait fait parvenir début février une lettre à M. Mulroney comprenant huit requêtes des provinces à l'endroit des pourparlers avec Washington. Hier, le premier ministre canadien aurait répondu dans une lettre à M. Getty qu'Ottawa n'a pas voulu rendre publique. Par ailleurs, un farouche opposant au libre-échange, le syndicaliste Gérard Docquier, a vertement critiqué hier l'attitude du chef négociateur canadien dans ce dossier, M. Simon Reisman. « M. Reisman doit cesser ses attaques contre le mouvement syndical », de lancer M. Docquier, repré-

sentant des métallos qui, comme membre de la Commission MacDonaid, s'était dissocié d'un rapport qui préconisait le libre-échange avec les Etats-Unis. M. Reisman, sans les nommer, avait pointé les syndicats et les nationalistes économiques pour leurs dénonciations du libre-échange, qu'il avait qualifié de « détritiques ». Citant en exemple le dossier de l'acier, il a soutenu que les études rendues publiques par Ottawa sur l'impact du libre-échange démontraient un amateurisme éhonté. « Si c'est le genre d'étude sur laquelle ils s'appuient, nous sommes dans un grave pétrin », d'ajouter M. Docquier, pour qui « un étudiant du secondaire qui aura feuilleté les rapports annuels des compagnies aurait pu faire mieux ». Ce dernier, tout comme le critique néo-démocrate au Commerce, Steve Langdon, ont pressé Ottawa de fournir, dans une version non censurée, la totalité des 84 études effectuées sur l'impact du libre-échange au pays. Hier, l'ambassade américaine à Ottawa confirmait que l'ambassa-

teur Thomas Niles avait envoyé au département d'Etat un rapport sur les réactions canadiennes à la nouvelle taxe sur le bardeau. Dans son édition d'hier, le Toronto Star rapportait que M. Niles, dans son rapport, affirme que, « comme prévu, (Ottawa) donne des signes de panique ». Selon lui, le Canada aurait réagi trop durement et montre un « manque de sensibilité » aux problèmes politiques auxquels est confronté le président Reagan. Par ailleurs, les représentants canadiens du secteur des mines et de l'acier ont soutenu hier que le libre-échange n'améliorerait pas leur sort, à moins qu'on y prévoit de dures mesures de représailles contre la guérilla commerciale américaine. La disparition de la menace de droits compensatoires et de dumping doit être le principal objectif de négociations commerciales, ont-ils soutenu. Par ailleurs, aux Etats-Unis, l'influent Wall Street Journal attaquait en éditorial l'initiative américaine contre les forestiers canadiens, « livrés en pâture au banc de scie d'une année d'élection aux États-Unis ».

Grand rassemblement à la le 7 juin 3,000 jeunes fêteront les 150 ans de l'Église de Montréal

MARIE LAURIER

Quelque 3,000 jeunes se rassembleront le samedi 7 juin à la Basilique Notre-Dame autour de Mgr Paul Grégoire pour rendre hommage aux fondateurs du diocèse de Montréal qui célèbrent son 150e anniversaire. Cet événement ne sera pas sans rappeler les rencontres du pape Jean-Paul II avec la jeunesse québécoise en septembre 1984. La première partie de la manifestation d'une durée de deux heures sera consacrée à un spectacle haut en couleur mis au point par les jeunes et pour les jeunes. Toutes les disciplines artistiques seront représentées dans une grande fresque théâtrale exécutée en treize tableaux successifs. On rappellera, entre autres, les multiples réalisations de Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal qui dirigea le diocèse pendant 36 ans. Il fut le précurseur de nombreux mouvements à l'origine des services sociaux et du système sco-

laire actuels. On a imaginé un dialogue entre Mgr Bourget et un porte-parole des préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Le programme-souvenir de la soirée affiche les photos des représentants de ces générations dont l'une retourne dans le temps depuis un siècle et demi et l'autre incarne la vie moderne. Près de 300 comédiens, danseurs, gymnastes et choristes évolueront dans l'église, selon un scénario conçu par une équipe de jeunes créateurs, appuyés et conseillés par des professionnels de la scène. « Nous préparons ce spectacle depuis déjà plusieurs mois, confiaient cette semaine au DEVOIR trois des responsables de la soirée, les abbés Jacques Dubuc et Alain Roy ainsi que la théologienne Josée Lamère. L'assistance sera également invitée à participer en interprétant les chants proposés. » L'organiste titulaire de la Basilique, M. Pierre Grandmaison, agit comme conseiller musical. Le spectacle sera suivi d'une cé-

lébration eucharistique présidée par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal qui à la fin de son allocution remettra entre les mains des 15-25 ans l'avenir de l'Église de Montréal, en rappel symbolique du thème de la rencontre: « Demain en mains ». Cet événement sera télédiffusé en différé à la télévision de Radio-Canada le lendemain matin à 10 heures dans le cadre de l'émission Le Jour du Seigneur. L'organisation de cette manifestation est le fruit de rencontres suivies depuis un an de membres d'un comité spécial de jeunes, avec la collaboration notamment de Mme Huguette Lapointe-Roy, une spécialiste de la vie et de l'oeuvre de Mgr Ignace Bourget, ainsi que des représentants de plusieurs autres organismes. Les jeunes qui n'auraient pas encore leur laissez-passer pour le soir du 7 juin, à 20 h, peuvent communier au bureau du comité de Pastorale-jeunesse aux bureaux de l'archevêché: 931-7311.

Le M.Q.F. sonne le rappel des troupes

JEAN-PIERRE PROULX

Après une absence de près de 9 ans, le Mouvement Québec Français est de retour sur le champ de bataille linguistique. Son principal porte-parole, M. Guy Bouthillier en a fait l'annonce hier à la presse. Il était entouré des présidents ou vice-présidents selon le cas, de la CSN, de la FTQ, de la CEQ, de l'UPA, de l'Alliance des professeurs de Montréal, de l'Association québécoise des professeurs de français, du Mouvement national des Québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le MQF a connu ses heures de gloire au temps des loi 63 et 22. Sa dernière grande intervention remonte à l'été 1977 en commission parlementaire sur la loi 101. Il a aussi fait deux ou trois apparitions ponctuelles mais sans lendemain au moment du débat constitutionnel de 1980. Pour l'heure le MQF ne fait que « battre le rappel » avant de « monter de nouveau en ligne ». Il a identifié ses cibles: la langue d'affichage, les « illégaux » de l'enseignement, la langue de travail et le débat constitutionnel. Il n'a toutefois pas encore de plan d'action précis, nous a indiqué l'ancien directeur général de la SSJB, M. Robert Loiselle. On s'y appliquera dans les prochaines semaines. On mettra la priorité sur la langue de travail et sur la qualité de la langue d'enseignement. Le MQF, a-t-il indiqué, va aussi demeurer une « table de concertation à l'état pur » pour établir les positions communes. Pour l'action, il se donnera des « mécanismes » ad hoc. Il n'a pas de secrétariat permanent ni non plus de caisse commune. Pour sa part, la SSJB va continuer jusqu'à la fin juin sa campagne déjà amorcée pour la préservation de la loi 101 après quoi, elle entend se ranger sous le parapluie du MQF. Depuis l'adoption de la Charte de la langue française, les composantes du MQF ont « un peu trop fait confiance aux pouvoirs publics » tout en étant sollicitées par d'autres combats plus immédiats. C'était oublier le poids des choses et des habitudes, a lancé M. Bouthillier. C'était oublier qu'il y avait tout un appareil politique — et judiciaire — à la bonne disposition de ceux qui n'acceptaient pas la loi 101. Surtout, c'était oublier

qu'il y avait un immense appareil idéologique et médiatique, prêt à distiller les caricatures à l'extérieur et à installer le doute à l'intérieur pour ainsi contribuer au retour de l'ancien ordre des choses. Dans ce contexte, les adversaires de la loi 101 pouvaient espérer reprendre ce qu'ils avaient perdu.

C'est à la lumière de cette analyse et de la conjoncture politique — on ne fait pas confiance aux libéraux — que le MQF a décidé de se remembrer. A très court terme, il sollicite une rencontre avec le premier ministre, M. Robert Bourassa, « pour prendre l'exacte mesure des coeurs et des esprits de nos dirigeants ».

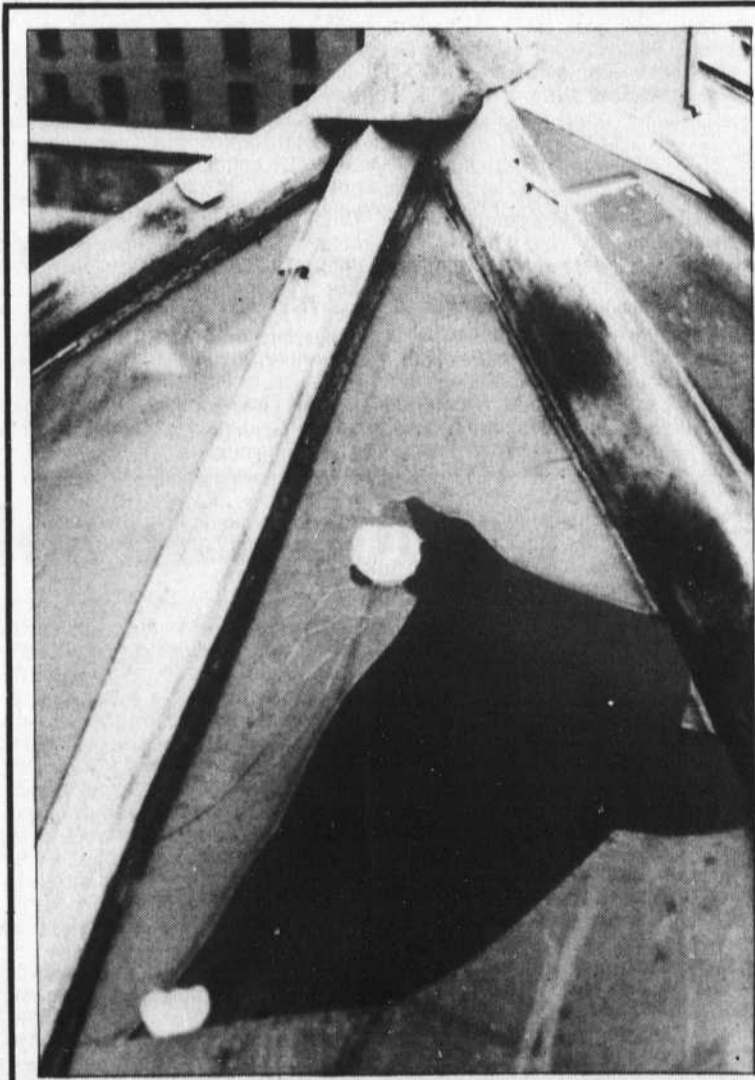


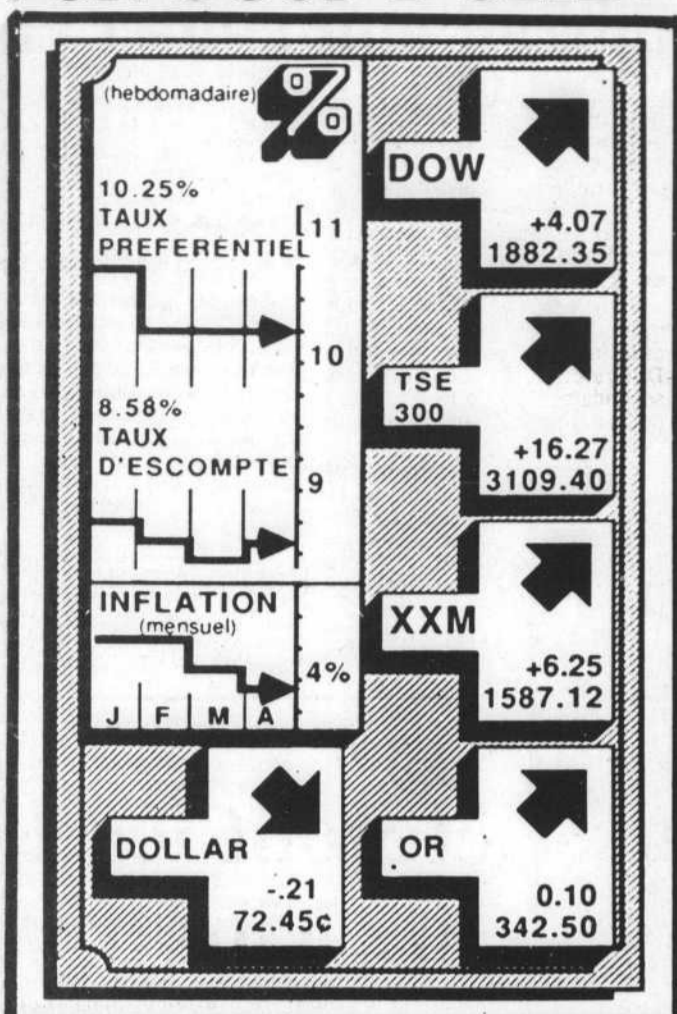
Photo Jacques Grenier

Le centre-ville bombardé

Le centre-ville de Montréal a été littéralement bombardé hier par des balles de glace dont le diamètre atteignait parfois un pouce. Le phénomène, dont les autorités environnementales ne connaissent pas l'ampleur hier, semble s'être limité à certains quartiers de l'île où plusieurs voitures ont été endommagées. D'autres rapports indiquaient que des régions agricoles voisines de Montréal auraient, elles aussi, été touchées par cette grêle d'une rare intensité.



EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

Le bénéfice de la Banque Nationale progresse de 24 % au 2e trimestre

Le revenu net de la Banque Nationale du Canada a atteint \$ 44.1 millions pour le deuxième trimestre de 1986, en hausse de \$ 8.5 millions ou 24 % sur celui du trimestre correspondant de 1985.

Lorsque ramené par action ordinaire, on constate cependant une baisse du bénéfice, soit de 82 cents à 77 cents. Ceci résulte d'une augmentation de 27 % du nombre moyen d'actions en circulation depuis un an.

Le rendement mesuré en fonction de l'actif moyen est de 0.69 %. Il s'agit d'une légère baisse comparativement à 0.70 % pour le même trimestre l'an dernier de même que pour le premier trimestre de 1986.

La direction a expliqué que ces résultats reflétaient les opérations de la fusion avec la banque Mercantile le 1er novembre 1985, alors que les chiffres comparatifs de 1985 ne comprennent que les résultats de la Banque Nationale.

Le revenu net d'intérêts et les autres revenus se sont accrus fortement depuis un an, reflétant en cela la croissance des affaires de la banque dans les prêts commerciaux et certains rajustements ponctuels suite à la fusion.

La provision pour pertes sur prêts, telle qu'établie selon la moyenne mobile de cinq ans prescrite récemment par le ministre des Finances, atteint \$ 52.1 millions, soit \$ 4.9 millions de plus qu'au premier trimestre. Cette augmentation est principalement imputée à l'accroissement des prêts admissibles et des pertes prévues pour l'exercice, particulièrement dans le secteur énergétique.

Les provisions générales à l'égard des prêts internationaux à risque souverain ont par ailleurs à nouveau été renforcées au cours du trimestre et atteignent au 30 avril 1986 environ 15 % de l'encours des prêts aux pays apparaissant sur la liste de surveillance établie par l'inspecteur général des banques.

L'actif total atteignait \$ 25.9 milliards au 30 avril 1986.

L'émission d'Unigesco est admissible à une déduction de 50 % pour le REA

L'émission d'actions subalternes de classe B d'Unigesco sera admissible à une déduction fiscale de 50 % dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec.

La société de gestion vient d'obtenir une décision anticipée du ministre du Revenu du Québec à cet effet. L'émission en cause vise pour près de \$ 40 millions d'actions additionnelles.

Le titre qui avait fait l'objet d'une première émission publique en août dernier se négociait récemment pour près de \$ 11.

Le bénéfice d'Enterac chute de \$ 15.2 millions à \$ 2.3 millions

Le bénéfice d'Enterac Property Corporation a chuté fortement au cours des neuf mois terminés le 31 mars dernier, par rapport à la même période de l'année précédente.

La société immobilière torontoise a réalisé un bénéfice de \$ 2.3 millions seulement, à comparer à \$ 15.2 millions un an plus tôt. Le bénéfice par action s'établit par sa part à \$ 1.31 à comparer à \$ 8.77 en 1985. Le chiffre d'affaires s'est pourtant accru entre temps de plus de 150 % pour atteindre \$ 31 millions.

Il convient par ailleurs de souligner que la période de comparaison inclut un gain extraordinaire de \$ 10.8 millions ou l'équivalent de \$ 6.16 l'action, résultant de la vente de propriétés.

CrownX est divisée par deux

Les actionnaires de la société torontoise CrownX ont approuvé en assemblée extraordinaire la division par deux de leurs titres. La subdivision des actions ordinaires et les actions subalternes de catégorie A sera effective dans la semaine du 9 juin prochain.

Le président du conseil, M. David J. Hennigar, a expliqué que cette mesure allait accroître la liquidité du titre dans le meilleur intérêt de la compagnie et de ses actionnaires. Le plus bas prix devrait aussi augmenter son attrait pour les investisseurs souhaitant négocier des lots réguliers (soit 100 parts).

IEP accroît sa part dans Ultramar

La société IEP Securities Ltd. a accru sa participation dans le capital-actions d'Ultramar PLC de Toronto. La compagnie a été avisée en effet que la filiale d'Industrial Equity Limited détenait maintenant 26.5 millions d'actions ordinaires représentant 9.67 % du capital en circulation.

Latonia Investment est réintroduite

La société de placement de Panama, Latonia Investment Company S.A. a été réintroduite à la Bourse de Montréal hier où elle figure depuis déjà 35 ans.

Les actions de cette compagnie ont été portées sous une rubrique spéciale de la Division Internationale de la Bourse de Montréal et seront désormais cotées en dollars américains.

Les négociations sur Yri-York reprennent

La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé hier l'interdiction rendue le 23 mai dernier visant les opérations sur les valeurs de Yri-York Limited. Cet émetteur assujéti s'est conformé entre temps aux obligations d'information de la loi.

Le marché du logiciel en est maintenant un de distributeurs

L'industrie québécoise du logiciel reste embryonnaire et sa situation, difficile

JOCELIN DUMAS

Malgré tout le battage dont elle peut bénéficier, l'industrie du logiciel au Québec demeure embryonnaire et sa situation est difficile, estime le président du Conseil de l'industrie électronique du Québec Inc. (CIEQ), M. Normand Tremblay.

Dans ce domaine, il n'y a pas 10 entreprises au Québec qui réalisent un chiffre d'affaires annuel dépassant le million de dollars, indiquait au DEVOIR M. Tremblay à l'occasion d'une entrevue. Le marché est encore caractérisé par la prépondérance d'artisans qui ont fait surface au cours des dernières années avec l'application de la nouvelle technologie des ordinateurs.

Or, note M. Tremblay, le marché du logiciel n'est plus un marché de développeurs mais de distributeurs. La situation de l'industrie n'est pas sans issue, mais il apparaît évident que les entrepreneurs qui réussissent dans le domaine sont ceux qui auront identifié les canaux de distribution appropriés.

Ses propos sont appuyés par une étude de Secor réalisée l'an dernier et portant sur les occasions et la stratégie de développement de l'industrie du logiciel au Québec. On avait alors posé un diagnostic s'articulant autour des six propositions suivantes :

1. Le Québec compte une base industrielle solide dans l'industrie du logiciel ;
2. les entreprises québécoises ont une part relativement faible du marché québécois (15 à 20 % du marché du logiciel du Québec estimé en 1984 à quelque \$ 250 millions) ;
3. l'industrie québécoise est orientée vers le service et la vente de services ;
4. deux groupes stratégiques ont un potentiel nord-américain : les firmes de produits et les firmes de consul-

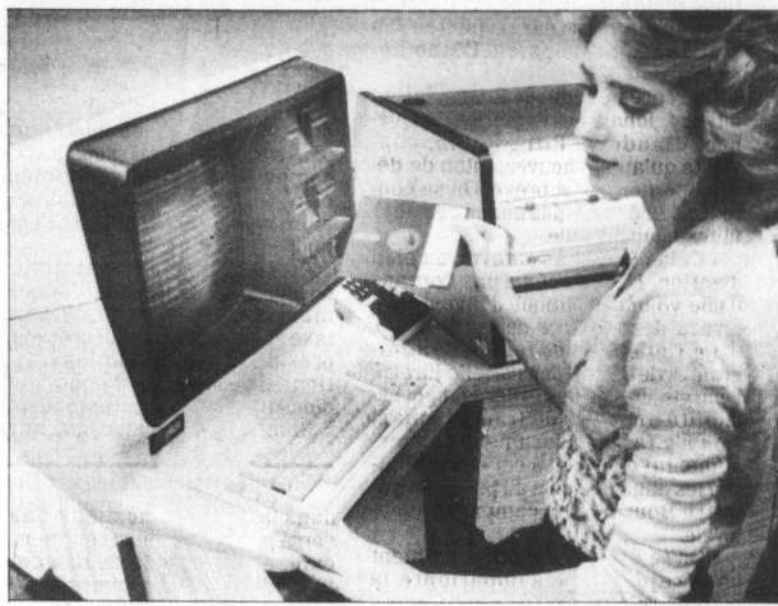


Photo Jacques Grenier

C'est finalement le secteur des services qui est le plus en santé dans l'industrie québécoise de l'électronique.

tants orientées vers le développement ;

5. il y a peu de modèles de succès pour tracer la voie ;
6. technologiquement et commercialement, l'industrie québécoise est à la remorque du marché nord-américain.

L'industrie devra ainsi développer des compétences particulières au niveau de la mise en marché et de la distribution de ses produits. Une tâche à laquelle participe le CIEQ, dont la mission est de surveiller, d'affirmer et de défendre les intérêts industriels de ses membres de l'industrie de l'électronique et du logiciel. Pour ce faire, l'organisme a mis sur pied des activités de formation, d'information et de perfectionnement à leur intention.

L'industrie québécoise de la fabri-

cation de matériel électronique n'est pas non plus dans une situation favorable, estime M. Tremblay. Elle a perdu la course pour le marché des grands ensembles et doit se contenter de développer de petites niches à l'ombre des grands fabricants, pour la plupart des multinationales, ou alors agir pour eux à titre de sous-traitants. Ce sont en fait les seules façons de réussir.

Les perspectives de développement de cette industrie sont donc limitées, mais quand même intéressantes, estime M. Tremblay, dans la mesure où les créneaux de développement du marché sont bien identifiés et que l'on ne tente pas inutilement de concurrencer IBM ou un autre grand fabricant sur son terrain.

C'est finalement le secteur des services qui est le plus en santé dans

l'industrie québécoise de l'électronique, note M. Tremblay, et c'est aussi celui qui compte le plus d'entrepreneurs d'expérience. De nombreuses firmes de ce secteur ont en effet ouvert leurs portes il y a déjà 15 ou 20 ans.

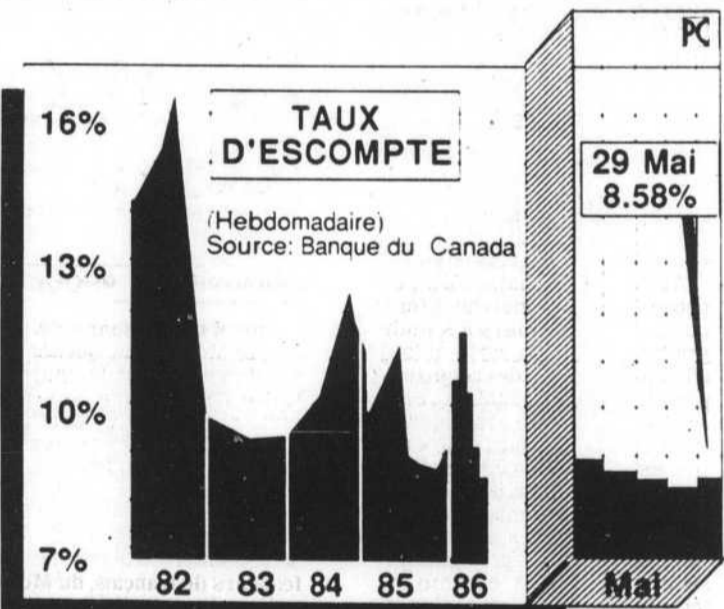
La vigueur de ce secteur industriel n'est en fait que la résultante du dynamisme particulier que l'on retrouve au Québec dans ce domaine par rapport au reste du Canada. À tel point, note M. Tremblay, qu'il est fréquent de rencontrer deux firmes québécoises en concurrence sur le marché ontarien.

Au Québec, le marché du service conseil dans l'implantation de l'électronique est estimé à environ \$ 200 millions et comblé principalement par les fournisseurs locaux.

En outre, le représentant des 70 membres du CIEQ qui comptent pour près de 75 % des livraisons de produits électroniques et de logiciels au Québec ne se montre pas trop inquiet de la perspective d'une libéralisation des échanges avec les États-Unis. Malgré un certain protectionnisme pratiqué de part et d'autre de la frontière dans le domaine des services, l'industrie de l'électronique lui apparaît globalement moins vulnérable que d'autres. Ses intervenants sont déjà habitués à fonctionner dans un contexte de concurrence internationale.

Finalement, dans un souci de favoriser le développement et le rayonnement de ses membres, le CIEQ organise de nombreuses activités qui favorisent le rapprochement, l'information et la formation des entreprises du secteur. L'organisme signalera de façon particulière les contributions des entreprises de l'industrie électronique et informatique en décrétant six prix MICA dans le cadre d'une soirée gala qui se tiendra le 13 juin prochain.

Le taux de la banque centrale gagne 15 centièmes de point



OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a relevé son taux d'escompte de 8.43 % à 8.58 % jeudi.

« Il se pourrait que les taux d'intérêt ont touché un plancher », a averti un cambiste.

Il fondait son opinion sur la dépréciation du dollar canadien depuis ces derniers jours, la confusion qui entoure les discussions entre Ottawa et Washington au sujet du commerce et sur la situation du marché monétaire aux États-Unis qui détermine, en fin de compte, la tendance du loyer de l'argent dans notre pays.

Le taux directeur avait baissé presque sans interruption depuis la mi-février, où il était alors à un

sommet de 12.1 %. Les taux de prêt, tant à la consommation que sur hypothèque, avaient suivi son mouvement.

L'idée, dans certains milieux, que la récente détente du loyer de l'argent est terminée ne signifie pas nécessairement que les taux d'intérêt vont se remettre à monter.

Ce qui a provoqué la hausse du taux d'escompte cette semaine, selon des observateurs, c'est un affaiblissement de notre dollar sur les marchés des changes et le sentiment de plus en plus répandu, aux États-Unis, que les taux d'intérêt sont arrivés au bout de leur descente.

L'OCDE laisse entendre que les taux devraient baisser

PARIS (AFP) — L'économiste en chef de l'OCDE, M. David Henderson, a laissé entendre jeudi que le dollar devrait baisser encore et indiqué que, selon les dernières projections de l'OCDE, les taux d'intérêt devraient baisser en 1986 et 1987, y compris aux États-Unis.

Il est difficile de voir comment le grave déséquilibre (de la balance américaine des paiements) pourra être réduit, sans de nouveaux rajustements des taux de change et une croissance de la demande plus rapide en dehors des États-Unis, a-t-il notamment déclaré lors d'une conférence de presse consacrée aux dernières perspectives économiques de l'OCDE.

M. Henderson a toutefois souligné que l'OCDE ne suggérerait pas qu'une nouvelle baisse du dollar soit actuellement appropriée. Il a ajouté que certains pays membres n'y étaient pas favorables.

Le rapport de l'OCDE sur les perspectives économiques indique essentiellement qu'un certain nombre de facteurs pourraient exercer des pressions à la baisse sur le dollar.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, M. Henderson a précisé que l'indication contenue dans le rapport de l'OCDE quant à une stabilisation, voire un raffermissement des taux d'intérêt aux États-Unis, n'avait en fait trait qu'à la période immédiate.

Les dernières projections de l'OCDE, a-t-il ajouté, prévoient un tassement, dans les pays industrialisés, des taux à court et

moyen termes d'ici la fin de 1987. Elles indiquent notamment que le taux d'intérêt moyen aux États-Unis pourrait s'inscrire, pour le court terme à 6.10 % cette année et 5.40 % l'an prochain et le long terme à 8.78 % et 8 %, respectivement.

M. Henderson a déclaré par ailleurs que l'absence, dans le rapport de l'OCDE, de tout appel à la RFA pour qu'elle joue un rôle de locomotive, s'explique par les perspectives de croissance très favorables pour ce pays. L'OCDE prévoit en effet, a-t-il dit, que la demande intérieure de la RFA progressera à un rythme très élevé (4.25 % en 1986 et 1987 comme au Japon, contre seulement 1.4 % en 1985). Les mêmes projections, a-t-il ajouté, font état d'une croissance encore substantielle du PNB ouest-allemand (3.5 % en 1986 et 3 % en 1987, contre 4.6 % en 1985).

Il a souligné enfin que les perspectives à court terme étaient désormais plus favorables pour les 24 pays membres de l'Organisation de coopération et développement économique, grâce principalement à la baisse des prix du pétrole. Ces pays, a-t-il dit, devraient en profiter promptement pour améliorer leur situation économique.

Un prix de \$ 15 US le baril (hypothèse retenue dans les prévisions de l'OCDE pour la période allant de la mi-1986 à la fin 1987) devrait se traduire pour ces pays, a-t-il rappelé, par un gain net annuel de l'ordre de \$ 60 US milliards.

Discours du président de la Chambre de commerce du Canada

Le Canada se fait distancer par ses concurrents par manque de discernement des réalités nouvelles

PIERRE APRIL de la Presse Canadienne

OTTAWA — Parce qu'il n'a pas su discerner les réalités nouvelles de l'économie mondiale, le Canada se fait distancer par ses concurrents.

Dans un discours éloquent et nettement favorable à une plus grande libéralisation des échanges commerciaux multilatéraux (GATT), le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Roger Hamel, a parlé hier d'un système d'économie globale qui a vraiment changé toutes les règles du jeu.

« Dans ce nouveau type d'économie, a-t-il déclaré à ses hôtes de l'Association des cercles canadiens (Canadian Club), le changement se produit rapidement, la compétition est vive et l'innovation, continue. « Par contre, a-t-il poursuivi, il y a



Photo CP

M. Roger Hamel des récompenses exceptionnelles pour les pays qui sont prompts à en

reconnaître la nature et à en saisir les possibilités. »

Le Japon, selon M. Hamel, est un pays qui a su reconnaître les nouvelles possibilités et les exploiter. D'autres pays tels Taiwan et la Corée du Sud suivent son exemple, a-t-il précisé.

Le président de la Chambre de commerce du Canada estime qu'il serait « désastreux » pour le Canada d'essayer de se protéger derrière une muraille protectionniste. « Il n'y a pas d'autres choix, a-t-il dit, que celui d'être partie intégrante de l'économie globale... avec ou sans nous, le monde continuera d'évoluer... nous avons besoin de restructurer complètement l'économie intérieure du Canada pour la rendre plus solide, plus efficace et suffisamment concurrentielle pour dominer sur le marché global. »

M. Hamel a indiqué que, à part quelques exceptions notables, le Canada a beaucoup trop tardé à reconnaître les changements et qu'il demeure encore trop dépendant de l'exportation de matières brutes, de bien semi-finis et qu'il consacre deux fois moins de ressources à la recherche et au développement que ses principaux concurrents.

« Le choix du Canada est clair, a souligné M. Hamel, il peut ignorer, à nos risques, les faits nouveaux, ou il peut entreprendre une restructuration complète de son économie intérieure pour la rendre plus solide, plus productive et suffisamment concurrentielle pour dominer dans le marché global. »

Selon M. Hamel, il reste beaucoup à faire avant que le Canada soit à l'aise sur le marché mondial. Il lui

Voir page 10 : Le Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les économistes US révisent en hausse les prévisions 1986

FRANÇOISE CROUGNEAU
du journal *Le Monde*

L'hypothèse d'une croissance américaine ferme sur fond de faible inflation se renforce nettement. Cette conclusion de la dernière étude de l'Association des économistes d'entreprise américains, publiée le 19 mai, viendra mettre un peu de baume à l'âme de l'administration américaine. Certes, nul ne semble plus croire outre-Atlantique à l'expansion de 4 % du produit national brut annoncée pour l'ensemble de 1986 par l'équipe du président Ronald Reagan. Mais les prévisions des économistes d'entreprise, commentées par la présidente de l'association, Mme Kathleen Cooper, sont, avec une croissance de 3,2 % cette année, sensiblement supérieures aux 2,7 % annoncés il y a quelques jours par le Business Council, qui regroupe quelque 200 dirigeants de grandes entreprises. Au moment où les analystes s'interrogent sur le dynamisme réel d'une économie qui, depuis le début de l'année, tourne au ralenti, cette possibilité d'un rebond durant le second semestre pourrait

donner de nouveaux arguments au gouvernement fédéral, condamné à reprendre son offensive contre les législations protectionnistes du Congrès, mais aussi au président du Fed, M. Paul Volcker, qui semble vouloir continuer à résister à la tentation d'une baisse rapide des taux d'intérêt.

Les indicateurs économiques des dernières semaines avaient de quoi semer une certaine inquiétude dans les esprits. L'industrie a repris un peu de vigueur avec une modeste hausse de 0,2 % de la production en avril. Mais, après deux mois de baisse marquée (0,8 % en février et 0,7 % en mars), nul n'a osé annoncer le retour d'un renouveau de l'activité économique. La baisse des ventes en mars (1,6 %), pour le troisième mois consécutif, la stagnation des capacités de production à 79,3 % en avril, recouvrant une chute de 1,5 % depuis le début de l'année en raison du ralentissement des activités pétrolières et gazières, la baisse du chiffre d'affaires des entreprises et la légère remontée du chômage à 7,1 % le mois dernier : autant d'indices d'une crois-

voir page 16 : Prévisions

Fuji : appareil photo jetable



TOKYO (AP) — Fuji Photo Film Co. commercialisera prochainement un appareil photo jetable — un ensemble pellicule couleur avec lentille et obturateur en plastique encastres.

L'appareil, non réglable, sera vendu uniquement au Japon et coûtera environ \$11. La compagnie compte en vendre un million la première année.

L'ensemble film-lentille-obturateur occupe à peu près le volume d'un paquet de cigarettes et donne 24 images. La pellicule une fois développée, on jette le reste de l'appareil.

Fuji est le deuxième fabricant mondial de pellicule photographique, après Eastman Kodak.

◆ Le Canada

faudra apprendre de ses concurrents, améliorer sa main-d'œuvre, penser à la robotique, se concentrer dans des domaines où il bénéficie d'avantages uniques — comme les communications, le transport, l'ingénierie et les systèmes bancaires —, oublier la recherche théorique pour la pratique et réduire les obstacles au commerce entre les provinces canadiennes.

« La réponse hésitante du Canada aux changements de l'économie est ironique, a-t-il dit. Après tout, le Canada n'est-il pas né du commerce international ? Ne doit-il pas son existence aux échanges internationaux ? »

M. Hamel avait donné un titre frappant à sa conférence d'hier. *Le commerce au Canada : de Jacques Cartier à James Kelleher (ministre du Commerce international)... et après.*

« Le seul choix qu'a le Canada, a-t-il conclu, c'est de réagir à la concurrence internationale avec la même énergie et le même esprit d'aventure qu'avaient nos ancêtres lorsqu'ils sont venus sculpter une nation à partir d'une nature sauvage. Les Canadiens doivent avoir un esprit d'entreprise tourné vers l'extérieur, confiant et concurrentiel, à la hauteur de leur pays et de ses ressources uniques. »

Des analystes américains se prononcent

La privatisation des grandes banques françaises, géants aux pieds d'argile, pourrait leur coûter cher

NEW YORK (AFP) — Une privatisation rapide pourrait coûter cher aux grandes banques françaises qui risquent de perdre, en même temps que la garantie de l'État, un atout maître dans une compétition internationale acharnée, selon les analystes américains.

Bien que chacune d'entre elles pèse aussi lourd que la Chase Manhattan ou la Deutsche Bank, les trois plus grandes banques dont le gouvernement de M. Jacques Chirac prévoit la dénationalisation — Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais et Société générale — sont des géants aux pieds d'argile, estiment les responsables de Standard and Poors et de Moody's Investors.

Pour ces deux grands cabinets d'experts new-yorkais, qui épluchent en permanence les comptes des multinationales et prodiguent des conseils écoutés aux plus grands investisseurs, le retour au privé va mettre à nu les points faibles des trois grandes banques françaises : faiblesse des bénéfices et surtout insuffisance des fonds propres, deux éléments déterminants de la solidité financière.



La privatisation pourrait avoir un effet négatif sur le jugement que portent les milieux financiers sur les banques françaises.

Effet négatif ?

La privatisation pourrait avoir un effet négatif sur le jugement que portent les milieux financiers internationaux sur les banques françaises, a déclaré à l'AFP M. Jack Salady, responsable de Standard and Poors pour les banques étrangères. La firme suit de près l'action du gouvernement Chirac, a-t-il précisé.

C'est la garantie illimitée offerte par l'État-actionnaire et son appui résolu qui ont, en partie, permis aux trois grandes banques de porter très haut leur réputation, a-t-il poursuivi. Après plus de 40 ans passés dans le secteur public, le choc des privatisations va dépendre de l'ampleur et de

la vitesse du mouvement, a-t-il ajouté.

Si le retour au secteur privé est mené en quelques mois, il est très possible que la cote de crédit d'une ou plusieurs de ces banques soit révisée en baisse, a affirmé à l'AFP le

vice-président de Moody's Investors, M. Jim Bray.

De longue date, Moody's a décerné sa plus forte cote, un triple A, aux trois grandes banques nationales. En raison de l'insuffisance de fonds propres, Standard and Poors a, en 1984,

rétrogradé la Société générale et la BNP à un double A plus, en dessous du Crédit agricole ou de la Compagnie Paribas, toujours frappés du prestigieux triple A. La firme n'évalue pas le Crédit lyonnais.

Effet sur le marché international

Chaque fois qu'une banque descend d'un cran dans la cote, elle paie plus cher pour emprunter et perd du terrain dans la compétition, selon M. Bray. C'est pratiquement sans effet sur le marché français, mais le résultat est immédiat sur le marché international (émissions à long terme sur l'euro-marché) et aux États-Unis (marché du *Commercial Paper*), a précisé M. Salady.

Pourquoi réduire la cote d'une banque dénationalisée ? Investir c'est prendre un risque et les capitaux en quête de placements font le tour du monde afin de décrocher l'affaire la plus sûre, expliquait-on chez Moody's.

À conditions égales, aucun investisseur ne signera avec une banque dont les fonds propres représentent à peine 3 % du bilan quand la Citibank offre la garantie d'un ratio de 6 %, a poursuivi M. Bray. Les banques françaises privatisables doivent d'abord doubler leur capital et leurs fonds propres. C'est pourquoi la privatisation devrait être, selon lui, très progressive.

Dans les années 1990

Les gouvernements parlent beaucoup, mais avancent lentement, a relevé quant à lui le responsable de Standard and Poors, à la lumière de l'expérience britannique. La dénationalisation des banques françaises sera peut-être achevée dans les années 1990, a estimé M. Salady.

La faiblesse des bénéfices est le second handicap. Les banques françaises sont nettement moins rentables que les américaines, les allemandes ou les suisses, constate Standard and Poors. La question devient brûlante avec le reflux général des taux d'intérêt qui va venir laminer leurs revenus, a observé de son côté le responsable de Moody's.

La copropriété attire toujours plus d'adeptes

EUGENE ELLMEN
de la Presse Canadienne

Vous en avez assez de verser des centaines de dollars chaque mois à votre propriétaire.

D'autre part, vous hésitez à acheter une maison, à y investir toutes vos épargnes et à contracter des dettes hypothécaires qui s'étendront sur plus de 20 ans.

Pourquoi ne pas songer à une solution de rechange de plus en plus populaire, la copropriété.

La copropriété permet à un groupe de personnes d'acheter une propriété en commun et d'obtenir ainsi des conditions hypothécaires intéressantes.

Le principal attrait de la copropriété est qu'elle permet à ses membres d'administrer eux-mêmes leur édifice sans être individuellement responsables des versements hypothécaires, reconnaît Noreen Dunphy, porte-parole du Comité des copropriétaires de l'Ontario.

« Ces personnes contrôlent leur environnement. Elles ne sont pas responsables devant un propriétaire. Elles sont les propriétaires. » Dans la majorité des contrats de copropriété, les membres de la coopérative possèdent conjointement l'édifice qu'ils habitent et louent des unités de logement au prix coûtant.

Aucun profit

Ces coopératives sans but lucratif sont jugées par la loi comme des corporations contrôlées par les mem-

bres-résidents, sur la base d'un vote par membre. Chaque année, les membres élisent un comité d'administration chargé de régir les affaires de la coopérative.

Chaque membre verse sa cotisation mensuelle à la coopérative qui s'en sert pour régler l'hypothèque, les intérêts, les taxes et les frais d'entretien.

Les paiements mensuels, selon les observateurs, sont presque toujours inférieurs au loyer d'un logement offrant des services comparables.

Ainsi, dans le centre-ville de Toronto, les paiements mensuels pour un logement d'une chambre à coucher varient d'environ \$ 350 à \$ 400, alors qu'un logement semblable se loue \$ 500 ou plus.

À Vancouver, l'association locale des coopératives de logements affirme que la copropriété y est beaucoup moins coûteuse que la location.

Épargnes en commun

La raison en est que les copropriétaires, plutôt que de verser à un propriétaire les profits réalisés à mesure que l'hypothèque s'éteint, épargnent ces mêmes sommes épargnées.

La copropriété n'est pas pour autant une solution universelle.

Les personnes qui déménagent souvent peuvent avoir de la difficulté à trouver un logement en copropriété, car ces derniers sont beaucoup moins nombreux que les logements en location. Celles qui, par ailleurs, désirent une appréciation ra-

pide de leur propriété en vue de la revente éventuelle, ne tireront aucun profit d'une copropriété.

Par contre, si la copropriété vous intéresse, vous pouvez faire inscrire votre nom sur une liste d'attente, auprès d'une copropriété déjà existante, ou vous pouvez lancer la vôtre.

Des groupes divers ont lancé des copropriétés : membres de caisses populaires ou d'économie, groupes religieux ou organisations communautaires. Certains groupes de locataires ont même acheté l'édifice de leur propriétaire pour le transformer en coopérative d'habitations.

Les membres d'une telle coopérative ne sont pas dans l'obligation de verser un paiement initial, grâce aux modes de financement avantageux offerts par la Société centrale d'hypothèques et de logement. L'hypothèque est empruntée d'une banque, d'une fiducie ou d'un autre établissement du genre et est garantie par la SCHL.

Un nouveau programme créé cette année par la SCHL permet d'indexer l'hypothèque : les paiements demeurent à deux points de pourcentage inférieurs au taux de l'inflation.

Cela signifie que si le taux d'inflation est de 5 %, en 1987, les paiements hypothécaires n'augmenteront que de 3 %.

Les gouvernements provinciaux versent également des subventions aux coopératives d'habitations, notamment pour les familles avec enfants, les handicapés et les personnes âgées.

LE CARNET DES JURISTES

Bélanger, Sauvé

Avocats

Ronald Adam	* Aline Grenon
Robert Alain	Jacques Hurlet
Manon Beauchemin	Sophie Jean
Deryn Beauville	Pierre Journet
Christiane Béland	Claude Lapiere
Louise Bélanger	Michael Larivière
Marcel Bélanger, c.r.	Luc Lefebvre
Alain Bergeron	Jean-Paul Legault
Gérard Caisse	Daniel Mandron
Michel Cantin	Nicolas Martin
Mimi Côté	Claude Nadeau
Richard Coulu	Richard Nadeau
Michel Delorme	René Potté
Alain-Claude Desforges	Alain Rondeau
Sylvie Devito	Pierre Sauvé
Pierre Dozois	Pierre Simard
Claude J.E. Dupont	François Tremblay
Michel Dupuy	

* Aussi membre du Barreau de l'Ontario

28ième étage, Tour de la Bourse
Square Victoria
Case Postale 221
Montréal, Qué. H4Z 1E6
Télécopieur: (514) 876-3053
Télex: 05-25423
Téléphone: (514) 878-3081

\$8,600,000

(Approximatif)

TIRAGE **649** SAMEDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



loto-québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

En faveur d'une baisse des taux L'OCDE lance un appel aux pays industrialisés

SIMON MICHAU
de l'Agence France-Presse

PARIS — L'OCDE a appelé les pays industrialisés à profiter d'urgence des meilleures perspectives économiques, dues notamment à la baisse des prix pétroliers, pour favoriser leur croissance face à un chômage inacceptable car, avertit-elle, la conjoncture nouvelle pourrait ne pas durer.

L'Organisation de coopération et de développement économique a lancé cet appel en soulignant qu'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt est un élément clé du problème, à l'occasion de la publication de ses dernières prévisions économiques.

Celles-ci tablent sur une croissance plus soutenue que prévu précédemment pour les 18 prochains mois, mais aussi sur une forte aggravation des grands déséquilibres internationaux en 1986 avant un début de résorption en 1987.

L'OCDE a précisé toutefois qu'en raison des incertitudes relatives à l'évolution du prix du pétrole et des taux de change, ses prévisions sont sujettes à une marge d'erreur, dans un sens ou dans l'autre, supérieure à la moyenne.

Sur la base des taux de change prévalant en avril et d'un prix du pétrole de \$ 20 US le baril au 1er trimestre de l'année et de \$ 15 US ultérieurement, l'organisation internationale table sur un taux global de croissance dans les 24 pays-membres entre 3 % et 3,5 % au cours des 18 prochains mois.

Ralentissement

En décembre, l'OCDE avait prévu un taux de croissance ralenti, de 2,75 % en 1986 et de 2,5 % au 1er semestre 1987.

L'OCDE estime que le taux de croissance pourrait atteindre 3,5 % à 4 % aux États-Unis lors des prochains 18 mois, contre 2,2 % en 1985. Pour le Japon, le taux pourrait n'être que de 3 % à 3,5 % contre 4,6 % en 1985. L'Europe, pour sa part, connaîtrait un taux de croissance de 2,75 % cette année, fléchissant par la suite pour n'atteindre que 2,25 % fin 1987.

L'OCDE prévoit également une expansion d'un peu plus de 3 % en 1986 et 4 % en 1987 du commerce mondial.

La baisse des prix du pétrole, les réductions des taux d'intérêt et la meilleure configuration des taux de change, explique l'OCDE, ont sensiblement amélioré les perspectives d'évolution à court terme de l'inflation et de la croissance réelle dans la zone de l'OCDE.

L'organisation internationale appelle en conséquence les pays-membres à profiter sans tarder de cette situation favorable, notamment pour entamer une action décisive contre les obstacles structurels, et en particulier contre les entraves aux échanges internationaux.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, l'OCDE souligne que ceux-ci demeurent encore au-dessus de leurs niveaux d'après-guerre et qu'un nouvel abaissement de ces taux serait grandement favorisé par une réduction progressive du déficit budgétaire américain.

Ses experts relèvent toutefois qu'aux États-Unis les taux d'intérêt pourraient se stabiliser ou même se raffermir légèrement, mais que dans les autres pays ils pourraient rester à la détente.

Inflation

Selon l'OCDE, il ne semble guère y avoir de danger d'une remontée à court terme des taux moyens d'inflation. Par contre, la situation de l'emploi demeure préoccupante.

L'organisation souligne en effet que la population active s'accroît probablement au même rythme que l'emploi. Elle prévoit en conséquence une stabilisation du chômage global à 8,25 % dans la zone de l'OCDE, ce qui représenterait 31 millions de chômeurs fin 1987.

L'OCDE table sur une baisse du chômage en Amérique du Nord, une faible hausse au Japon et une stabilisation à 11 % de son taux global dans les pays européens, ce qui représenterait plus de 19 millions de chômeurs fin 1987.

Ses experts prévoient un fléchissement du chômage dès maintenant en RFA et peut-être, à partir de 1987, au Royaume-Uni, en Belgique, en Espagne et en Irlande, mais une aggravation notamment en France, en Italie et en Autriche.

De graves déséquilibres financiers internationaux, qui ont tendance à se perpétuer d'eux-mêmes, subsistent, avertit encore l'OCDE.

Le déficit courant des États-Unis, selon l'organisation, atteindra \$ 132 US milliards cette année contre \$ 117,7 US milliards en 1985, mais reviendra à \$ 124,7 US milliards en 1987. L'excédent du Japon, qui, en 1985, avait été de \$ 49,3 US milliards, devrait s'élever à \$ 76,5 US milliards cette année et à \$ 70,7 US milliards l'an prochain. L'excédent de la RFA, qui s'était situé à \$ 13,1 US milliards en 1985, devrait être de \$ 28,5 US milliards en 1986 et de \$ 21,7 US milliards en 1987.

Taux de change

La réduction de ces déséquilibres ne doit pas trop dépendre des variations des taux de change ou d'un ralentissement marqué de l'activité aux États-Unis, souligne l'OCDE en lançant un appel indirect aux autres pays-membres, au nom du renouveau de l'esprit de coopération internationale, afin qu'ils favorisent chez eux une croissance plus rapide.

L'OCDE relève d'autre part les difficultés, voire les limites, de la surveillance multilatérale décidée au récent sommet de Tokyo pour éviter de nouveaux déséquilibres majeurs et de fortes variations de taux de change.

Après l'atténuation des déséquilibres, indique l'organisation, il sera peut-être plus difficile de parvenir à une identité de vues aussi complète que celle qui a présidé à la concertation récente pour faire baisser le dollar et les taux d'intérêt.

À l'avenir, ajoute-t-elle, les ajustements qui devront être apportés à la politique économique ou les interventions qui devront être opérées sur les marchés des changes devront sans doute être plus subtils et différenciés.

Selon l'OCDE, la position des principales monnaies continuera sans doute d'être influencée largement par la situation des marchés pétroliers et par les perspectives d'évolution des taux d'intérêt relatifs.

La probabilité d'un effondrement du dollar reste faible, précise enfin l'organisation, tout en soulignant que la devise américaine pourrait encore subir des pressions à la baisse.

L'OCDE table sur une croissance économique annuelle de 2.5 % en France pour 1986 et 1987

PARIS (AP) — Tablant sur une poursuite de la désinflation à la suite de la chute des cours du pétrole et de la baisse du dollar, le rapport semestriel de l'OCDE publié vendredi table sur une croissance annuelle de 2,5 % en France pour 1986 et 1987.

Mais cela ne devrait pas être suffisant pour enrayer la progression du chômage qui touchera, selon les experts de l'Organisation de coopération et de développement économique, 10,25 % de la population active en 1987, contre 10,2 % l'an dernier.

Malgré un doublement — puisqu'elle était de 1,2 % en 1985 —, la croissance en France devrait cependant rester inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE, estimée à 3 % en 1986 et 3,25 % en 1987. Elle serait par contre équivalente à celle enregistrée dans l'ensemble de la Communauté européenne.

L'inflation, en passant de 5,5 % l'an dernier à 2,25 % et 2 %, serait inférieure à l'ensemble de l'OCDE (3,5 % et 3 %) et à la CEE (3,5 % et 2,75 %), mais supérieure à celle de l'Allemagne fédérale (0 % et 0,25 %) et du Japon (0,5 % et 0 %).

L'OCDE prévoit par ailleurs une poursuite de la baisse des taux d'intérêt, qui devraient selon elle passer en France de 9,94 % en 1985 à 7,25 % en 1986 et 5,60 % en 1987.

La balance des paiements courants devrait voir son excédent s'accroître (en passant de 0,3 % à 7,5 % et \$ 5,5 US milliards), alors que le besoin en financement des administrations publiques ne diminuera que légèrement (2,6 % du PIB l'an dernier et en 1986 et 2,5 % en 1987).

L'OCDE table d'autre part sur des gains de pouvoir d'achat des salaires « relativement importants » (environ 1,5 %) en 1986, suivis d'un infléchissement l'année d'après, en raison du maintien d'un taux de chômage élevé.

Sur le plan du chômage, la France figure en effet dans le peloton de queue, selon ces prévisions de l'OCDE, pourtant nettement plus favorables que les dernières publiées en décembre, à cause de la forte chute du cours du baril d'or noir et de la poursuite de la baisse du billet vert.

Dans son commentaire général pour l'ensemble des pays industrialisés occidentaux, la note de l'OCDE estime que les conditions macro-économiques « plus propices (...) confirment la nécessité de profiter de ce contexte favorable. Agir est d'autant plus urgent que cette conjoncture nouvelle pourrait ne pas durer. »

Ces perspectives se basent en effet sur un maintien des taux de change à leur niveau du 9 avril et à un baril de pétrole à \$ 20 US pour le premier semestre 1986, puis à \$ 15 US — ce qui est supérieur à son cours actuel, qui a pourtant légèrement re-

monté récemment.

Dans la ligne de la nouvelle politique des changes arrêtée en septembre par le Groupe des Cinq et confirmée au sommet de Tokyo, l'OCDE affirme enfin qu'à l'avenir, les ajustements qui devront être apportés à la politique économique ou les interventions qui devront être opérées sur les marchés des changes, devront sans doute être plus subtils et différenciés.

EXPORTER — IMPLANTER
Pilote sur les marchés
Accroître vos échanges avec
LA FRANCE ET L'EUROPE
Nous assurons pour vous
une assistance: \$ 000\$ par an.
• Equipements de vente (location)
• Etude de développement
• Refonte et documentation
• Missions en Europe
et Amérique du Nord.
TANOUARN — Téléc: 055 62264

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Résultats du deuxième trimestre

État consolidé périodique des revenus

(non vérifié) (en milliers de dollars)	pour le trimestre clos le 30 avril		pour le semestre clos le 30 avril	
	1986	1985	1986	1985
Revenu d'intérêts				
Revenu de prêts à l'exclusion des baux	\$ 1,140,756	\$ 1,077,713	\$ 2,254,345	\$ 2,204,625
Revenu du financement de baux financiers	4,974	4,168	9,648	8,545
Revenu de valeurs mobilières	128,535	100,566	237,190	213,122
Revenu de dépôts à d'autres banques	192,176	265,756	384,558	553,810
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	1,466,441	1,448,203	2,885,741	2,980,102
Frais d'intérêts				
Intérêts sur les dépôts	1,048,315	1,083,664	2,053,151	2,235,881
Intérêts sur les débiteurs bancaires	22,311	16,877	44,058	35,886
Intérêts sur les engagements autres que les dépôts	2,338	1,498	4,365	2,258
Total des frais d'intérêts	1,072,964	1,102,039	2,101,574	2,274,025
Revenu net d'intérêts	393,477	346,164	784,167	706,077
Provision pour pertes sur prêts	101,400	74,288	202,300	145,000
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	292,077	271,876	581,867	561,077
Autres revenus	105,099	82,196	204,217	168,438
Revenu net d'intérêts et autres revenus	397,176	354,072	786,084	729,515
Frais autres que d'intérêts				
Salaires	154,218	141,687	313,215	288,200
Contributions au régime de retraite et autres prestations au personnel	13,055	12,136	27,887	26,113
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	55,146	51,452	109,874	100,627
Autres frais	59,800	52,420	112,051	104,230
Total des frais autres que d'intérêts	282,219	257,695	563,027	519,170
Revenu net avant provision pour impôts sur le revenu	114,957	96,377	223,057	210,345
Provision pour impôts sur le revenu	34,100	29,200	67,900	67,500
Revenu net avant inclusion des participations minoritaires dans les filiales	80,857	67,177	155,157	142,845
Participations minoritaires dans les filiales	892	541	1,361	1,209
Revenu net pour la période	\$ 79,965	\$ 66,636	\$ 153,796	\$ 141,636
Dividendes versés sur les actions privilégiées	\$ 7,284	\$ 4,939	\$ 13,419	\$ 10,311
Revenu net disponible aux détenteurs d'actions ordinaires	\$ 72,681	\$ 61,697	\$ 140,377	\$ 131,325
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	148,459,986	145,663,139	148,075,651	145,277,840
Revenu net par action ordinaire : non dilué	\$ 0,49	\$ 0,43	\$ 0,95	\$ 0,91
dilué	\$ 0,47	\$ 0,41	\$ 0,90	\$ 0,86
Dividendes versés sur les actions ordinaires	\$ 25,231	\$ 24,727	\$ 50,333	\$ 49,343
Dividendes par action ordinaire	\$ 0,17	\$ 0,17	\$ 0,34	\$ 0,34

Extraits du bilan consolidé

(non vérifié) (en millions de dollars)	au 30 avril	
	1986	1985
Liquidités	\$ 10,825	\$ 13,029
Valeurs mobilières	5,259	4,156
Prêts	42,535	39,290
Autres	4,371	3,570
Total de l'actif	\$ 62,990	\$ 60,045
Dépôts payables à vue	\$ 3,441	\$ 3,265
Dépôts payables à préavis	13,112	10,675
Dépôts payables à terme fixe	38,220	39,593
Total des dépôts	54,773	53,533
Autres engagements	4,566	3,407
Débiteurs subordonnés	905	692
Capital et réserves		
— actions privilégiées	350	250
— actions ordinaires	2,396	2,163
Total du passif, capital et réserves	\$ 62,990	\$ 60,045

Note 1 : Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux exigences de la Loi sur les banques. Ces états présentent la situation de l'actif et du passif, ainsi que les résultats d'exploitation de la Banque et ses filiales. Les participations dans les sociétés affiliées ont été comptabilisées à la valeur de consolidation.

Note 2 : Certaines données comparatives ont été redressées en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice en cours.

Note 3 : Au 30 avril 1986, le nombre d'actions ordinaires émises était de 149,095,544 (30 avril 1985 : 146,152,272). Les données par action ont été calculées d'après la moyenne journalière du nombre d'actions ordinaires entièrement libérées. Le calcul du revenu net dilué par action ordinaire a été fondé sur la conversion présumée en actions ordinaires au début de l'exercice de la totalité des valeurs convertibles en circulation au cours de l'exercice.

Direction générale : 44 King Street West, Toronto, Canada M5H 1H1.
1,199 bureaux au Canada, aux îles Bahamas, aux Antilles, à Athènes, Atlanta, Bahrein, Bangkok, Beijing, Belize, Bombay, Boston, Bruxelles, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Cleveland, Djakarta, Dublin, Edimbourg, Francfort, Glasgow, Guyana, Hong Kong, Houston, Kuala Lumpur, Le Caire, Le Pirée, Londres, Madrid, Manille, Mexico, Miami, New York, Oslo, Panama, Paris, Portland, Rio de Janeiro, Rotterdam, San Francisco, Séoul, Singapour, Sydney, Thessalonique, Tokyo.

RENDEZ-VOUS



ASSOCIATION POUR LA SANTÉ COLLOQUE
PUBLIQUE DU QUÉBEC

LA RELATION SANTÉ-ENVIRONNEMENT: LES RISQUES ET LES BÉNÉFICES

Date: 5 et 6 juin 1986

Lieu: Collège Jean-de-Brébeuf, Pavillon Lalemant, 5635 Decelles (coin Chemin Côte Ste-Catherine), Montréal (Qc)

JEUDI LE 5 JUIN

Allocation d'ouverture:
Janet Reizenstein Carpmann, Ph.D.

Thèmes d'ateliers:
L'environnement et le bien-être des personnes âgées.
Habitation, famille et santé mentale.
Les risques de nature biologique.
Intégration sociale de la personne handicapée et aménagement.
Santé-environnement et groupes autochtones.
Santé et environnement en milieu hospitalier.
Les pesticides.
Allocation de fin de journée:
John Zeisel, Ph.D.

VENDREDI LE 6 JUIN

Thèmes d'ateliers:
Femme et santé dans divers milieux de vie.
Bruit et santé en garderie, problèmes et solutions.
Équipements individuels en santé-sécurité dans le travail et dans le sport.
Les déchets toxiques.

Allocation de fin de colloque:
Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement du Québec.

Coûts: Membre 70\$
Non-membre 90\$
Étudiant 45\$
Retraité 45\$
Bénévole 45\$

Pour réservation: (514) 842-7400

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Marché à la hausse

MONTREAL (PC) — Les cours ont poursuivi leur progression hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a enregistré un gain de 6,25 points, à 1587,12.

En tout 4.626,438 actions ont changé de main contre 4.111,587 le jour précédent.

Le compriment des valeurs forestières a fait un bond de 46,82 à 1928,82 et celui des industrielles a avancé de 14,60 à 1481,89. Bancaires et pétroliers ont cédé du terrain.

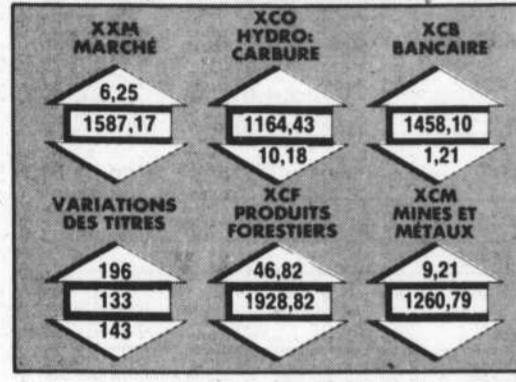
Alcan a fermé à 5-8 à 445-12, Laidlaw 7-8 à 820-14, Massey Ferguson 45 cents à 44,35 et CP Ltd 1-4 à 818-18.

Cominco a cédé 1-2 à 313-8, Bell 1-4 à 339-14 et Banque de Montréal 1-8 à 333-14.

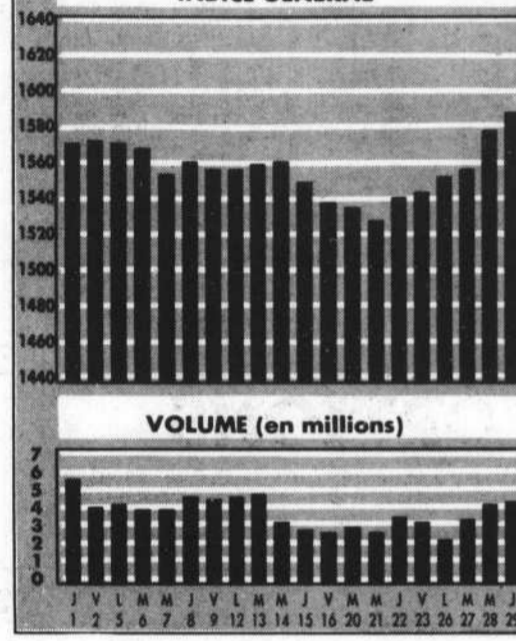
Banque nationale est inchangé à 333-14.

Finalement les titres en hausse sont plus nombreux que ceux en baisse (196 contre 143) et 133 autres restent sur leurs positions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)

Yentes Haut Bas Form. Q.

Table listing various stocks and their prices, including ABCD, EFGH, and IJKL.

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

Table showing contract prices for lumber, including columns for contract type, price, and change.

INTERNATIONAL DIVISION US Frech companies

Table listing international companies and their stock prices.

BENEFICES

Table showing profit data for various companies.

American Eagle Petroleum Ltd. trimestre clos 31 mars: 1986, 1979, 1980, 1985, \$650,000.

Suite à la page 16

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Large table comparing mortgage and personal loan rates across various financial institutions like Banque Commerce, Épargne, and National.

Compilation: Fiducie du Québec — 27 mai 1986. * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec. Taux sujets à changements sans préavis.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Table comparing interest rates on guaranteed deposits, categorized by term (Court terme, Long terme) and institution.

OPTIONS

Extensive table listing various options contracts, including columns for option type, price, and other details.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière
VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et 14.026,137 actions ont été brassées, hier à la Bourse de Vancouver.

On comptait finalement 281 titres gagnants, 264 perdants et 453 stables.

L'indice général a terminé la journée à 1383,53, en hausse de 11,45 points sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table with 3 columns: Indice général (1383,53), Volume (14,0), Variations des titres (281)

Table of stock prices with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

Table of stock prices with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

Table of stock prices with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

Table of stock prices with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 72,45 CENTS US

72,45 CENTS US

0,21

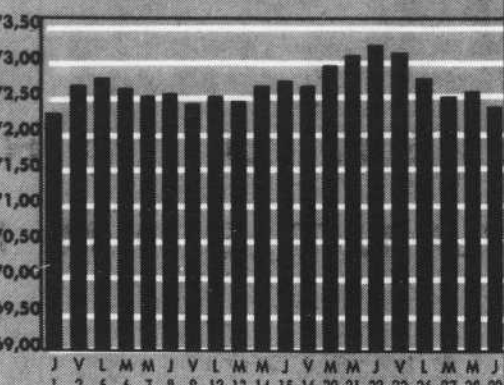


Table of exchange rates with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

Table of exchange rates with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

Table of exchange rates with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

Table of exchange rates with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

TABLEAU DE BORD

EMPLOIS, REVENUS

Table with 4 columns: Category, Month, Revenue, Variation

INVENTAIRES

Table with 4 columns: Category, Month, Inventory, Variation

PRIX

Table with 4 columns: Category, Month, Price, Variation

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table with 4 columns: Category, Month, Value, Variation

ÉNERGIE

Table with 4 columns: Category, Month, Production, Variation

COMMERCE EXTÉRIEUR

Table with 4 columns: Category, Month, Balance, Variation

PRODUCTION

Table with 4 columns: Category, Month, Production, Variation

VENTES

Table with 4 columns: Category, Month, Sales, Variation

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MONTREAL (PC)

Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Table of vegetable prices with columns: Product, Price

MONTREAL (PC) - Les arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenaient 736 bovins et 959 vaches.

Les prix s'établissaient ainsi:

Table of livestock prices with columns: Category, Price

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Table of dividends with columns: Company, Dividend

DEVICES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Table of exchange rates with columns: Country, Rate

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS

Table of mutual funds with columns: Fund Name, Value, Change

L'OR

VALAIT HIER A NEW YORK 342,50 EN \$ US

342,50 EN \$ US

0,10

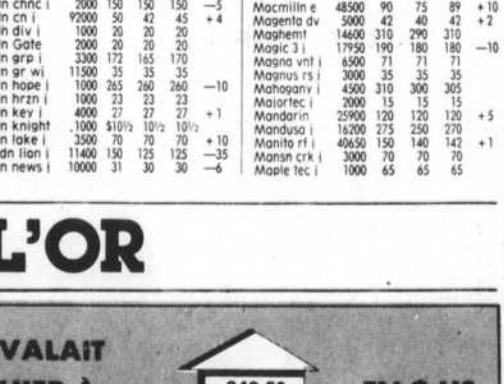


Table of gold prices with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

L'ARGENT

VALAIT HIER A NEW YORK 5,170 EN \$ US

5,170 EN \$ US

0,050

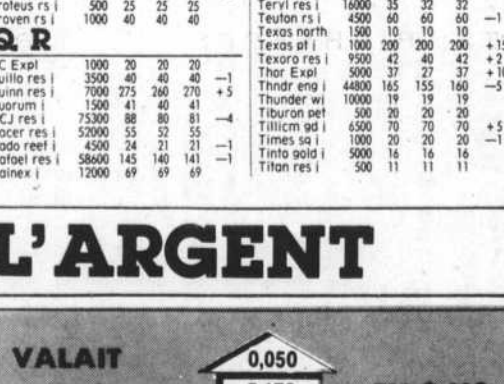


Table of silver prices with columns: Ventes, Hausse, Bas, Ferme, etc.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) - Le dollar américain a été en hausse de 39-100 et cotait \$1,3802 contre la devise canadienne. La livre sterling a été à 1,41-100.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 21-100 à \$0,7245 et le sterling 1-9-20 à \$1,4850.

LE POIRIER. UN ARBRE DONT LE FRUIT VAUT SON PESANT D'OR.

À CONDITION DE SAVOIR EN TIRER PARTI. CE QUE NOUS AVONS FAIT, ET DOUBLEMENT. COMMENT? C'EST QUE LA POIRE A LA PROPRIÉTÉ NATURELLE DE PRODUIRE UN POIRÉ QUI PÉTILLE ET UN QUI NE PÉTILLE PAS.

LE POIRÉ REMONTE À L'ÉPOQUE ROMAINE, MAIS ON N'A SU LE COMMERCIALISER DE FAÇON PROFITABLE QUE TOUT RÉCEMMENT. C'EST EN 1953 QUE NOUS AVONS PU SAVOURER NOS PREMIERS SUCCÈS AVEC LA NAISSANCE D'UN POIRÉ PÉTILLANT BAPTISÉ BABYCHAM. BÉBÉ DONT NOUS AVONS DEPUIS VENDU PLUS DE 3,5 MILLIARDS DE BOUTEILLES. SUCCÈS QU'IL EST INUTILE DE FAIRE MOUSSER. MAIS LA POIRE NOUS RÉSERVAIT ENCORE D'AUTRES RICHESSES.

EN 1980, NOUS AVONS LANCÉ UN POIRÉ NON PÉTILLANT APPELÉ COUNTRY MANOR. SON SUCCÈS EST TEL QUE NOUS EN VENDONS DÉJÀ 10 MILLIONS DE BOUTEILLES PAR AN. IL EST SI APPRÉCIÉ QUE, DEPUIS QUATRE ANS, SES VENTES ONT AUGMENTÉ EN MOYENNE DE 72% PAR AN. BABYCHAM ET COUNTRY MANOR COMPTENT PARMIS LES QUELQUES 200 GRANDS PRODUITS QUI SONT LES NÔTRES — LA PLUPART, DES PLUS CONNUS DANS LE MONDE ENTIER. AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE FISCALE, NOUS AVONS LANCÉ PLUS DE 100 NOUVEAUX PRODUITS À TRAVERS LE MONDE. NOUS AVONS AUSSI RÉINVESTI PRÈS DE 400 MILLIONS DE DOLLARS. NOTRE AVENIR S'ANNONCE RICHE DE FRUITS.

Allied-Lyons

*TAUX DE CHANGE: 2,13 \$ par €

LE DEVOIR ECONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 13

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Options

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

G H

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

K L

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

M N

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

O P

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Q R

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

S T

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

U V

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

W X

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

Y Z

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Trans. cr.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC est donné, conformément à un Jugement de la Cour Supérieure de Québec...

M.T.M. INTERNATIONAL TRADING CORPORATION

M.T.M. INTERNATIONAL TRADING CORPORATION / CORPORATION DE COMMERCE INTERNATIONAL M.T.M.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) DIVORCES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) DIVORCES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) DIVORCES

Tr. Michel Desroches Inc 208 des Peronn... avis de vente de date du 30 avril 1986 à la Banque Toronto-Dominion...

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, que, lors de la séance générale du 28 mai 1986, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 86-2907...

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, que, lors de la séance générale du 28 mai 1986, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 86-2907...

LES ENFANTS MAI AIMÉS ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS... Récolissons Québec

CÉRÉALES WINNIPEG (PC) - Les cours des grains ont fléchi jeudi au marché de Winnipeg. Le colza a baissé de \$3.70 à \$4.20 et le contrat pour livraisons juin a terminé la journée à \$282.00.

Prévez avis que GUY THIBODEAU, 3270 Route 348, St-Edouard, Mtl. (Qué.) JOK 2HO titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q 500807-001 pour la région Q4 s'adressera à la Commission des transports de Québec pour obtenir le transfert de son permis...

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

AVIS À NOS LECTEURS ET ANNONCEURS

Vous découvrez depuis peu la nouvelle présentation de nos annonces classées. Cette nouvelle disposition, plus accessible et mieux présentée, est devenue nécessaire suite à la croissance considérable de cette section de notre journal. Pour vous guider, nous vous suggérons d'utiliser au besoin l'index des regroupements de rubriques contigus à cet avis.

La direction.

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ App. et log. à partager 164

OUTREMONT, 6^e, chambre ensoleillée, dame seulement, non-fumeur. 200\$ tout compris. — 276-8290. 02-06-86

VILLE ST-LAURENT, coteau, près métro, beau jardin, berges allemandes, garage, on demande personne 35 ans et plus, calme, sérieuse, prête à partager frais et travaux ménagers, non-fumeur, références exigées. Après 18h30 — 747-5640. 02-06-86

IDEAL pour étudiant(e). Grand 5 1/2 à partager, demi-sous-sol, cour arrière aménagée, à quelques minutes de L'U-QAM. Loyer raisonnable. Int. Marc. 526-6850. 02-06-86

AHUNTSIC, boul. Gouin, près Parc de la Visitation, logement dans duplex à partager avec personne non-fumeuse et dynamique. Laveuse, sècheuse, grand cour. 200\$ plus frais. Michel: 387-1377. 03-06-86

IDEAL pour étudiant(e). Grand 5 1/2 à partager, demi-sous-sol, cour arrière aménagée, à quelques minutes de L'U-QAM. Loyer raisonnable. Int. Marc. 526-6850. 02-06-86

MIAMI BEACH, SURFIDE, grand condo 4 1/2 de luxe sur la plage, tout meublé, 2 salles de bains, réfrigérateur jusqu'à 15 octobre. 733-4193. 03-06-86

HALLANDALE, FLORIDE, maison mobile à louer, au mois. Idéal pour couple. 642-4312. 02-06-86

WEST PALM BEACH, Floride, maison 8-87, grand c.c., 2 s.b., meublé, 600\$ mois U.S., plus électricité. — 315-3432. 02-06-86

À vendre hors frontières 168 DELRAY BEACH (FLA.), posséder résidence de vacances à vie. Temps partagé. R.C.I. Semaines 51-52. Semaines 1-2. Près de la plage, tennis, piscine, golf, etc. À louer ou à vendre. Service de bonne, tout inclus. — 435-8430. 05-06-86

Chambres et pensions à louer 169 TRÈS BELLE, résidence pour personnes âgées autonomes, infirmerie 24 heures, médecin, près centre d'achats. Rés. 691-6938. 02-06-86

GARDERAIIS couple ou personne seule retraitée, bien éduquée, 2006 Centre Versailles. — 355-1088. 02-06-86

BACHELOR (1 1/2) chauffé, demandé par 1 dame. Écrire à: Dossier 275, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 02-06-86

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées autonomes, bonne cuisine, 524-2835. 04-06-86

Hébergements 175 ACCUEIL BERNADETTE et Maria En. Licentie sélectionnée, 3e âge, gastro-nomiste excellente du chef, tranquillité max. 670-9223. J.N.O. 02-06-86

Bureaux à louer 251 PARC LAFONTAINE: Beaux bureaux (6), anciens bureaux d'avocats, bien décorés, 2 300 p.c. (514) 842-0274. 31-05-86

BEAUX BUREAUX, climatés, 200 à 1 200 p.c. rue Laurier, près Hutchison 271-1399. J.N.O. 02-06-86

PLAZA VAN MARIE, 8770 Langelier, St-Léonard, espace disponible immédiatement. M. Beauregard: 322-1520. 11-06-86

ESPACE DE BUREAU, approx. 2 000 p.c., redécouvert récemment, 1 mois gratuit, 4 500 par an. Côte-de-Liesse et Décarie 485-1782. 04-06-86

5200 HOCHLAGA, 2ème étage, 5000 luxueux, 15 000 p.c. ou moins. Occupation immédiate, 255-8871. 04-06-86

DE MAISONNEUVE OUEST, 5065A, Près du métro Vendôme et de la gare, 2 500 p.c. Ça peut être divisé, idéal pour professionnels. 488-0400. 31-05-86

ENBAIRON pour professionnel, 7^e, bas enregistrement, 1 250 p.c., St-Joseph, 1er étage, appelez 389-5816. 02-06-86

RUE BERNARD, boutiques et bureaux à louer, 861-4652. 07-06-86

AHUNTSIC, 11^e pour professionnels juste à côté du métro Henri-Bourassa, 1 200 p.c., climatisation centrale, — 384-2324 du mardi au vendredi. 02-06-86

LAURIER O., 1er étage, 2 000 p.c. de choix, pour magasin ou bureau. Parfait condition. — 277-2179. 31-05-86

CÔTE-DES-NEIGES, immeuble devant nouvelle Plaza, 700 — 1 500 p.c., tous services compris. Haute sécurité, taux raisonnables. — 342-1836. 02-06-86

BATES ROAD, 5 000 p.c. car. espace manufacturier, ou de bureau à louer. Disponible immédiatement. Air climatisé, ascenseur, zone d'embarquement. 735-5371. 02-06-86

VIKING-MONTRÉAL, Ecurie Youville, bureau à sous-locuer, 1 400 p.c., 11268 le pi. 288-4320. 03-06-86

VIKING-MONTRÉAL, rue St-Jacques, 1 400 à 2 800 p.c. — 682-2002. 04-06-86

CENTRE, métro Berri, prestigieux 5 étages, dont loft, dans édifice rénové, escalier accès, 678-1209 ou 842-2806 de 10h à 22h. 31-05-86

ESPACE COMMERCIAUX À LOUER 259 LE FESTIVAL COUNTRY WESTERN de St-Catrick, kiosques de tous genres à louer pour la durée du festival, du 13 au 30 août, pour info: 323-3876. 12-06-86

RACHEL, près Parc Lafontaine, 1 300 p.c. car. Pignon sur rue. Juillet, 600\$. — 524-9790. 02-06-86

À louer hors frontière 167 MIAMI BEACH, SURFIDE, grand condo 4 1/2 de luxe sur la plage, tout meublé, 2 salles de bains, réfrigérateur jusqu'à 15 octobre. 733-4193. 03-06-86

HALLANDALE, FLORIDE, maison mobile à louer, au mois. Idéal pour couple. 642-4312. 02-06-86

WEST PALM BEACH, Floride, maison 8-87, grand c.c., 2 s.b., meublé, 600\$ mois U.S., plus électricité. — 315-3432. 02-06-86

À vendre hors frontières 168 DELRAY BEACH (FLA.), posséder résidence de vacances à vie. Temps partagé. R.C.I. Semaines 51-52. Semaines 1-2. Près de la plage, tennis, piscine, golf, etc. À louer ou à vendre. Service de bonne, tout inclus. — 435-8430. 05-06-86

Chambres et pensions à louer 169 TRÈS BELLE, résidence pour personnes âgées autonomes, infirmerie 24 heures, médecin, près centre d'achats. Rés. 691-6938. 02-06-86

GARDERAIIS couple ou personne seule retraitée, bien éduquée, 2006 Centre Versailles. — 355-1088. 02-06-86

BACHELOR (1 1/2) chauffé, demandé par 1 dame. Écrire à: Dossier 275, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 02-06-86

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées autonomes, bonne cuisine, 524-2835. 04-06-86

Hébergements 175 ACCUEIL BERNADETTE et Maria En. Licentie sélectionnée, 3e âge, gastro-nomiste excellente du chef, tranquillité max. 670-9223. J.N.O. 02-06-86

Bureaux à louer 251 PARC LAFONTAINE: Beaux bureaux (6), anciens bureaux d'avocats, bien décorés, 2 300 p.c. (514) 842-0274. 31-05-86

BEAUX BUREAUX, climatés, 200 à 1 200 p.c. rue Laurier, près Hutchison 271-1399. J.N.O. 02-06-86

PLAZA VAN MARIE, 8770 Langelier, St-Léonard, espace disponible immédiatement. M. Beauregard: 322-1520. 11-06-86

ESPACE DE BUREAU, approx. 2 000 p.c., redécouvert récemment, 1 mois gratuit, 4 500 par an. Côte-de-Liesse et Décarie 485-1782. 04-06-86

5200 HOCHLAGA, 2ème étage, 5000 luxueux, 15 000 p.c. ou moins. Occupation immédiate, 255-8871. 04-06-86

DE MAISONNEUVE OUEST, 5065A, Près du métro Vendôme et de la gare, 2 500 p.c. Ça peut être divisé, idéal pour professionnels. 488-0400. 31-05-86

ENBAIRON pour professionnel, 7^e, bas enregistrement, 1 250 p.c., St-Joseph, 1er étage, appelez 389-5816. 02-06-86

RUE BERNARD, boutiques et bureaux à louer, 861-4652. 07-06-86

AHUNTSIC, 11^e pour professionnels juste à côté du métro Henri-Bourassa, 1 200 p.c., climatisation centrale, — 384-2324 du mardi au vendredi. 02-06-86

LAURIER O., 1er étage, 2 000 p.c. de choix, pour magasin ou bureau. Parfait condition. — 277-2179. 31-05-86

CÔTE-DES-NEIGES, immeuble devant nouvelle Plaza, 700 — 1 500 p.c., tous services compris. Haute sécurité, taux raisonnables. — 342-1836. 02-06-86

BATES ROAD, 5 000 p.c. car. espace manufacturier, ou de bureau à louer. Disponible immédiatement. Air climatisé, ascenseur, zone d'embarquement. 735-5371. 02-06-86

VIKING-MONTRÉAL, Ecurie Youville, bureau à sous-locuer, 1 400 p.c., 11268 le pi. 288-4320. 03-06-86

VIKING-MONTRÉAL, rue St-Jacques, 1 400 à 2 800 p.c. — 682-2002. 04-06-86

CENTRE, métro Berri, prestigieux 5 étages, dont loft, dans édifice rénové, escalier accès, 678-1209 ou 842-2806 de 10h à 22h. 31-05-86

ESPACE COMMERCIAUX À LOUER 259 LE FESTIVAL COUNTRY WESTERN de St-Catrick, kiosques de tous genres à louer pour la durée du festival, du 13 au 30 août, pour info: 323-3876. 12-06-86

RACHEL, près Parc Lafontaine, 1 300 p.c. car. Pignon sur rue. Juillet, 600\$. — 524-9790. 02-06-86

À louer hors frontière 167 MIAMI BEACH, SURFIDE, grand condo 4 1/2 de luxe sur la plage, tout meublé, 2 salles de bains, réfrigérateur jusqu'à 15 octobre. 733-4193. 03-06-86

HALLANDALE, FLORIDE, maison mobile à louer, au mois. Idéal pour couple. 642-4312. 02-06-86

WEST PALM BEACH, Floride, maison 8-87, grand c.c., 2 s.b., meublé, 600\$ mois U.S., plus électricité. — 315-3432. 02-06-86

À vendre hors frontières 168 DELRAY BEACH (FLA.), posséder résidence de vacances à vie. Temps partagé. R.C.I. Semaines 51-52. Semaines 1-2. Près de la plage, tennis, piscine, golf, etc. À louer ou à vendre. Service de bonne, tout inclus. — 435-8430. 05-06-86

Chambres et pensions à louer 169 TRÈS BELLE, résidence pour personnes âgées autonomes, infirmerie 24 heures, médecin, près centre d'achats. Rés. 691-6938. 02-06-86

GARDERAIIS couple ou personne seule retraitée, bien éduquée, 2006 Centre Versailles. — 355-1088. 02-06-86

BACHELOR (1 1/2) chauffé, demandé par 1 dame. Écrire à: Dossier 275, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 02-06-86

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées autonomes, bonne cuisine, 524-2835. 04-06-86

Hébergements 175 ACCUEIL BERNADETTE et Maria En. Licentie sélectionnée, 3e âge, gastro-nomiste excellente du chef, tranquillité max. 670-9223. J.N.O. 02-06-86

Bureaux à louer 251 PARC LAFONTAINE: Beaux bureaux (6), anciens bureaux d'avocats, bien décorés, 2 300 p.c. (514) 842-0274. 31-05-86

BEAUX BUREAUX, climatés, 200 à 1 200 p.c. rue Laurier, près Hutchison 271-1399. J.N.O. 02-06-86

PLAZA VAN MARIE, 8770 Langelier, St-Léonard, espace disponible immédiatement. M. Beauregard: 322-1520. 11-06-86

ESPACE DE BUREAU, approx. 2 000 p.c., redécouvert récemment, 1 mois gratuit, 4 500 par an. Côte-de-Liesse et Décarie 485-1782. 04-06-86

5200 HOCHLAGA, 2ème étage, 5000 luxueux, 15 000 p.c. ou moins. Occupation immédiate, 255-8871. 04-06-86

DE MAISONNEUVE OUEST, 5065A, Près du métro Vendôme et de la gare, 2 500 p.c. Ça peut être divisé, idéal pour professionnels. 488-0400. 31-05-86

ENBAIRON pour professionnel, 7^e, bas enregistrement, 1 250 p.c., St-Joseph, 1er étage, appelez 389-5816. 02-06-86

RUE BERNARD, boutiques et bureaux à louer, 861-4652. 07-06-86

AHUNTSIC, 11^e pour professionnels juste à côté du métro Henri-Bourassa, 1 200 p.c., climatisation centrale, — 384-2324 du mardi au vendredi. 02-06-86

LAURIER O., 1er étage, 2 000 p.c. de choix, pour magasin ou bureau. Parfait condition. — 277-2179. 31-05-86

CÔTE-DES-NEIGES, immeuble devant nouvelle Plaza, 700 — 1 500 p.c., tous services compris. Haute sécurité, taux raisonnables. — 342-1836. 02-06-86

BATES ROAD, 5 000 p.c. car. espace manufacturier, ou de bureau à louer. Disponible immédiatement. Air climatisé, ascenseur, zone d'embarquement. 735-5371. 02-06-86

VIKING-MONTRÉAL, Ecurie Youville, bureau à sous-locuer, 1 400 p.c., 11268 le pi. 288-4320. 03-06-86

VIKING-MONTRÉAL, rue St-Jacques, 1 400 à 2 800 p.c. — 682-2002. 04-06-86

CENTRE, métro Berri, prestigieux 5 étages, dont loft, dans édifice rénové, escalier accès, 678-1209 ou 842-2806 de 10h à 22h. 31-05-86

ESPACE COMMERCIAUX À LOUER 259 LE FESTIVAL COUNTRY WESTERN de St-Catrick, kiosques de tous genres à louer pour la durée du festival, du 13 au 30 août, pour info: 323-3876. 12-06-86

RACHEL, près Parc Lafontaine, 1 300 p.c. car. Pignon sur rue. Juillet, 600\$. — 524-9790. 02-06-86

À louer hors frontière 167 MIAMI BEACH, SURFIDE, grand condo 4 1/2 de luxe sur la plage, tout meublé, 2 salles de bains, réfrigérateur jusqu'à 15 octobre. 733-4193. 03-06-86

HALLANDALE, FLORIDE, maison mobile à louer, au mois. Idéal pour couple. 642-4312. 02-06-86

WEST PALM BEACH, Floride, maison 8-87, grand c.c., 2 s.b., meublé, 600\$ mois U.S., plus électricité. — 315-3432. 02-06-86

À vendre hors frontières 168 DELRAY BEACH (FLA.), posséder résidence de vacances à vie. Temps partagé. R.C.I. Semaines 51-52. Semaines 1-2. Près de la plage, tennis, piscine, golf, etc. À louer ou à vendre. Service de bonne, tout inclus. — 435-8430. 05-06-86

Chambres et pensions à louer 169 TRÈS BELLE, résidence pour personnes âgées autonomes, infirmerie 24 heures, médecin, près centre d'achats. Rés. 691-6938. 02-06-86

GARDERAIIS couple ou personne seule retraitée, bien éduquée, 2006 Centre Versailles. — 355-1088. 02-06-86

BACHELOR (1 1/2) chauffé, demandé par 1 dame. Écrire à: Dossier 275, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 02-06-86

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées autonomes, bonne cuisine, 524-2835. 04-06-86

Hébergements 175 ACCUEIL BERNADETTE et Maria En. Licentie sélectionnée, 3e âge, gastro-nomiste excellente du chef, tranquillité max. 670-9223. J.N.O. 02-06-86

Bureaux à louer 251 PARC LAFONTAINE: Beaux bureaux (6), anciens bureaux d'avocats, bien décorés, 2 300 p.c. (514) 842-0274. 31-05-86

BEAUX BUREAUX, climatés, 200 à 1 200 p.c. rue Laurier, près Hutchison 271-1399. J.N.O. 02-06-86

PLAZA VAN MARIE, 8770 Langelier, St-Léonard, espace disponible immédiatement. M. Beauregard: 322-1520. 11-06-86

ESPACE DE BUREAU, approx. 2 000 p.c., redécouvert récemment, 1 mois gratuit, 4 500 par an. Côte-de-Liesse et Décarie 485-1782. 04-06-86

5200 HOCHLAGA, 2ème étage, 5000 luxueux, 15 000 p.c. ou moins. Occupation immédiate, 255-8871. 04-06-86

DE MAISONNEUVE OUEST, 5065A, Près du métro Vendôme et de la gare, 2 500 p.c. Ça peut être divisé, idéal pour professionnels. 488-0400. 31-05-86

ENBAIRON pour professionnel, 7^e, bas enregistrement, 1 250 p.c., St-Joseph, 1er étage, appelez 389-5816. 02-06-86

RUE BERNARD, boutiques et bureaux à louer, 861-4652. 07-06-86

AHUNTSIC, 11^e pour professionnels juste à côté du métro Henri-Bourassa, 1 200 p.c., climatisation centrale, — 384-2324 du mardi au vendredi. 02-06-86

LAURIER O., 1er étage, 2 000 p.c. de choix, pour magasin ou bureau. Parfait condition. — 277-2179. 31-05-86

CÔTE-DES-NEIGES, immeuble devant nouvelle Plaza, 700 — 1 500 p.c., tous services compris. Haute sécurité, taux raisonnables. — 342-1836. 02-06-86

BATES ROAD, 5 000 p.c. car. espace manufacturier, ou de bureau à louer. Disponible immédiatement. Air climatisé, ascenseur, zone d'embarquement. 735-5371. 02-06-86

VIKING-MONTRÉAL, Ecurie Youville, bureau à sous-locuer, 1 400 p.c., 11268 le pi. 288-4320. 03-06-86

VIKING-MONTRÉAL, rue St-Jacques, 1 400 à 2 800 p.c. — 682-2002. 04-06-86

CENTRE, métro Berri, prestigieux 5 étages, dont loft, dans édifice rénové, escalier accès, 678-1209 ou 842-2806 de 10h à 22h. 31-05-86

ESPACE COMMERCIAUX À LOUER 259 LE FESTIVAL COUNTRY WESTERN de St-Catrick, kiosques de tous genres à louer pour la durée du festival, du 13 au 30 août, pour info: 323-3876. 12-06-86

RACHEL, près Parc Lafontaine, 1 300 p.c. car. Pignon sur rue. Juillet, 600\$. — 524-9790. 02-06-86

À louer hors frontière 167 MIAMI BEACH, SURFIDE, grand condo 4 1/2 de luxe sur la plage, tout meublé, 2 salles de bains, réfrigérateur jusqu'à 15 octobre. 733-4193. 03-06-86

HALLANDALE, FLORIDE, maison mobile à louer, au mois. Idéal pour couple. 642-4312. 02-06-86

WEST PALM BEACH, Floride, maison 8-87, grand c.c., 2 s.b., meublé, 600\$ mois U.S., plus électricité. — 315-3432. 02-06-86

À vendre hors frontières 168 DELRAY BEACH (FLA.), posséder résidence de vacances à vie. Temps partagé. R.C.I. Semaines 51-52. Semaines 1-2. Près de la plage, tennis, piscine, golf, etc. À louer ou à vendre. Service de bonne, tout inclus. — 435-8430. 05-06-86

Chambres et pensions à louer 169 TRÈS BELLE, résidence pour personnes âgées autonomes, infirmerie 24 heures, médecin, près centre d'achats. Rés. 691-6938. 02-06-86

GARDERAIIS couple ou personne seule retraitée, bien éduquée, 2006 Centre Versailles. — 355-1088. 02-06-86

BACHELOR (1 1/2) chauffé, demandé par 1 dame. Écrire à: Dossier 275, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 02-06-86

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées autonomes, bonne cuisine, 524-2835. 04-06-86

Hébergements 175 ACCUEIL BERNADETTE et Maria En. Licentie sélectionnée, 3e âge, gastro-nomiste excellente du chef, tranquillité max. 670-9223. J.N.O. 02-06-86

Bureaux à louer 251 PARC LAFONTAINE: Beaux bureaux (6), anciens bureaux d'avocats, bien décorés, 2 3

SPORTS

La Coupe du monde de soccer s'ouvre dans l'incertitude

Mexico (Reuter) — La 13e Coupe du monde de soccer, qui débute demain à Mexico par le traditionnel match d'ouverture entre l'Italie, tenant du titre, et la Bulgarie, devra répondre aux nombreuses interrogations qui entourent le sport le plus populaire de la planète.

La violence, sur le terrain, dans les tribunes et à travers d'éventuels attentats, le succès populaire et financier de l'épreuve, et le nom du futur vainqueur dans une compétition plus ouverte que jamais sont autant de questions posées aux organisateurs, au public et aux 24 équipes qualifiées pour cette phase finale.

La première de ces incertitudes, si elle est à l'évidence la plus dramatique, pourrait être levée rapidement.

Les autorités mexicaines ont déployé des moyens exceptionnels, en hommes et en matériel, pour faire face à des tentatives terroristes, après avoir écouté les conseils du FBI américain, de Scotland Yard et des hommes du commissaire français Robert Broussard.

À en juger par les fouilles systématiques des voitures et des sacs à l'entrée du centre de presse et les patrouilles incessantes dans les rues de



la mégalopole mexicaine, une opération violente d'envergure semble peu probable.

C'est plutôt des stades que pourraient venir les craintes. Le tournoi débute en effet un an après la tra-

gédie du Heysel, qui a coûté la vie à 39 personnes, victimes du fanatisme sportif.

Et ce ne sont pas les incidents d'il y a trois semaines entre supporters de deux équipes de deuxième divi-

sion mexicaine — 44 blessés — qui sont faits pour rassurer.

Si la sécurité devait cependant être assurée, le succès populaire est, lui, loin d'être acquis. Dans un pays encore meurtri par le tremblement de terre de septembre dernier et où l'inflation continue de battre des records, l'ambiance sera difficilement à la fête, d'autant que le baseball devance ici le soccer comme sport national.

« No queremos goles, queremos frijoles », (Nous voulons des haricots, pas des buts) peut-on lire sur les murs de la capitale. Il faut dire qu'un billet à \$50 pour le match d'ouverture est un peu cher pour un Mexicain qui gagne en moyenne \$60 par mois.

Si l'on ajoute que la vente des bil-

lets à l'étranger a fonctionné moins bien que prévu — le Mexique est loin de l'Europe et de récentes alertes sismiques ont découragé certains candidats au voyage — on ne s'étonne guère de voir dans les petites annonces des journaux locaux de pleines pages d'offres de billets.

L'édition 86 pourra alors consacrer la main-mise de la télévision sur le Mondial. 142 télévisions étrangères, un record, ont demandé à retransmettre les matches, qui seront suivis par environ deux milliards de télépectateurs.

Des stades (presque) vides, mais des classes pleines grâce aux droits de télévision? Guillermo Canedo, le président du comité organisateur, n'est pas loin de tirer à l'avance cette conclusion, bien qu'il se refuse à donner des chiffres.

BASEBALL

Table with columns for League National, Date, Location, and Score. Includes games between Houston 4, St. Louis 3, Chicago 5, Cincinnati 0, San Diego 10, Montreal 1, etc.

Table with columns for Section Est, g, p, moy., and diff. Lists statistics for Montreal, Chicago, Philadelphia, Pittsburgh, and St. Louis.

Table with columns for Section Ouest, g, p, moy., and diff. Lists statistics for Houston, Atlanta, San Francisco, San Diego, Los Angeles, and Cincinnati.

LIGUE NATIONALE

Table with columns for Section Est, g, p, moy., and diff. Lists statistics for Montreal, Chicago, Philadelphia, Pittsburgh, and St. Louis.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table with columns for Section Est, g, p, moy., and diff. Lists statistics for Boston, New York, Baltimore, Detroit, Milwaukee, Cleveland, Toronto, Texas, New York, Kansas City, Oakland, Chicago, Minnesota, and Seattle.

Ligue américaine

Table with columns for Mercredi, Samedi, and Hier. Lists statistics for Baltimore, Boston, Toronto, New York, Detroit, Chicago, Milwaukee, Texas, Boston, Detroit, New York, Oakland, Baltimore, and Seattle.

Carling Bassett passe au 3e tour Mats Wilander l'emporte de justesse; Edberg est éliminé

PARIS (AP) — Rude journée pour les Suédois, hier à Roland-Garros: le tenant du titre Mats Wilander, tête de série no 2, a eu toutes les peines du monde à se qualifier pour le troisième tour, et Stefan Edberg, tête de série no 5, a été éliminé.

Sur un court central balayé par le vent, où alternaient nuages et brèves apparitions du soleil, Wilander a mis quatre heures et une minute pour se débarrasser du jeune Américain Aaron Krickstein, 36e joueur mondial, en cinq sets de 6-1, 3-6, 5-7, 6-3 et 6-4.

Bousculé par son jeune adversaire de 19 ans au coup droit phénoménal, aux accélérations foudroyantes en fond de court mais aussi aux amortis très délicats, Wilander a couru dans tous les sens, sans parvenir à s'imposer véritablement, ne sortant le grand jeu (services et grands passings de fond de court) qu'en de ra-

res occasions. C'est grâce à sa force morale et à sa volonté d'acier, plus que par son tennis, que Wilander s'est imposé. Dans le dernier set dramatique, il a eu la bonne idée, à 4-4, de prendre le service de son adversaire.

Puis, servant à 5-4, il a eu trois balles de match — que Krickstein a toutes sauvées — avant de l'emporter à la quatrième, quelques minutes plus tard, sur un as.

Mais quel match, après les deux de Noah, une nouvelle fois sur le central.

Moins de chance pour Edberg, lui aussi l'un des favoris: après un autre match-marathon, il a été éliminé par son compatriote Mikael Pernfors, 27e joueur mondial, sur le score de 6-7, 7-5, 6-3, 2-6 et 6-4. Il est le deuxième suédois classé à disparaître, après Joakim Nyström au premier tour.

GOLF À VOTRE PORTÉE

Club de Golf Rawdon advertisement. Special offer for May and June: \$12 for a golf and foursome. Location: 3999 Lakeshore Dr. Rawdon. Tel: 834-2320.

Club de Golf Deux-Montagnes advertisement. Special offer for \$27. Location: 555, Rivière Sud, St-Eustache, Qué. Tel: 514-759-9822.

Club de Golf Candiac advertisement. Location: 45 chemin d'Auteuil, Candiac. Tel: 659-2641.

Club de Golf Candiac advertisement. Location: 45 chemin d'Auteuil, Candiac. Tel: 659-2641.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Ordinateurs 371

PROGRAMMES C64, C128 et IBM 55 par évaluation. Appeler V.G. 445-9598. MICRO-ORDINATEURS 100% IBM compatible, super garantie, 14 975. Vente location, service, 747-2621. 16-06-86.

Animaux 397

GRANDE vente d'apiculture d'inventaire, bébé perroquet nourri à la main et autres oiseaux, reptiles, chats 5\$, chiens, poissons, etc. prix imbattables. Animer inc. 382-5113. 05-06-86.

On demande 407

ÉLEVAGE de Bichon Maltais, Shih Tzu, Lhasa Apso, caniche, Yorkshire, bébés disponibles. — 1-439-5508. 19-06-86.

On demande 407

ARMOIRES de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore. Prix d'escapote. — 933-5759. 14-06-86.

Voyages 563

VOISIEURS EXPO 86 LUXUEUX CONDOS PRÈS DU SITE 1, 2 ou 3 chambres, cuisine équipée. PRIX 499-5499. Appelez: (604) 294-1772. 02-06-86.

Motocyclettes 667

HARLEY DAVIDSON C'est moi Léo 674-4604 674-3986. 2-6-86.

Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

ARGOY 77, 26 pi., très propre, couché 6, amène, 8 500\$. Roulotte, couché 8, tout équipé, avec roll-up, très propre, 326-9464. 02-06-86.

Automobiles à vendre 695

TOYOTA SUPRA 86, 2 000 km., bleu, cuir à discuter. 672-6972. 02-06-86. MAZDA 626LX 84, 5 portes, 5 vitesses, 47 000 km., bourgeoise, excellente condition, téléphone cellulaire en option. Jour: 747-2414 soir 274-4997. 02-06-86.

Automobiles à vendre 695

OLDSMOBILE CUTLASS SUPREME 78, petit bijou, impeccable, A-1, 3 500\$ négociable, particulier. 435-9893. 02-06-86. HONDA ACCORD LX 1984, automatique, servo-direction, freins à disques, C.A.A. AM/FM stéréo, vérification crasse. Comme neuf. Faut voir. Appelez Alain, 643-0193. 02-06-86.

Instrument de musique 375

PIANO LINDSAY, reconditionné à neuf, avec garantie, après 18h. 376-3326. 02-06-86. PETIT PIANO WILLIS, sculpté, banc, usagé 8 ans, 2 000\$. — 522-6213. Répertoire. 02-06-86.

Divers 399

ARMOIRES de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore. Prix d'escapote. — 933-5759. 14-06-86.

Services domestiques 487

SERVICES REDFERN Domestiques professionnels en tous genres. 932-7314. 28-06-86.

Cours 510

COURS DE FRANÇAIS, privés ou semi-privés. Niveau élémentaire ou secondaire. Information: 739-3093. 02-06-86.

Voyages 563

VOISIEURS EXPO 86 LUXUEUX CONDOS PRÈS DU SITE 1, 2 ou 3 chambres, cuisine équipée. PRIX 499-5499. Appelez: (604) 294-1772. 02-06-86.

Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

STARCRAFT, 25 pi. tout équipé, 18 000\$ discutable. 725-2128. 01-05-86.

Camions à vendre 691

HINO 1985, 195 h.p. diesel, 6 vitesses, capacité de 33 000 litres, pneus radiaux, garantie avril 87, remorque 22'. 1-243-6233. 06-06-86.

Automobiles à vendre 695

HONDA CIVIC 82, 5 vitesses, 71 000 km., peinture et freins neufs. 3 900\$. 473-7945. 03-06-86.

Mariages 901

Faudrait trouver une annonce qui soit juste la bonne longueur pour arriver à un montant de facturation égal à \$170.

Antiquités 391

ÉLÉGANTE curio acajou, chaise longue de style Jacobin, table ronde, chaises chêne Jacobin, causeuse et fauteuils Louis XV, etc. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis. Ouvert le dimanche de 13h à 17h. 02-06-86.

On demande 407

ROYAL ERA VENDEURS PROFESSIONNELS 50 000\$ et plus. Joignez-vous ou leader de l'industrie de la clôture, grossiste ou détaillant. Nous offrons clientèle et salles de montre. Formation professionnelle, possibilité d'avancement rapide, pour gens dynamiques. On demande expérience dans la vente de produits. Bonne présentation. Auto nécessaire. Appelez pour rendez-vous: M. BORSELLINO 254-9190. 2-6-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

Antiquités 391

ÉLÉGANTE curio acajou, chaise longue de style Jacobin, table ronde, chaises chêne Jacobin, causeuse et fauteuils Louis XV, etc. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis. Ouvert le dimanche de 13h à 17h. 02-06-86.

On demande 407

ROYAL ERA VENDEURS PROFESSIONNELS 50 000\$ et plus. Joignez-vous ou leader de l'industrie de la clôture, grossiste ou détaillant. Nous offrons clientèle et salles de montre. Formation professionnelle, possibilité d'avancement rapide, pour gens dynamiques. On demande expérience dans la vente de produits. Bonne présentation. Auto nécessaire. Appelez pour rendez-vous: M. BORSELLINO 254-9190. 2-6-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

Antiquités 391

ÉLÉGANTE curio acajou, chaise longue de style Jacobin, table ronde, chaises chêne Jacobin, causeuse et fauteuils Louis XV, etc. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis. Ouvert le dimanche de 13h à 17h. 02-06-86.

On demande 407

ROYAL ERA VENDEURS PROFESSIONNELS 50 000\$ et plus. Joignez-vous ou leader de l'industrie de la clôture, grossiste ou détaillant. Nous offrons clientèle et salles de montre. Formation professionnelle, possibilité d'avancement rapide, pour gens dynamiques. On demande expérience dans la vente de produits. Bonne présentation. Auto nécessaire. Appelez pour rendez-vous: M. BORSELLINO 254-9190. 2-6-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

Antiquités 391

ÉLÉGANTE curio acajou, chaise longue de style Jacobin, table ronde, chaises chêne Jacobin, causeuse et fauteuils Louis XV, etc. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis. Ouvert le dimanche de 13h à 17h. 02-06-86.

On demande 407

ROYAL ERA VENDEURS PROFESSIONNELS 50 000\$ et plus. Joignez-vous ou leader de l'industrie de la clôture, grossiste ou détaillant. Nous offrons clientèle et salles de montre. Formation professionnelle, possibilité d'avancement rapide, pour gens dynamiques. On demande expérience dans la vente de produits. Bonne présentation. Auto nécessaire. Appelez pour rendez-vous: M. BORSELLINO 254-9190. 2-6-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

Antiquités 391

ÉLÉGANTE curio acajou, chaise longue de style Jacobin, table ronde, chaises chêne Jacobin, causeuse et fauteuils Louis XV, etc. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis. Ouvert le dimanche de 13h à 17h. 02-06-86.

On demande 407

ROYAL ERA VENDEURS PROFESSIONNELS 50 000\$ et plus. Joignez-vous ou leader de l'industrie de la clôture, grossiste ou détaillant. Nous offrons clientèle et salles de montre. Formation professionnelle, possibilité d'avancement rapide, pour gens dynamiques. On demande expérience dans la vente de produits. Bonne présentation. Auto nécessaire. Appelez pour rendez-vous: M. BORSELLINO 254-9190. 2-6-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

On demande 407

PHARMACIEN(NE) DEMANDÉ(E) Pour travail à temps plein, dans la région des Laurentides. — 514-432-6383. 02-06-86.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR 286-1200